N° 253 Janvier 1938

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXIV

R

PARIS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

2, RUE DE POISSY, PARIS, V^e

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

F.-J. Tanquerey, Ancien français *por les membres trenchier*..... 1

L. Brandin, *La Destruction de Rome* et *Fierabras*, ms. Egerton 3028, Musée Britannique, Londres..... 18

— *La Destruction de Rome*..... 29

— *Fierenbras*..... 55

MÉLANGES

Léo Spitzer, *David* « fausse clé »..... 101

R. Lévy, Sur le v. 384 du *Pelerinage de Charlemagne*..... 102

G. Lozinski, Encore un manuscrit du *Petit Artus de Bretagne*..... 104

CORRECTIONS

A. Långfors, *De Renart de Dant Martin*..... 108

— *De Renart et de Piaudoue*..... 109

A. Jeanroy, Poème du XIIIe siècle en l'honneur de la Vierge..... 110

COMPTES RENDUS

Jean Frappier, Étude sur *La Mort le roi Artu*, roman du XIIIe siècle, dernière partie du *Lancelot en prose* (F. Lot)..... 111

La Mort le roi Artu, roman du XIIIe siècle édité par Jean Frappier (F. Lot)..... 123

PÉRIODIQUES 131

CHRONIQUE 139

Les prochains numéros contiendront :

† A. T. Baker, La vie anglo-normande de Sainte Foy d'Agen par Simon de Walsingham.

J. Bédier, De l'édition princeps de la *Chanson de Roland* aux éditions les plus récentes ; nouvelles remarques sur l'art d'établir les anciens textes (*suite*).

Suzanne Dobelmann, *Lo Gardacors de Nostra Dona*.

N. Dupire, Sur le vocabulaire de Molinet.

M. Esposito. Sur la *Navigatio sancti Brendani* et ses versions italiennes.

E. Faral, Pour l'établissement du texte de Villehardouin.

L.-F. Flutre, Notes sur le vocabulaire des *Faits des Romains*.

A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).

J. Morawski, Mélanges de littérature pieuse, I : Les Miracles de Notre-Dame en vers français (*suite*).

G. Tilander, L'évolution sémantique de *mot*.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ROMANIA

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXIV

67e ANNÉE — 1938

R

PARIS

—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

2, RUE DE POISSY, PARIS, Ve

TOUS DROITS RÉSERVÉS

ROMANIA

ANCIEN FRANÇAIS
POR LES MEMBRES TRENCHIER

On a souvent constaté qu'en français la préposition *pour* exprime parfois le sens concessif [1] et il n'y a pas à revenir sur les aspects généraux de la question; mais on a moins insisté sur cette valeur de *pour* devant un infinitif et on n'a jamais montré l'extension que cette construction a prise en ancien français. Ce ne sont pourtant pas les exemples qui font défaut; de très nombreuses chansons de geste ramènent constamment des expressions comme les suivantes :

Jou nel feroie *por les membres trenchier* [2];
Je nel lairoie *por les membres trenchier* [4];
Je nel prendroie *pour lez membrez trenchier* [4];
Je ne le souferoie *por les membres trancier* [5];
Je ne le consentroie *por les manbres coper* [6];

Les poètes se sont servi sans scrupule d'une locution, hyperbolique peut-être, mais à l'origine énergique et pittoresque, qui avait cet avantage de leur fournir un hémistiche tout fait facile à adapter à la rime ou à l'assonance des laisses en *-ié*, en *e* fermé et en *-i*. Le sens du reste est très clair, et correspond à celui de l'expression moderne *dussé-je* : « je refuse de faire telle ou

1. Par exemple Tobler, dans ses *Vermischte Beiträge*, vol. II, p. 20 et suiv.
2. *Moniage G.* II, v. 5577; *Girart de V.*, v. 3525, 4871; *Chevalerie O.*, v. 1431 etc.
3. *Raoul de C.*, v. 1943; *Gaydon*, v. 175; *Huon de B.*, v. 4879; *Amis et A.*, v. 509.
4. *Gui de N.*, v. 799.
5. *Aiol*, v. 7255; *Auberi le B.*, v. 7758.
6. *Parise la D.*, v. 3040.

telle chose, dussé-je me laisser arracher tous les membres ». Il vaut peut-être la peine de s'arrêter un peu pour examiner cette locution, rechercher son origine et voir comment elle a évolué. Deux faits frappent tout d'abord : l'emploi de *pour* dans un sens qui semble étranger, sinon opposé à son emploi primitif, et en second lieu la valeur passive que l'infinitif se trouve y avoir. Il est très remarquable que la préposition *pro* qui, en latin classique, n'exprime jamais l'idée de concession, ait abouti à ce sens en français devant un infinitif par deux voies absolument distinctes ; il y a en effet deux tournures de *pour* et de l'infinitif à valeur concessive qui ne doivent pas être confondues. La première s'est conservée dans la langue moderne, quoiqu'elle soit maintenant d'un usage assez rare ; c'est celle que nous trouvons dans les exemples suivants :

Timagoras juroit que, *pour* presser ou biaizer son œuil, il n'avoit jamais apperceu double la lumiere de la chandelle [1].

La durée de notre vie n'est-elle pas également... éloignée de l'éternité *pour* durer dix ans davantage [2] ?

Ah ! *pour* être dévot, je n'en suis pas moins homme [3].

L'admiration, *pour* être un peu moins bruyante, n'en était pas moins vive [4].

C'est-à-dire, *quoiqu'*il eût pressé son œil, *quoiqu'*elle dure dix ans de plus,... *quoiqu'*on aime, *quoiqu'*elle fût...

La première différence entre ces expressions et *por les membres tranchier* c'est que si les premières peuvent suivre indifféremment une proposition affirmative ou négative, la seconde ne se trouve jamais qu'après une proposition négative de forme ou de sens [5] ; de plus, dans les propositions concessives modernes, la concession n'est qu'une nuance, l'idée essentielle étant l'idée

1. Montaigne *Essais*, t. II, ch. XII.
2. Pascal, *Pensées*, V.
3. Molière, *Tart.*, v. 966.
4. G. Boissier, cité par Sneyders de Vogel, *Syntaxe historique du français*, § 366.
5. Dans : Miex aim estre pendus, ars ou traïnés Que li soie faillís *pour estre desmembrés*, *Doon de M.* v. 9154, le sens est évidemment négatif : « Je ne voudrais pas, etc... »

de cause. Ici le *pour* concessif vient directement du *pour* causal, qui se trouve dans des phrases comme

Pour être plus qu'un roi tu te crois quelque chose.

Autrement dit, le *pour* concessif moderne exprime une concession réelle, au lieu que le *pour* qui nous occupe indique une concession hypothétique ou irréelle. Nous avons donc affaire à deux tournures entièrement distinctes.

Quant à la valeur passive de l'infinitif actif, on pourrait être tenté de la faire remonter à une construction assez commune en ancien français dans laquelle *pour* avec l'infinitif actif s'emploie avec la valeur du participe futur passif du latin : « Defalit voirement li venins.. *por doneir* la mort » [1] traduit *ad inferendam mortem venenum defuit* ; et encore « si lo comandast a l'abie de celui *por guarir* » [2] c'est-à-dire *ac sanandum monasterio illius commendaret*. Mais cette construction s'est conservée en ancien français dans une tournure toute différente de celle qui nous occupe : on la trouve par exemple dans le vers suivant :

Et com il li tandi la teste *por tranchier* [3].

on pourrait citer ici un nombre considérable de locutions toutes faites, plus ou moins stéréotypées, qui ont la même origine : fort *por* les armes *porter* [4], afaitiez *por lancier* [5], legiers *por porter* [6], malaisieu *por monter* [7], fort *pur deporter* [8].

On voit donc immédiatement que les deux tournures ne se ressemblent que par accident et doivent avoir une origine distincte.

La locution *por les membres trenchier* est le produit d'une évolution dont les grandes lignes peuvent se distinguer sans difficulté. Tout d'abord on doit faire observer qu'elle ne se ren-

1. *Dialogues Grégoire le p.*, p. 120, l. 1.
2. *Ibid.*, p. 17, l. 20 et aussi p. 127, l. 10.
3. *Guy de B.*, v. 3721.
4. *Renaut de M.*, p. 233, v. 2 ; *Hervis de M.*, v, 5581, 7793 etc.
5. *Couronnement de L.*, v. 643.
6. *Fierabras*, v. 3769.
7. *Moniage G.*, II, v. 2478.
8. *La Chançun de W.*, v. 842.

contre jamais dans nos plus anciens textes. La valeur concessive de *por* toutefois est aussi ancienne que la langue ; elle a pour point de départ l'un des sens fondamentaux de la préposition *pour*, celui de « *à la place de, en échange de* » ; cette idée d'échange a amené l'idée de prix, valeur bien connue de *pour*, et à celle-ci, dans certains cas, s'est ajoutée une notion intensive et adversative, notion qui correspond exactement à celle de l'adverbe *même*. *Por* a donc finalement pris dans ces expressions le sens de *même au prix de* [1] : c'est justement l'idée concessive que nous trouvons dans notre locution.

La forme la plus ancienne, et la plus naturelle, sous laquelle elle se soit présentée est celle de *pour* suivi de l'infinitif d'un verbe neutre, habituellement *mourir*. *Por morir* « même au prix de la vie » se rencontre très tôt ; on relève une demi-douzaine d'exemples de cette locution dans la *Chanson de Roland* :

Ja *pur murir* ne vus en faldrat uns [2],
Ja *pur murir* n'eschiverunt bataille [3],
Ja *pur murir* ne guerpirunt bataille [4],
Ja *pur murir* nen ert veũ gernun [5].

On lit de même dans la *Vie de saint Thomas* de Guernier de Pont-Sainte-Maxence :

N'istrai de vérité *pur perdre* u *pur murir* [6].

Por morir s'est maintenu très constamment dans ce sens concessif pendant tout le moyen âge [7] ; on le rencontre même, mais sporadiquement, au XVI[e] siècle :

---

1. Voir Tobler, *V. B.*, II, p. 20. C'est ce sens que nous trouvons dans : « N'en tous ces païs ne cuidoie | Fame qui mains deüist amer | *Pour* priier ne *pour* siermonner » (*Le Castelain de Couci*, v. 4709-11) ; voir aussi *L'Atre Périlleux*, App. v. 390-1.
2. Édit. J. Bédier, v. 1048.
3. *Ibid.*, v. 1096.
4. *Ibid.*, v. 3041.
5. *Ibid.*, v. 3812.
6. Édit. E. Walberg, v. 165.
7. *Raoul de C.*, v. 2438 ; *Auberi le B.*, v. 3649 ; *Chevalerie O.*, v. 4490. On la trouve même en dehors des chansons de geste, par ex. dans *le Chevalier à la charrette*, v. 5689, dans *le Castelain de Couci* v. 3628, 4062.

Car *pour mourir* (qui est grand cas) un proces ne se fust intenté que premier il n'y eust mis la main [1].

Comme il est naturel, *mourir* fait souvent place à quelque synonyme : l'infinitif du verbe neutre peut être glosé par l'infinitif d'un verbe actif accompagné de quelque complément ; de là viennent les expressions aussi communes que la première : *por mort reçoivre* [2], *por mort souffrir* [3], *por perdre la vie* [4] etc. Ces expressions n'ont pour nous d'autre intérêt que celui de préparer d'autres locutions où les termes *membres*, *corps*, *tête* font leur apparition : *por perdre la teste* [5]. *le cors* [6], *les membres* [7], employés tantôt d'une façon tout à fait générale, c'est le cas le plus fréquent, tantôt d'une façon plus précise :

Je nel leroie *por a perdre .i. des piez* [8].

En même temps, un autre développement tout aussi naturel s'est produit : un verbe passif remplace le verbe neutre ou une des locutions que nous venons de signaler :

Por estre moi desherité
Ne lairoie ne l'arde en ré [9].

de là les formules : *por estre desmembrés* [10], *pour estre detranchiés* [11], *por estre en feu broï* [12].

1. Noël du Fail, *Les Propos rustiques, De Perrot Claquedent.*
2. *Chevalerie O.*, v. 6493.
3. *Berinus*, 4.
4. *Raoul de C.*, v. 5283 ; *Li Nerb.*, v. 5393 ; *Girart de V.*, v. 5673 ; *Elie de Saint-G.*, v. 1540 ; *Gaufrey*, v. 194 ; *Eneas*, v. 5680 ; *Bel. Inc.*, v. 2330 5019 ; *Chanson d'Antioche* VI, 797.
5. *Amis et A.*, v. 2515.
6. *Gaufrey*, v. 369.
7. *Aiol*, v. 8778 ; *La Prise de C.*, v. 1268 ; *Aye d'A.*, v. 1825.
8. *Girart de V.*, v. 2751.
9. Béroul, *Roman de T.*, v. 891-2.
10. *Aliscans*, v. 6920 ; *Raoul de C.*, v. 7233 ; *Les Enfances G*, v. 867 *Girart de V.*, v. 4265, 6505 ; *Fierabras*, v. 4433 ; *Gaydon*, v 9221 ; *Maugis d'A.*, v. 7558 ; *Aymeri de N.*, v. 856 ; *Doon de M.*, v. 9154 ; *Chanson d'Antioche* IV, v. 683 ; VI, v. 478.
11. *Auberi le B.*, v. 9869.
12. *Li Nerb.*, v. 3909.

Entre ces deux types d'expression : *por les membres perdre* et *por estre desmembrés* une contamination s'est facilement opérée, et cela d'autant plus naturellement que dans un nombre considérable de cas l'infinitif actif a en ancien français la valeur d'un passif [1]. Quelquefois l'infinitif se rencontre seul :

Ice laissiés ester,
Que ge ne lo feroie *por* tot vif *demembrer* [2].

mais on rencontre beaucoup plus fréquemment les expressions dont nous nous occupons : *por la teste* (ou *por les membres*) *coper, trenchier, tolir.*

Telle nous semble avoir été l'origine de ces locutions ; nous n'avons cependant pas la prétention d'affirmer que les choses se sont passées, au point de vue chronologique, exactement comme nous venons de l'exposer. Il est rare que l'évolution des faits linguistiques se présente avec toute cette rigueur logique ; au contraire, ces faits ne cessent d'empiéter les uns sur les autres et de se chevaucher : tel fait qui logiquement a dû être antérieur à tel autre peut sembler se présenter en même temps que lui, peut-être même après lui. C'est ce qu'il serait facile de remarquer dans la question que nous traitons. Il n'en reste pas moins vrai que nous croyons avoir reproduit assez fidèlement l'enchaînement des faits qui ont produit ces formules si souvent employées.

*
* *

Il est du reste certain que les locutions tout d'abord plus énergiques et plus expressives, *por la teste coper* etc., n'ont pas tardé à conquérir la plus grande partie du terrain occupé par les expressions plus simples qui les avaient précédées. Comme nous l'avons dit, elles apparaissent dès le début du XII[e] siècle, mais elles ne deviennent vraiment communes qu'un demi-siècle plus tard. Deux des plus anciens exemples se lisent dans la *Chanson de Guillaume.*

« Tum defent, pere, par ta sainte bunté,
Que ne me puisset el quer unkes entrer

1. Cet emploi de l'infinitif actif mériterait une étude séparée.
2. *Renaut de M.*, p. 368, v. 20-1.

Que plein pié fuie, *pur la teste colper* » [1].
« Ne te faldrunt *pur les testes trenchier* » [2]

Ce sont les deux seuls exemples de cette tournure que nous ayons relevé dans ce poème ; dans *Aliscans* ils deviennent déjà plus nombreux, on y trouve : *por la teste a coper* [3], *por la teste trencier* [4], *por les membres colper* [5], *por les membres trencier* [6]. Au contraire, le *Couronnement de Louis*, si nous négligeons quelques tournures analogues que nous citerons plus loin, ne nous offre que trois cas de notre expression, et dans l'une d'elles *tolir* fait sa première apparition, à côté de *trenchier* et de *colper* [7].

Par la suite les chansons de geste font revenir cette locution sous l'une ou l'autre de ces formes avec plus ou moins de monotonie. Ce serait, avec beaucoup moins d'excuse, tomber dans le même défaut que d'énumérer ici tous les cas où nous l'avons relevée ; et ceux-ci ne doivent représenter qu'une fraction de ceux qui existent réellement. Contentons-nous de dire que cet emploi dépend entièrement des auteurs ; quelques-uns montrent une certaine retenue, l'expression n'apparaissant chez eux qu'à de longs intervalles. C'est le cas d'*Amis et Amiles* [8], du *Charroi de Nîmes* [9], de *Doon de la Roche* [10], d'*Auberi le Bourguignon* [11], d'*Élie de Saint-Gille* [12], d'*Aymeri de Narbonne* [13], même d'*Aspremont* [14], en tenant compte de la longueur de ce poème, de *la Chevalerie Vivien* [15], des *Enfances Guillaume* [16], de *Gaydon* [17],

1. Édit. H. Suchier, v. 810-2.
2. Édit. Rolin, E. S. Tylor, v. 2542.
3. Édit. v. 1683, 1684, 1685 etc.
4. *Ibid.*, v. 4649.
5. *Ibid.*, v. 7340.
6. *Ibid.*, v. 8130.
7. V. 195, 1851, 2531.
8. V. 509, 1606.
9. V. 667.
10. V. 415.
11. V. 7758.
12. V. 158.
13. V. 2862, 3072.
14. Édit. L. Brandin, v. 4979, 9769.
15. Reproduction photographique R. Weeks, fol. 88 v° I, v. 19.
16. V. 363.
17. V. 715.

de *la mort Aymeri* [1], de *Maugis d'Aigremont* [2], de *Garin le Loherain* [3] et de bien d'autres.

D'autres poèmes, au contraire, même parmi ceux qui présentent une véritable valeur littéraire, font revenir cette expression constamment ; citons parmi ceux-ci *Raoul de Cambrai* [4], *Girart de Vienne* [5], *Huon de Bordeaux* [6], *Guy de Bourgogne* [7], *la Chevalerie Ogier* [8], *Gaufrey* [9], *Jourdain de Blaive* [10] ; il est malheureusement difficile, sinon impossible, de dater avec quelque précision la plupart des chansons de geste ; néanmoins il semble évident que ce sont les poèmes les plus récents qui ont usé à l'excès de cette phrase ; ils l'ont même parfois appliquée aux animaux :

Il ne remuïst mie *por le keue a trenchier* [11]

L'emploi de cette expression présente une particularité remarquable dans le poème d'*Aiol* : dans la seconde partie, écrite en alexandrins, elle se présente très fréquemment [12] ; au contraire, dans la première partie, écrite en vers décasyllabiques, elle est complètement absente. Ceci pourrait montrer l'influence de la date sur l'emploi de la locution.

Comme il est naturel après une préposition, l'infinitif peut être remplacé par le participe présent, sans changement de sens :

Ne te falrïens mie *por les manbres perdant* [13],
N'an mantiroie *por la teste perdant* [14].

1. V. 2144.
2. V. 5572.
3. P. 90, v. 16 ; p. 111, v. 2.
4. V. 134, 1943, 2264, 4572, 4751, 5259.
5. V. 1861, 3086, 3269, 3525, 4871.
6. V. 2877, 3723, 3891, 4879, 5589, 7491, 8225.
7. V. 2382, 2388, 3161, 3400.
8. V. 574, 1251, 1431, 1604, 2625, 9263, 9452.
9. V. 2948, 5560, 5923, 6277.
10. V. 81, 234, 553, 1579.
11. *Elie de Saint-G.*, v. 1922.
12. V. 4632, 5464, 7074, 7255, 7346 etc.
13. *Prise de C.*, v. 2500 ; aussi *Aiol*, v. 5812, 5830, 5924 ; *Chevalerie O.*, v. 11589 : *Doon de la R.*, v. 278 ; *Enfances G.*, v. 379.
14. *Li Nerb.*, v. 4395 ; aussi *Floovant*, v. 2204, 2228 ; *Chanson d'Antioche* VI, v. 585.

Une autre variation du type habituel se trouve dans les expressions qui prennent pour la concession un terme de comparaison tout différent, moral, si l'on peut dire, au lieu de matériel :

Certez ne vous prendroie *por Dieu a renoier* [1],

« dussé-je renier Dieu » ; mais les expressions de ce dernier genre sont relativement très rares.

Comme on a pu le voir par les exemples précédents, que nous nous excusons d'avoir cités en si grand nombre, l'expression *por la teste* ou *por les membres trenchier* est presque entièrement limitée aux chansons de geste ; elle est devenue une de ces locutions stéréotypées qui font partie du magasin d'accessoires du style épique. Quelques poètes semblent l'avoir délibérément évitée, les autres — et parmi eux on en trouve d'excellents — n'ont montré aucun scrupule à en user et à en abuser. Elle disparaît avec les chansons de geste.

Mais à mesure que son emploi devenait plus fréquent, elle perdait quelque chose de sa vivacité et de son énergie premières. Elle en arriva à être pour ainsi dire prise dans un sens global et devint un simple synonyme d'*écarteler* et de *décapiter*, sans qu'on eût bien conscience des éléments qui la formaient comme on le voit par exemple dans :

Je en fis tel justisse, comme vos bien savez,
Pendre, ardoir et destruire et *les membres coper* [2].
Se Hervieu puis ocirre et les *les membres trenchier* [3].

Un nouvel affaiblissement l'a menée rapidement au sens tantôt de *chèrement*, tantôt de *à aucun prix* :

(*Les chevaliers*) Ki forment se defendent *pur les membres perdant* [4], (« ils vendent chèrement leur vie »).

L'exemple le plus frappant de cet affaiblissement du sens se

1. *Guy de N.*, v. 1235 ; *Doon de M.*, v. 7049.
2. *Renaut de M.*, p. 267, v. 3-4.
3. *Gui de N.*, v. 554.
4. *Renaut de M.*, Ms. Hatton, v. 1184.

trouve dans *Renaut de Montauban* [1] ; Ogier dit à Charlemagne qu'il ne réussira jamais à prendre Montessor :

Vous nel prendriés mie *por les membres tranchier.*

Si on essaie de donner à l'expression son sens littéral, qui est ambigu, on arrive à un résultat absurde. S'il s'agit des *membres* d'Ogier, il est trop évident que cela n'avancera pas les affaires de Charles ; s'il s'agit de Renaut, sa mort au contraire satisfera pleinement le vindicatif empereur. Le sens de ce vers est simplement : « Vous ne vous emparerez jamais de Montessor, quelque prix que vous y mettiez ».

Ce seul exemple montre clairement combien le sens primitif de l'expression s'est obscurci et affaibli.

* *

Quelques autres formules se rapprochent beaucoup de celle que nous venons d'étudier et en dérivent au moins en partie. La première est celle qui remplace *pour* par *jusqu'à*. La lecture des textes où apparaît cette nouvelle forme de notre locution montre que les écrivains qui l'emploient ne font aucune distinction entre cette dernière forme et celle qui l'avait précédée ; le sens reste le même :

Ne vous faudrons *jusqu'as manbres tranchier* [2]

semble dire la même chose que *por les manbres tranchier* dans les exemples que nous avons cités plus haut. Et cependant il y a entre les deux tournures une différence essentielle ; la seconde a laissé se perdre toute idée ou toute nuance de concession, et a remplacé celle-ci par l'idée de limite. Quelque importante qu'elle puisse nous paraître, cette distinction est entièrement théorique et n'embarrassait guère les auteurs de chansons de geste. Peu nombreux du reste, et assez tardifs, sont les poèmes où nous la rencontrons : *Auberi le Bourguignon* [3], *Orson de Beau-*

1. *Renaut de M.*, p. 57, v. 8.
2. *Girbert de M.*, App. de *Raoul de C.*, v. 105.
3. V. 4436.

vais [1], *Bueve d'Aigremont* [2] ; c'est l'auteur de *Hervis de Metz* qui en a usé et abusé :

Ne li faurons *dusc'a membres coper* [3]

revient avec la monotonie d'un refrain [4].

Ici encore le participe présent est possible après la préposition :

Ne te falront *dusqu'as menbres perdant* [5].

Une troisième expression, très commune elle aussi, avec *sur*, se rapproche beaucoup des deux premières :

Je te deffenc *sor les membres coper* [6]

ne semble pas différer plus pour le sens que pour la forme de *por les membres coper*. Il n'en est rien cependant ; cette formule a une origine et un emploi distincts, et ce n'est qu'assez tardivement qu'elle a été influencée par les expressions avec *por*. L'idée qu'elle exprime n'est pas celle d'échange ou de prix, mais l'idée de gage, très voisine certainement, mais clairement différente ; au lieu de servir de proposition conditionnelle dépendant d'un verbe négatif, elle joue le rôle de complément d'un verbe de défense, de commandement, de prière ou de garantie le plus souvent affirmatif. Naturellement le gage qui suit la préposition *sur* prend les formes les plus variées, dans nos poèmes, il est le plus souvent la personne elle-même, ses yeux, ses membres, sa vie :

Comande *sur lur olz* k'il i ait dreit plenier [7] ;
Et me cherjait (*confia*) Bausant.....

---

1. V. 3122.
2. V. v. 756.
3. V. 3857.
4. V. 3937, 3969, 3981, 4064, 4081, 5877, 6863, 7543, 8164, 8362.
5. *Chevalerie O.*, v. 5424.
6. *Huon de B.*, v. 3723.
7. *Vie de saint Thomas B.*, v. 794 ; aussi *Tristan* de B., v. 1032; *Huon de B.*, v. 3901.

Desor mes manbres et les aus de ma teste [1] ;
Je vos comant *sor membres et sor vie* [2].

Très fréquemment aussi la nature du gage s'exprime par un verbe à l'infinitif passif, comme *seur estre afolez* [3], ou

Toz vos commans sus terres et sur fiés
Et sur vos cors et *sus estre escilliés* [4].

Inutile d'ajouter que cette expression n'a pas été le monopole des chansons de geste ; au contraire elle se rencontre couramment ailleurs [5].

La formule telle que nous venons de la voir se suffisait à elle-même ; mais on a bien vite ressenti le besoin de lui donner plus de précision, de réalisme et de vigueur ; on l'a donc renforcée en faisant suivre le nom du gage d'un verbe qui exprimait ce qui arriverait au gage en cas de désobéissance. C'est sur ce dernier point qu'on peut observer, croyons-nous, l'influence de la première expression que nous avons étudiée ; grâce à elle, les mots *tête, membres, yeux* appelaient tout naturellement les infinitifs *couper, trancher, crever*.

Je te deffenc *sour les iex a crever* [6],
Je te deffenc *sor les membres coper* [7],
Je vous commanch *sor le cief a coper* [8],
Je vous commans *sor le chief a tolir* [9].

La formule peut se compliquer un peu :

Mar i avra chevalier tant ozé

---

1. *Enfances G.*, v. 521-2 ; aussi 545-6, 620.
2. *Aspremont*, v. 6214 ; *Maugis d'A.*, v. 2973 ; *Guillaume de P.*, v. 5324, 3973 ; *Robert le Diable*, v. 4310.
3. *Siège de B.*, v. 1930.
4. *Chevalerie O.*, v. 9112-13.
5. *Roman de la R.*, v. 12480-1.
6. *Huon de B.*, v. 4551, 5868.
7. *Ibid.*, v, 3723, 3891, 5593, 6693, 7001, 9319, 9854, 10134, 10462 ; *Gaydon*, v. 619, 721 ; *Parise la D.*, v. 342, 5595.
8. *Hervis de M.*, v. 3872 ; *Hugue C.*. v. 342, 1206, 5680 ; *Chanson d'Antioche*, V, v. 1011.
9. *Hervis de M.*, v. 823, 3778, 3783.

Que i mesface .ii. deniers monnaés,
Desor lor membres du cors a dessevrer [1].

Ici encore le participe présent peut remplacer l'infinitif : *sor les membres perdant* [2] et le gage moral peut remplacer le gage matériel [3].

Finalement, cette locution arrive à se confondre presque, pour le sens, sinon pour l'emploi, avec celle qui présente la préposition *pour* ; en se banalisant, elle s'affaiblit comme elle. Par exemple, il serait difficile de découvrir la moindre différence entre :

Tot coi se taisent *sor les membres coper* [4].

et une phrase comme la suivante : ils n'auraient pas ouvert la bouche *por les membres coper*. Chacune de ces locutions n'est plus qu'un simple outil grammatical à sens très vague servant à renforcer vigoureusement le sens de la principale ; on traduirait bien, dans la plupart des cas, *por les membres coper* par *à aucun prix* et *sor les membres coper* par *à tout prix*.

*
* *

D'autres prépositions peuvent se trouver aussi, comme *fors* ou *sans* :

Onc n'i mist guage *fors la teste trenchier* [5] ;
N'en puez partir *senz les membres trenchier* [6] ;
N'en partirés *sans la teste tranchier* [7].

Ici l'expression conserve toute sa valeur et la langue moderne

---

1. *Ibid.*, v. 5993-5.
2. *Huon de B.*, v. 4645 ; *Amis et A.*, v. 1474 ; *Renaut de M.*, Ms. Hatton, v. 1194. C'est l'origine de la locution *Sor mon cors defendant* qui signifie : pour défendre ma personne ou ma vie qui était engagée. Voir : *Chev. O.*, v. 10846 ; *Huon de B.*, v. 1190 ; *Enf. Viv.*, v. 1923 ; *Guil. de Pa.*, v, 2243 ; *Chanson d'Ant.*, VIII v. 1161 etc.
3. *Renaut de M.*, p. 158, v. 33.
4. *Huon de B.*, v. 7490.
5. *Couronnement de L.*, v. 1874, aussi v. 247, 1644.
6. *Ibid.*, v. 1539.
7. *Raoul de C.*, v. 4500.

pourrait la traduire presque mot à mot : sa tête en était le seul gage, vous ne partirez pas d'ici avec votre tête, avec tous vos membres. A première vue, il semble en aller de même quand l'expression est employée avec *de* comme complément déterminatif d'un substantif ou après un adjectif :

Par cel maldit ot il tel destorbier,
Cum vos orez, *de la teste trenchier* [1] ;
Ja n'i metrés escange *de la teste a cauper* [2] ;
Merci, dus deboneres, *de la teste tranchier* [3] ;

ou encore après une préposition composée de *de* :

Molt sera *près de la teste tranchier* [4] ;

et ou enfin après un adjectif :

Seürs puet estre *de la teste colper* [5] ;
Bien puet estre seürs *de la teste a trenchier* [6].

Dans toutes ces expressions, le sens littéral pourra à première vue paraître le meilleur ; il n'en est rien cependant. Dans la plupart des cas, l'expression verbale a le sens affaibli et vague que nous lui avons donné plus haut et ne signifie rien de plus que *mourir de mort violente*. Le premier des exemples que nous venons de citer, tiré de *Raoul de Cambrai*, le montre clairement. Raoul n'a pas eu la tête tranchée [7], c'est une indignité que le poète lui a épargnée.

Enfin cette même locution avec *de* se rencontre très fréquemment avec certains verbes, impliquant commandement, défense, défi, garantie :

Ki forment se defent *de la teste trencher* [8] ;
Ge le desfi *de la teste trenchier* [9] ;

---

1. *Raoul de C.*, v. 1134-5, 1089-90.
2. *Aiol*, v. 5541, 10289-90.
3. *Huon de B.*, v. 8225 ; *Siège de B*, v. 2106 et aussi v. 175, 5819.
4. *Raoul de C.*, v. 6038.
5. *Ibid.*, v. 302, 2065, 5114.
6. *Elie de St G.*, v. 1515, 1528.
7. Laisse CLV.
8. *Renaut de M.*, Ms. Hatton, v. 105.
9. *Couronnement de L.*, v. 1846, 1851, 1866.

Quant je vous garanti *de la teste trenchier* [1] ;
Cil guerroient le roi *de la teste a trenchier* [2] ;
Rosamonde la bele qui tant jor m'a gardé,
En cest palais de marbre, *des membres a coper* [3].

Tous les exemples qui précèdent sont assez tardifs ; la formule qu'ils emploient est probablement une extension de *por la teste coper* dans son sens le plus général et le plus vague.

Pour le verbe *menacer*, le sens littéral s'est peut-être mieux conservé :

Et si nous manechiés *de la teste a cauper* [4]

les exemples de cette formule sont innombrables [5].

Ajoutons quelques lignes sur les locutions de ce genre formées avec les verbes signifiant *haïr* ou *craindre*. Pour le premier de ces deux verbes, l'expression paraîtra quelquefois tout à fait ambiguë ; sa première forme, il est vrai, est assez claire :

Quant l'arceverke veit ne purra conquester
L'amur al rei, kil het cume *del chief colper* [6]

nous avons affaire ici à une comparaison : « qui le haît autant qu'il haïrait qu'on lui tranchât la tête ». Mais toute idée de comparaison disparaît dans les cas suivants, qui sont du reste plus récents :

Car Hervi haç *de la teste coper* [7].
Que je hé Kallemainne *de la teste trenchier* [8].

Ici le sens n'est pas clair, car on ne sait trop de la tête de qui il

1. *Aye d'A.*, v. 996.
2. *Ibid.*, v. 1809.
3. *Elie de St G.*, v. 2674.
4. *Aiol*, v. 5743.
5. *Ibid.*, v. 7742 ; *Elie de St G.*, v. 2250 ; *Raoul de C.*, v. 1837, 2901, 2954, 4070 ; *Doon de M.*, v. 2937 ; *Girart de V.*, v. 6293 ; *Prise de C.*, v. 1328 ; *Renaut de M.*, p. 140, v. 36 ; *Beuve d'A.*, V, v. 298 ; *Gaufrey*, v. 4214.
6. *Vie de St Th. B.*, v. 1356-7.
7. *Hervis de M.*, v. 8979.
8. *Gaufrey*, v. 4980 ; *Girart de V.*, v. 3127 ; *Renaut de M.*, p. 114, v. 35 ; *Beuve d'A.*, VI 90 c 22.

s'agit. Floire haît-il Hervis autant qu'il haïrait qu'on lui tranchât sa propre tête, ce qui est le sens de l'expression dans le vers de la *Vie de saint Thomas Becket*, ou bien au point de vouloir lui trancher la tête ? Ce dernier sens est le plus naturel, c'est celui que nous trouvons dans des expressions voisines :

Ki *de la mort* nos héent sans nule raënçon [1] ;
N'i a cil ne nos hace *de mort et de prison* [2].

En réalité dans la plupart des vers qui emploient cette locution, le sens reste indéfini et l'auteur ne se soucie pas trop de savoir de quelle tête il s'agit ; c'est à peu près ce qui est arrivé dans les locutions modernes *haïr à mort*, *une haine mortelle* [3].

C'est donc bien la locution verbale complète *la tête couper* qui a été transportée ici, où elle ne sert qu'à renforcer violemment le sens du verbe.

Les mêmes observations peuvent se faire au sujet des verbes exprimant la crainte ; eux aussi ont été renforcés par la locution verbale dont nous avons parlé ; celle-ci à l'origine a pu conserver son sens littéral, mais elle est vite devenue un cliché qui a à peu près perdu toute sa valeur propre :

Que laiens n'a Serjant ne escuier.....
Qui n'ait paour *de la teste a trenchier* [4],

Cette expression est l'équivalent exact de :

N'i a celui n'ait poor *de sa vie* [5] ;
Qui se desfent por paor *de sa vie* [6] ;
Ganor li rois s'enfuit, paor a *de son cors* [7].

---

1. *Renaut de M.*, p. 178, v. 28 ; p. 27, v. 26 ; *Garin le L.* II, p. 167, v. 13 ; *Blancandin*, v. 2971.

2. *Renaut de M*, p. 128, v. 25.

3. La formule avec *à* se rencontre aussi : haïr *a* la teste coper, *Maugis d'A.*, v. 6002, 8791.

4. *Moniage G.* II, v. 5497, 5500 ; *Aiol*, v. 4838 ; *Hervis de M.*, v. 9241 ; *Mort de M.*, v. 1117 ; *Guy de B.*, v. 709, 1308, 1310 ; *Enfances G.*, v. 327, 723 ; *Chevalerie O.*, Ms. A., v. 12123 ; *Chanson d'A.* IV, v. 918.

5. *Aymeri de N.*, v. 1084, 1089.

6. *Chevalerie O.*, v. 12505.

7. *Aye d'A.*, v. 1492.

*
* *

Nous voici parvenus au terme de notre petite étude ; elle a montré, du moins nous l'espérons, comment s'est formée dans la langue générale du moyen âge, l'expression concessive irréelle ou hypothétique de *pour* et de l'infinitif ; comment cette expression, adoptée par la plupart des chansons de geste à cause de son énergie pittoresque, a laissé peu à peu s'effacer l'idée de concession, et est devenue un cliché, un outil grammatical destiné à renforcer l'idée du verbe principal ; puis comment avec cette dernière valeur, ou avec ce manque de valeur, elle s'est étendue, au moyen de certaines prépositions, à des formules et locutions très variées ; puis enfin comment elle a complètement disparu avec les chansons de geste qui en avaient fait un emploi parfois excessif.

F. J. Tanquerey.

LA DESTRUCTION DE ROME ET *FIERABRAS*

MS. EGERTON 3028, MUSÉE BRITANNIQUE, LONDRES.

I

Le ms. Egerton 3028 que nous désignons par *M* contient : 1° *Le Roman de Brut*, f. 1 *r*-63 *r* ; 2° *La Destruction de Rome*, f. 64 *r*-83 *r* ; 3° *Fierabras*, f. 84 *r*-118 *v*. Il est orné de 118 miniatures [1]. Le *Roman de Brut* est continué jusqu'en 1338 et le ms. date du milieu du XIV^e^ s. [2].

On trouvera une excellente notice de *M* dans le *British Museum, Catalogue of additions to the manuscripts*, 1916-1920, London, 1933, p. 338-342. Nous ajouterons à cette description les remarques suivantes :

1° Comme l'éminent deputy keeper des mss. du Musée Britannique, Mr. Robin Flower, a bien voulu nous en infor-

1. Pour le *Roman de Brut* nous renvoyons à la thèse de doctorat en philosophie que Mr. V. P. Underwood a présentée avec succès à l'Université de Londres en juin 1937 : *An anglo-norman metrical Brut of the XIV th century*. Il inclut naturellement dans cette étude l'examen de plusieurs questions relatives à l'ensemble du ms. Il fixe la date de composition du ms. entre juillet 1338 et juin 1340. Il indique, sans d'ailleurs dissimuler le caractère hypothétique de cette localisation, la région de Gloucester-Sud-Galles comme lieu d'origine de Eg. 3028.

2. *M* = Egerton 3028 — D^1 = *La Destruction de Rome*, édition G. Gröber, *Romania*, II, 1873, p. 1-48 — D^2 = *La Destruction de Rome*, version *M* — F^1 = *Fierabras*, édition F. Guessard, *Les anciens poètes de la France*, F. Vieweg, Paris, 1860 — F^2 = *Fierabras*, version de *M* — *S The Sowdone of Babylone and of Ferumbras his sone who conquerede Rome*, édition E. Hausknecht, Early English Text Society, Extra Series, N° XXXVIII, London, 1881.

mer (et nous le remercions vivement de son extrême obligeance), *M*, qui, la feuille de garde l'indique, a été acheté par le Musée Britannique le 10 juillet 1920, appartenait, au moment de cette acquisition, à Mr. J. S. Pendarves, descendant de John Stackhouse, célèbre botaniste anglais. Celui-ci avait hérité en 1823 du domaine de Pendarves (Camborne, Cornouailles), et la bibliothèque de Pendarves contenait, entre autres objets de prix, une partie de la collection qu'avait formée l'annaliste et biographe Narcissus Luttrel (1657-1732) et où se trouvait le manuscrit en question [1].

2° L'écriture de *M* décèle deux scribes qui se sont partagé le travail de façon irrégulière.

3° *M* contient des remarques dont voici le relevé complet : 1 *v* [2] Et as Bretuns tot lesse (cf. 9 *r* E. a. B. tote l. — 16 *v* Ke nous par ceste — 24 *v* Tote li devineour — 32 *v* Cumbate tei — 38 *v* Vist qe tenir — 46 *v* Kant prest et apparailez (cf. 47 *r* K. p. et apparailliez) — 54 *v* Reis Audeberd — 62 *v* Vint anz fu reis — 70 *v* Dedenz ces trois jours — 78 *v* Tote cum li traitre (cf. 79 *r* Tot c. l. t.) — 82 *v* Mais la targe fu — 90 *v* Hai beaus Oliver (cf. 91 *r* Hay beau sire) — 98 *v* Puis fist estraitement — 106 *v* Les unze messagers (cf. 107 *r* L. u. messagiers) — 114 *v* Floripas fu as.

4° *M* est en bon état. Il y a toutefois quelques mots tachés ou effacés. La lecture de certains d'entre eux ne peut être établie que par conjecture [3].

5° Les scribes sont soigneux. Ils ne sont pourtant pas impeccables. Quelques-unes de leurs fautes sont faciles à corriger comme D^2 341 où il faut lire *mais* au lieu de *mai*; D^2 622 où il faut lire *chivilcha* au lieu de *chival*; F^2 395 où il faut lire *chemin* au lieu de *chenin*; F^2 560 où il faut lire *l'entendit* au lieu de *l'entendirent* [4]. Il y a quelques cas de dittographie : par ex.

1. Voir *Catalogue of valuable printed books, important autograph letters, literary manuscripts, historical monuments etc.*, publié par Sotheby, 4 mai 1936, à l'occasion de la vente de la *Property of John Stackhouse Pendarves, Esq.*

2. Ce feuillet devrait être numéroté 8.

3. On trouvera à ce sujet les indications nécessaires dans les notes.

4. Nous avons conservé ces formes telles quelles dans le texte et avons indiqué en note les corrections qui s'imposaient. Nous n'avons pas jugé utile de mentionner les dittographies.

*D*² 140 et 323 *9om*, 236 *ches9om*. Dans certains cas on ne saurait dire, étant donné le caractère indécis de l'anglo-normand, si l'on a affaire à une faute de scribe ou à une prononciation spéciale : par ex. pour *D*² 599 *cominalté*; *F*² 1198 *debrusé*, 1567 *debruser* ; *D*² 20 *bris*, 659 *chambe*, *F*² 1017, *Lapan*. Sont-ce de simples méprises pour *comunalté*, *debrisé*, *debriser*, *prise*, *champ*, *Laban* ? Ou ces graphies ne correspondraient-elles pas à une région où l'on confondait *i* et *u* ainsi que les sourdes et les sonores [1] ?

Il y a des lacunes tant dans *D*² que dans *F*². Dès le début, *D*² n'a rien qui corresponde à *D*¹ 7, ce qui rend le sens de *D*² 6-7 des plus obscurs. Dans *F*² 1678-1679 on ne trouve plus trace de la lance qui figure dans les passages précédents relatifs aux reliques.

Il y a enfin des leçons douteuses qui peuvent provenir soit d'inattention, soit de précipitation, soit d'une confusion due à un excès de condensation du texte original. On aura une idée de ces difficultés en se reportant aux vers et aux notes de *D*² 186 et 770 et de *F*² 520-521.

6° Les scribes usent d'une grande capitale ornée pour l'initiale de *Signurs*, premier mot de *D*² f. 64 *r* et de *F*² f. 84 *r*. Dans le reste du texte ils emploient des capitales rouges simplement pour « donner de l'air ». Ils n'observent pas de règle fixe dans leur système de divisions. Dans le cas de *F*² 666-709 la capitale souligne simplement l'apparition de chaque nouvel orateur. Parfois le même groupement comprend deux assonances différentes : dans *D*², 815-832 en *-a* font corps avec des vers en *-éz* qui précèdent et des vers en *-é* qui suivent; dans *F*², 216-232 en *-é*, *-ié* ne sont pas séparés de 210-215 en *-our*, *-ur(e)*, 1364-1414 en *-é*, *-ié*, *-i*, de 1339-1363 en *-on(m)*, *-oun*, *-un*; ni 1487-1517, en *-ér*, *-iér*, *-ir*, de 1462-1486, aussi en *-o(i)n(m)* *-oun(m)*, *-un(m)*; ni 1582-1593 en *-our*, *-ur* de 1578-1581 en *-is*, lesquels d'ailleurs auraient dû, à titre d'assonance en *-i*, être rattachés au groupe 1547-1577; ni 1594-1601 en *-ant* de 1582-1593 en *-our*, *-ur*. Comme dernière singularité citons *F*² 1518-1577 : ces vers rimant en *-er*, *-ier* (y compris 1552 et

1. Et encore pour *Lapan*, le *p* au lieu du *b*, pourrait-il être amené par « *p*eine *p*out eschaper » qui suivent immédiatement le nom propre.

1572-1577 en *-ir*, terminaison qui dans notre texte rime avec *-er*, *-ier*) sont coupés en trois tronçons après 1517, 1531 et 1546.

7° Il y a lieu enfin de relever deux mentions manuscrites dues à une main moderne : 1° f. 63 *v* : *La Destructioun de Rome par Laban de Espagne; Sarazin; et Fierenbras, son fils, en le temps du Charlemayne* [1] ; 2° f. 83 *v* : *La Romance de Fierembras d'Alisandre, fils de Laban d'Espaigne.*

II

Les deux poèmes suivent le même système de versification. Ils sont construits tous les deux sur une rime-assonance qu'on pourrait appeler « générique » et qui est constituée par le son fondamental *-é*, avec lequel se confondent les terminaisons en *-ié*, *-i*. Cf. D^2 50 *plaisir* ; 162 *trair* ; 301 *pais* ; 605 *ferir* ; 607 *morir* ; 608 *languir* [*N. B.* — 932 *choisé* ; 960 *pleiser*]. Cf. F^2 18 *venir* ; 36 *garnie* ; 432 *iissir* ; 605 *detenir* ; 613 *joir* ; 618 *overir* ; 751 *venir* ; 753 et 766 *ferir* ; 1005 *morir* ; 1015 *tenir* ; 1028 *trair* ; 1053 *issir* ; 1364 et 1365 *pris* ; 1488-90 *honir*, *ferir* ; 1735 et 1743 *departir*. [*N. B.* — 632 *qeor* prononcé soit *qeer* soit *qoer* ; 748 *vener* ; 1234 et 1568 *succurer* ; 1443 *succurerz* ; 1450 et 1453 *choisés* ; 1502 *seiser* ; 1574 *renovelir* ; 1575 *muscir* ; 1717 *pleiser* ; 1731 *enfranchier*].

Seuls font exception :

1° D^2 815-832 qui riment en *-a*, soit 18 vers sur un total de 990 ;

2° F^2 210-215, 1339-1363, 1462-1486, 1582-1593, qui riment-assonent en *-o*, *-oi*, *-ou*, *u-* (+ nasale) ou en *-(o)ur*, et 1594-1601, qui riment en *-ant*, soit 76 vers sur un total de 1775.

On peut considérer, en somme, que D^2 et F^2 constituent chacun un poème en mono-rime-assonance, c'est-à-dire qu'ils forment chacun une seule laisse en *-é*, à peine coupée. Les deux poèmes dérivent d'un original composé en alexandrins : ils ont conservé fidèlement la mesure de beaucoup de ces alexan-

1. Il ne reste que la partie inférieure des six premiers mots de *La* à *Laban*.

drins de base et l'on pourrait facilement en reconstituer nombre d'autres au prix de très légères modifications.

Les deux poèmes ne sont pas moins semblables par la langue que par la versification. Les quelques différences qu'on peut remarquer sont attribuables aux deux scribes. A travers les innombrables déformations dues à l'anglo-normand, les deux textes ont conservé plusieurs traces dialectales qui permettent de rattacher leur original à la région normande et nord-est de la France. Il est possible que les deux textes aient été composés par le même remanieur, mais il est impossible de le prouver. Et d'ailleurs la solution de cette question est d'importance secondaire, le remanieur n'ayant pas tenté de faire œuvre d'unification entre D^2 et F^2.

III

Toute brève que soit la rédaction de D^2 F^2, elle n'est pas fragmentaire. Les diverses parties de la narration sont parfaitement unies entre elles et forment un tout d'une composition très satisfaisante. Les quelques défauts des copistes signalés plus haut n'apportent pas d'entrave sérieuse à l'étude des rapports entre 1° D^2 et F^2, 2° D^1 et D^2, 3° F^1 et F^2. Cette étude donne les résultats suivants [1].

1° Les analogies entre D^2 et F^2 ne suffisent pas pour permettre de considérer D^2 comme constituant la première partie d'un poème dont F^2 serait la suite et la fin. La thèse de « l'unité » ne résiste pas aux objections. Voici les principales : D^2 ne contient aucune allusion aux circonstances qui ont inspiré à Floripas son amour pour Guy de Bourgogne. La brusque révélation de la belle Sarrasine, F^2 827-828, nous surprend encore plus qu'elle n'a dû surprendre le neveu de Charlemagne. — Dans D^2 rien de cette Maragunde qui d'ailleurs n'apparaît guère dans F^2 562-577 que pour être envoyée par Floripas

1. F^1 représente la vulgate de *Fierabras*. Pour certains détails H (ms. de Hanovre) se rapproche plus de F^2 ; mais pour certains détails seulement. Cf. Ida Wirtz, *Studien zur Handschrift IV. 578 der Provinzialbibliothek zu Hannover, der Chanson de geste Fierabras d'Alixandre*, Inaugural-Dissertation, Göttingen, 1935. Les conclusions que nous avons tirées de la comparaison entre F^1 et F^2 valent également pour F^2H.

en un monde meilleur. — Rien dans D^2 des deux « boistes du basme » que F^2 166 nous montre « troussées » à l'arçon de Fierabras et que l'auteur nous présente comme quelque chose dont il aurait précédemment parlé. — Rien dans D^2 qui nous explique pourquoi F^2 86 nous découvre un Olivier qui « git en sun lit, malement naveréz », alors que D^2 nous le laissait présumer en excellente santé. Olivier n'aurait pu être blessé que dans le combat décrit dans D^2 968-979 ; mais il n'avait pas pris part à cette mêlée et Charlemagne avait été seul avec Roland à conduire les 60.000 Français contre Fierabras et ses 50.000 Sarrasins.

2° Il suffit d'un examen rapide pour être frappé des concordances et des analogies qui existent entre D^1 et D^2. Ce qui saute immédiatement aux yeux, c'est le nombre des vers qui dans les deux chansons présentent une singulière identité ou similarité de sens et d'expression, par ex. : D^1 et D^2 1-6 ; D^1 8-11 et D^2 7-10 ; D^1 20-21 et D^2 12-13 ; D^1 112 et D^2 69 ; D^1 132 et D^2 93 ; D^1 201 et D^2 110 ; D^1 227 et D^2 154 ; D^1 240 et D^2 319 ; D^1 248 et D^2 324 ; D^1 251 et D^2 325 ; D^1 294 et D^2 333 etc., etc.

Mais ces ressemblances ne doivent pas nous faire illusion : il y a en effet entre D^1 et D^2 des différences nombreuses [1]. Il y en a une première catégorie qui ne nous arrêtera pas longtemps. Rien dans D^2 qui corresponde à D^1 75-79, possessions de Balan ; 85-87 et 161-163 frères et conseillers de Balan ; 202-210, expédition des brefs de Balan ; 252-262, portrait de Floripas ; 333-363, descriptions de l'intérieur du bateau de Balan, de la chambre et de l'emploi du temps de Floripas ; 419-440, cérémonial qui accueille Balan lors de son débarquement ; 462, partie d'échecs de Balan ; 1132-1146, péripéties du voyage entrepris par les messagers du pape. A vrai dire, rien de tout cela dans D^2 ; mais ne pouvait-on sacrifier tous ces détails, étant donné leur peu d'intérêt pour l'action même ? Ne nous étonnons donc point de les voir supprimer dans un résumé et ne nous étonnons pas non plus de voir D^2 transposer quelques épisodes de combats ou de trouver maint désac-

1. Pour plus de clarté, nous employons les seules formes *Balan* et *Lucifer* qui représenteront *Balan-Laban* et *Lucafer-Lucifer*.

cord entre ses données numériques et celles de D^1. Mais retenons les divergences suivantes.

Parmi les reliques D^1 ne mentionne pas la lance qui figure dans D^2 16 et 835. Il ne la mentionne nulle part, dans aucun des passages relatifs auxdites reliques D^1 24-28, 1270-1274 et 1279-1281. — D^1 113-139 et D^2 81-96 épisode des marchands dissemblable. — D^1 221-300 et D^2 319-355, scène où Lucafer demande la main de Floripas. Floripas est beaucoup plus réservée dans D^2 : elle n'y commence pas, comme dans D^1, par donner à Lucafer un coup de poing en plein visage lorsque celui-ci se dispose à l'embrasser ; elle ne marmonne pas non plus les paroles haineuses de D^1 295-297. En outre la demande de Lucafer n'a pas lieu, comme dans D^2, au moment du départ de la flotte sarrasine, mais bien après la première victoire de Lucafer. — D^1 333-378 : rien de correspondant dans D^2 ; rien surtout de correspondant à D^1 373-378 et pourtant il y aurait eu là pour D^2 une bonne occasion de nous préparer au grand événement, le futur baptême de Floripas, et de nous faire pressentir son amour pour Guy de Bourgogne. — Rien dans D^1 qui corresponde à la première apparition du géant Estragot (D^2 417-420). A partir de D^1 720 et de D^2 234 les rôles et les exploits de Lucafer et de Fierabras ne cadrent plus dans les deux poèmes. — D^1 984-1063 et D^2 485-504 : ruse de Lucafer différente. — D^1 1270-1284 et D^2 834-835 : question de la lance et des barils examinée p. 23. D^1 1324 Balan conserve les reliques dans son coffre ; D^2 880 Floripas est commise à la garde des reliques qui sont enfermées dans la tour. — D^1 1390-1395 Charlemagne prononce une partie des paroles que D^2 906-914 met dans la bouche de Guy de Bourgogne. — D^1 1449-1507 et D^2 942-990 tant par le mouvement général que par le détail diffèrent jusqu'à en être contradictoires. Dans D^1 c'est Charlemagne qui ordonne de prendre d'assaut la ville ennemie et cette ville s'appelle Morimunde ; dans D^2 c'est Fierabras qui sort de sa ville pour attaquer l'armée de Charlemagne ; et la ville s'appelle Aigremore, Dans D^2 c'est par un espion que Balan a appris l'arrivée de l'ost chrétienne. Rien d'analogue dans D^1. Dans D^1 Roland est accompagné d'Olivier, de Guy de Bourgogne et d'Oger le Danois. Charlemagne ne marche pas avec eux contre l'ennemi. Fierabras commence par attaquer

Olivier qui porte la bannière royale ; il le blesse grièvement ; puis il attaque et blesse Roland ; suit enfin l'affaire du gué que l'arrivée de Renier de Gennes et des « vieillards barbés » empêche seule de tourner au désastre. Dans D^2 c'est Roland qui voit venir les paiens, c'est lui qui porte la bannière et il est accompagné de Charlemagne et de Charlemagne seul. Il n'est pas question d'un secours quelconque apporté à un moment quelconque par les vétérans du grand Empereur. Ceux-ci se contentaient de se battre en même temps que les autres contre les mêmes troupes ennemies. Il y a donc en D^2 un raffinement de mépris dans l'affront que Charlemagne cause à ses jeunes chevaliers et qui très naturellement provoque le « dur courroux » de Roland, le seul personnage, ne l'oublions pas, qui, *en cette version*, soit directement visé par la malveillance de l'empereur.

En dernier lieu un certain nombre de noms propres ne se trouvent que dans une de nos chansons. D^1 ne connaît par ex. ni Espiard (D^2 114) ni Harnaus de Dôle (D^2 277-279) ni Patrice de Pontif (D^2 479-482) ni le comte Roald (D^2 549-553) ni Iseré (D^2 217-223 et 766-814). — D^2 ne connaît, par ex., ni Babilan ni Marsire ni Bruan (D^1 85-86) ni Clamaton ni Mordant ni Eulzunt ni Tempesté ni Brutan ni Parsagon ni Gaubu ni Tenebré ni Baufomé (D^1 161-163) ni Garin de Pavie (D^1 514-17 et *passim*) ni Tanpin del Gué (D^1 861-863) ni Tabour (D^1 1203) ni Embrun (D^1 1240) ni les Ascopars (D^1 98) ni la tour Croissant (D^1 520) ni la tour Noiron (D^1 538) ni le mont Chevrel (D^1 595) ni Morimonde (D^1 1351) etc., etc.

3° Comme pour D^1 et D^2, nous trouvons d'abord dans F^1 et F^2 un certain nombre de vers identiques ou très rapprochés. En voici quelques-uns : F^1 198-200 et F^2 86-88 ; F^1 277 et F^2 104 ; F^1 282 et F^2 110 ; F^1 396 et F^2 135 ; F^1 618 et F^2 161 ; F^1 1055-1056 et $F^2$201-202 ; F^1 1498-1500 et F^2 358-9 ; F^1 1599 et F^2 352 ; F^1 1622-1623 et F^2 395-396 ; F^1 2571 et F^2 782 ; F^1 2572 et F^2 784 ; F^1 2574 et F^2 785 ; F^1 3660-3662 et F^2 1291-1293 ; F^1 3674 et F^2 1305 ; F^1 4431-4432 et F^2 1380-1381 ; F^1 4767 et F^2 1463-1464 [1] ; F^1 4770 et F^2

1. Cf. leçon du ms. *a*, édition F. Guessard, p. 200, l. 2. La leçon de *a* se

1466 ; F^1 4776 et F^2 1469. En outre les laisses de F^1 5069-5079 et de F^2 1582-1593, toutes deux en *-our*, présentent pour le début, et les laisses de F^1 5080-5093 et de F^2 1594-1601, toutes deux en *-ant*, présentent pour la fin une remarquable correspondance de sens et d'expression.

Mais d'autre part que de divergences tant dans les lignes générales que dans la composition et les épisodes, aussi bien essentiels que secondaires ! Conception d'ensemble et exécution de détails apparaîtront nettement divers et souvent opposés dans les passages suivants qui suffiraient à démontrer l'écart d'inspiration des deux rédactions ;

1° F^1 354-1672 et F^2 118-452, combat d'Olivier et de Fierabras, et plus particulièrement mise en œuvre du motif des barillets ; indication de l'endroit où tombe le baume : *prés du far de Rome*, dit F^1 1049, en restant fidèle, de façon tout à fait illogique d'ailleurs, à la tradition transmise par Philippe Mousket dans sa *Chronique* 4705-4707. *Vers la river*, dit F^2 195 de façon vague mais avec une inconsciente ingéniosité.

2° F^1 1416-1506 et F^2 344-459, reddition de Fierabras, F^1 1836-1862 et F^2 470-497 soins donnés à Fierabras et son baptême.

3° F^1 1685-1691 et *passim* et F^2 432-438 et *passim*, capture d'Olivier, de Roland et de leurs compagnons. Le désaccord absolu des deux versions en ce qui concerne ce nœud essentiel de l'action, se répercute sur l'économie générale de chacun de ces poèmes.

4° F^1 2236-2255 et F^2 806-850, exposé des circonstances où Floripas révèle son secret et les multiples actes où la poussent son amour pour Guy et sa haine pour Balan. (Remarquer, en passant, ce détail significatif : F^2 826-831 n'a rien qui corresponde à F^1 2241-2243 où Floripas fait allusion à Lucafer abattu par Guy de Bourgogne.)

5° F^1 2256-2321 et F^2 649-722, la double ambassade : 1° celle, envoyée par Charlemagne, et comprenant dans F^1 Roland, Naimes, Basin, Thierry, Oger le Danois, Richard de Normandie et Guy de Bourgogne, dans F^2 Naimes, Thierry,

---

rapproche plus de F^2 1464 que le correction empruntée à *c* et donnée dans le texte p. 144, v. 15.

Oger le Danois, Guy de Bourgogne, Foukes, Alloris, Neiron, Renier de Gennes, Bérard, Brier ; 2° celle envoyée par Balan comptant dans F^1 2336-2373 quinze rois et dans F^2 723-744 douze rois seulement. Péripéties et discours différents. (Remarquer notamment dans F^2 l'absence de l'allusion de F^1 2614 à la mort de Corsuble et de Mautrie.)

6° F^2 2841-2966 et F^2 851-923, circonstances qui précèdent la mort de Lucafer et, en particulier, détails relatifs à la technique du jeu du charbon.

7° F^1 2967-4707 et F^2 924-1448, événements qui se rattachent à la bataille du palais comme F^1 3043-3111 et F^2 1073-1117, scène de la ceinture de Floripas ; F^1 3207-3230 Thierry et Basin, F^2 1121-1122 Naimes et Oger commis à la garde du pont-levis, F^1 3936-4000 et F^2 1281-1288 départ de Richard de Normandie.

8° F^1 4708-5093 et F^2 1449-1606, quelques parties de l'épisode du pont de Mautrible, par ex. arme d'Agolafre, F^1 4742 hache, F^2 1463 bâton ; F^1 4763-5068 et F^2 1482-1601 combat pour le pont et la ville ; F^1 4958-5028 et F^2 1547-1565 épisode de Ganelon. (Remarquer que F^2 laisse à peine deviner le courage et les hauts faits de ce personnage auquel il donne d'ailleurs un rôle des plus réduits par rapport à celui que lui confie F^1.)

9° F^1 5094-5861 et F^2 1602-1671, dernières mesures prises pour la délivrance des seigneurs prisonniers et de Floripas et heureux résultat de ces efforts. F^1 5094-5133 (sans correspondant dans F^2), mise en marche de l'armée de Charlemagne ; F^1 5142-5391 et F^2 1602-1612, façon dont Balan, Floripas et Naimes apprennent que l'armée approche, F^1 5194-5260 (sans correspondant dans F^2) rôle joué par les reliques dans la victoire des Français ; Sortinbran tué F^1 5671-5709 par Renier de Gennes ; Sortibran tué F^2 1638-1640 par Fierabras.

10° F^1 5882-6219 et F^2 1672-1775, célébration de la victoire : notamment attitudes des divers personnages et succession des événements. Ceux-ci ne concordent même pas chronologiquement F^1 5886-6100 et F^2 1673-1742 pour la mort de Balan, le baptême de Floripas, la restitution des reliques etc. F^1 6023-6156 (sans correspondant dans F^2), fêtes en l'honneur des reliques, célébration des noces, miracle du gant, jeux après

dîner, songe de Charlemagne ; F^1 6195-6219 et F^2 1761-1768, répartition des reliques, lieu où se fait cette répartition. (Remarquer que l'origine du lendit et les allusions à Pinabel et à Thierry sont sans correspondant dans F^2.) Enfin F^2 1773-1775 (sans correspondant dans F^1), mouvements de Charlemagne.

Les conclusions à tirer de ces diverses comparaisons peuvent se résumer ainsi :

1° D^2 et F^2 sont indépendants l'un de l'autre. Rien ne permet d'établir l'antériorité de composition de D^2 par rapport à F^2 et ces nouveaux textes ne font pas avancer d'un pouce la question des rapports entre la *Destruction de Rome* et *Fierabras*,

2° D^2 et F^2 ont tous les caractères de remaniements. Mais la forme abrégée sous laquelle D^2 F^2 se présentent à nous est-elle la forme originelle de ces remaniements ? ou bien ces remaniements remontent-ils à une version plus étendue, qui différerait de D^1 et de F^1 et qui ne nous serait pas parvenue ? Question qui ne pourra être résolue avant la découverte de nouveaux documents.

En tout cas il y a un fait certain : *The Sowdone of Babylone* (*S*) est en parfait accord avec D^2 et F^2 pour la plupart des points sur lesquels il diffère de D^1 et F^1, et une comparaison minutieuse prouve que *S* suit très fidèlement D^2 et F^2, dont il n'est très souvent qu'une traduction littérale [1]. Cela est fâcheux pour la renommée d'originalité qu'on s'était trop hâté (cf. *S*, *Introduction*, p. XXXIII) d'accorder à l'auteur du *Sowdone of Babylone*. Mais notre Anglais a, par ailleurs, assez de qualités et de valeur, il manie son savoureux dialecte d'East-Midland avec assez de talent pour que, comme au roy Lawis,

li face pardoun la virge honoré !

1. Voir à ce sujet H. M. Smyser, *A new manuscrit of the Destruction de Rome and Fierabras* dans Harvard Studies and Notes in Philology and Literature, XIV, 1932, p. 339-349.

[LA DESTRUCCION DE ROME]

[64 *r*] **S**ignurs, ore fetes pees, franke gent honoree,
Gardéz qe il n'i ert noise ne corouce ne mellé,
Si orréz bone chançon, de bien enluminé ;
N'i avera fable dit ne mensoine prové.
Nuls de les autres jugelours qels le vous ont cuntee
Ne sevent del estoire vailliant un darré ;
Mais Gauter de Doway od la chier membré
Et li roy Lawis, dunt l'alme est trepassé,
— Ke li face pardoun la virge honoré !
Par luy et par Gauter fu l'estoire auné,
A Saint Denis de France escrit et translaté.
Desormais vous dirray, seignurs, la verité,
Com la cité de Rome fu destruit et guasté
Par Laban d'Espaigne, li soldan maleuré,
Et par Fierenbras, sun fiz, li vassals redouté.
Les relikes en robbierent Jhesu de majesté,
Les clowes et la corone et l'ensigne honoré
Et la launce dunt Dieux out le queor percié.
Ellas ! mar les pristrent, car chier ert comparé,
Kar pur cele bris fu puis maint teste coupé,
Mainte poigne et braz et maint membre trenché,
Maint alme as paiens hors de sun corps saché
Par le roy Charls de France, li fort coroné.
Cil amena grant ost et mult beal assemblé,
Rollant et Oliver, qi tant furent preisé,
Duc Neimes de Baver et Ogier l'aduré,
Danz Gy de Burgoine et Terri l'onuré,
Foukes et Alloris et Neiron li barbé,
[64 *v*] Genes et Berard, qi sunt mult redouté,
Et danz Brier de France et tote li douze pier.
Les relikes en recunquist, si les mena arere.
Par els fist maint eglise en France honurer.
Ore m'escotéz, seignurs, barons et chivaler :
Si vous dirrai coment le contek muet primer.

N. B. — Le texte de cette édition reproduit les leçons fautives et douteuses de M. *Corrections et applications sont données en note. Les abréviations sont résolues et les dittographies ne sont pas indiquées.*

6 *lacune*. Cf. D[1] 7 — 20 bris : *prise* ou *prix*.

Laban d'Espaigne est à Aigremore, sa cité.
Od luy furent douze rois et qatorze admiré.
Laban d'Espaigne ad ses barons assemblé
Car feste s'en vousist tenir en s'admirable cité.
Qant de tote part s'en furent assemblé,
A lour temple s'en vont par un matiné ;
A Tervagant et a Appolyn lour offerent ont doné.
[65 r] Puis retournerent al palais principé.
Laban est en la sale d'Agremore entré,
Ke fu de samites ar ore curtiné.
Les tables sunt covertz, les salers posé.
Les busines en sonnerent, a laver sunt alee.
Laban d'Espaigne s'est assis al mangier.
Dejouste luy Floripas, qi tant pout amer ;
Puis se asistrent li rois et li principer.
Bien s'en furent servy chescun a sun plaisir.
Espessement en portierent le vine li boteler.
Kant il urent mangé ceo qe lur vint a pleiser,
Les napes furent oustéz, si pristrent a laver.
Laban d'Espaigne s'en leve primer ;
Brullant en apelle, sun mestre conseiller :
« Faitez mes venours de maintenant mander.
En la rochier voil mes urs salvage chacier. »
Laban li soldan s'est munté li destrere ;
Od luy fu Fierembras, qi tant pout amer.
Si muntierent grant masse des ducs et chivaler.
Li venours comencierent lur brachetz descopler.
Cum il furent enchaçant dejouste le graver,
Si aparceurent un dromonde vers la rive sigler,
Et en la fare d'Agremore se pristrent aancrere.
La chaleure fu grant, si comenceit a bruler.
Laban s'est discendu desouz un oliver ;
Mais li serjaunz Laban s'en pristrent acurer.
As mariners s'en houschent : « Ou devez aler ?
A ki sunt les avoires qe faites amener ? »
Mais li notoners n'i deignent od els parler.
Cil launcierent lur batele, al terre se font hastier.
Fierembras lur encuntre, si lur va demander :
« Dunt estes vous, seignurs ? Ne me devez celer.
— Sire, de Babiloigne sumus, dejouste la Rouge mer.
Ou est Laban d'Espaigne ? Ore nous va mustrer.

---

44 ar *lire* ad : *avec* — 67 acurer : *accourir*

— Par Mahon ! » dit Fierembras, « amis duce cher,
Veez la ou il siet, dejouste cele oliver. »
[65 *v*] Qant les marchauntz le vist, cel part pristrent aler.
Laban les veist, si les prist areisoner :
« Di, va, dunt venéz vous ? Ou devéz aler ?
A ki sunt les aveirs qe faites amener ?
— Sire, » dit un marchant, « ne vous qiorge celer :
De Babiloine sumus ; a vous venimes moustrer ;
De purpres et des cendals bien nous feimes chargier.
A vous en quidames nos avoires amener.
Un contrariouse vent nous fist returner.
Jusc'a la fare de Rome nous covendreit aler.
Qant cils de Rome nous virent en la fare aancrere,
Tost nus corrent sure od les brancs d'ascier.
Vint marchanz en occierent, si nous firent robber.
Ne nous lessierent la valu de un dener.
Vostre honmes sumus, si penséz del vengier. »
Kant Laban les oist, si quida forsener.
Si jura Mahon q'il cunparunt mult chier.
De maintenant munta le corant destrere.
A sa paleis d'Agremore ne fina de coiter.

Laban d'Espaigne s'est asis en un chaier.
Sortibrans en apele, si mestre consailler :
« Ami », dist il, « or cea venéz.
Vous savéz bien qe les Romeins m'unt corouciéz,
Kant mi gent en ont robbé et tuéz.
La cité dust estre le mien par grant antiquitéz.
— Sire, » dist Sortibrans, « des ore ne atargiéz.
Ore seit vos brefs escrit et seeléz.
Si maundéz touz vos rois de vostre fealtéz
Ke nul ne remeine, se il eit sauntéz.
Dunc irréz a Rome, qant estes aprestéz.
La trespas q'ils vous firent dunc soit amendéz.
— Par Mahon ! » dist Laban, « ceo conseile senéz. »
Tost sunt ces brefs escrit et seeléz.
Espiard, li messagier, ad Laban appeléz.
Cil currereit d'un raundun cent lues mesurés
Ainz q'il fut maté ou lasséz.
[66 *r*] « Espiard », dit Laban, « ore tost hastiéz.
Si somonéz tuz les rois, ducs et admiréz,
Q'il soient a moi venuz dedenz cest mois passéz
Et gardéz qe mes brefs lur soit bien mustréz.

— Sire, » dist Espiard, « volunters et de gréz. »
Cil prent les brefs, si s'est encheminéz.
Tant ad ses journés coruz et hastiéz
Ke dedenz un mois les ad tuz assembléz.
Touz sunt venu a Aigremore ; Laban ont saluéz :
« Seignurs, ore vous dirai pur qei vous ai assembléz.
Un trespas moi est fait, cum ja en orréz,
Par les Romeines, qe mi gent ont robbé et tuéz.
Mes marchaunz de Babiloigne ont vilement menéz.
Tot les ont robbé, occis et tuéz.
N'i eschapeit qe set, dunt su irréz.
— Sire, » dit un roi, (de Aufrike fu neez;
[66 v] Lucafer de Baldas cil fu apellez),
« Sire, ore soient vos nefs trestuz apparailléz.
Vos tentes et vos pavilons dedenz i metéz.
Du fourment et du vine a planté le chargiéz,
Et des aveines ensement pur pestre vos destrés.
Treis cent mil chivalers od vous i amenéz.
Jusc'al la cité de Rome en hastiéz.
Ainz q'el seit destruit, ja ne returneréz.
— Par Mahon ! » dist Laban, « bon conseil moi donéz.
Desormais destruerai saint cristientéz. »

Laban ad fait ses nefs aparaillier.
Set cent i furent, si com l'oi cunter.
Des vitailes les fist mult bien chargier,
Les destrers et les cursers dedenz les nefs entrere.
Hai ! Dieux, tant en veiscés, tanz penucel reflamber
Et maint bel targe et maint escu d'or mier !
Laban fist Floripas sun dromonde entrer.
Unc en tiel nefs a nul jour oistes parler.
Deus mast en avoit de deus cent piéz a mesurer,
Les voiles des cendals cosu a or mier.
Laban et Fierembras ont la dromunde entré
Et tot li altre baron de la loi paiené.
Ceo fu par un matin ; le jour fu beal et cler.
« Le vent ont bone », dient cil notoner.
Desur les mastes firent Appolin drescier
Et Tervagant sur l'altre, pur Franceis manacier.
Les voiles enhaucierent, si pristrent a sigler.
Ore aide Dieux a Rome, li verrai justiser !
Car i lur crest grant guere et mortel encumbrere.
Tant nagent jour et nuyt par la halt mer

K'en la fare de Rome s'en pristrent aancrere.
Les pontz en font vistement al terre jetter ;
Les destrers de Surie i font dehors trair ;
Les tentes et les pavilons sur terre en fist portier ;
Laban fist sa feille tost al terre aler ;
Totes les pavilons en firent tost ficher ;
Totes les nefs voiderent, a terre pristrent aler.

[67 *r*] Laban d'Espaigne est issu de sun nefs.
A sun pavilon voit, q'est bien curtinéz.
Lucafer de Baldas en ad apelléz ;
C'est un fort roi de la loi paienéz.
« Faistes tost aparailer dis mil Sarrazins arméz.
Si gaitéz le pais de lonc et de liéz.
Gardéz qe vous n'eschape moigne ne abbéz,
Clere ne nonaile ne prestre ordeinéz.
Desormais destruerai saint christientéz.
— Sire, » dist Lucafer, « si com vous comandéz. »
Lucafer en fist dis mil tost armer
Et il meismes i mont l'afferant destrer.
Cil comencierent le païs traverser.
A tuz q'ils troverent de rançon n'estoet mestier.
En trois jours ont ars trente jornés entier.
[67 *v*] Haye ! tant fu destruit maint bele moustier,
Maint abbé et fermerie tot purtrait de pier !
A touz q'ils troverent firent les testes coupier :
N'i esparnierent le prestre q'estoet al altier.
Dis Franceis eschapierent ; a Rome vont aler.
N'i out un soul qi n'avoit membre copé,
Braz, poigne ou oraille ou baulevre trenché.
Tost devant l'apostoille si l'ont merci crié :
« Hahi ! beau pier, mercy pour l'amour Dee !
Tot le pais est de Sarrazins pueplé ;
N'i lessent a destruir moustier ne abbé. »
Qant l'apostoil l'entent, si fu espounté.
Un miraour i aveit, qe Aristotle out formé.
Cil fu sur un tour en halt lieu posé.
Trente lues l'em purreit veer de lonc et de lee.
Savaris, un conte, s'en est tost munté ;
En le miraour a poié, si l'ad bien avisé.

---

162 trair : *tirer* — 183 fermerie : *forteresse* — 186 Dis *semble bien peu, comparé au quatorze mille de* D[t] 559

Les pavilons Laban ad veue par un valé
Et le fu et la fume ; si avale le degré.
Cil est venu al apostoille, tot l'en ad conté :
« Sire, li Sarrazins ont tot le pais gasté. »
Qant l'apostoille l'entent, s'ad de pité pluré :
Dieu et sainte Pier ad soventefoiz reclamé
K'il li doint la grace de tenir la cité.
De maintenant sunt les seinz al berfroie soné.
Tost sunt assemblé tot li barné.
Al grant moustier Seint Pier sei sunt assemblé.
L'apostoille meismes ad premerement parlé :
« Seignurs, ore vous dirroi pur kei estes assemblé.
Laban d'Espaigne est ore arivee.
Douze rois ad amené et qatorze admirré ;
N'i lesse a destruir mouster ne abbé.
Tot le pais degastent de lonc et de lee.
Ore qi bon consail sace, tost nous seit moustré
Coment meulz purrum diffendre la cité.
— Sire, » dit un chivaler qi out a noun Iseré
[68 r] (Cest fu ancien home, si fu gardaine des clefs),
« Sire, s'il voust plest, bon consaille en averéz.
Car mandéz a Charls, li fort roi coronéz,
Se li priéz pur Dieux et soccurs et aiéz ;
Se li mandéz cum paien gent ont la terre gastéz,
Jeo sai bien q'il vendra od mult riche barnéz. »
Savaris s'en redresce, s'ad halt escriéz :
« Sire apostoil, » dit il, « unc ne seit penséz !
Uncore n'y a escu ne hauberc fauséz.
Bien nous les veincrom od la grace de Des.
Demaine m'en iisterai, al vostre congiéz.
Od mei en munterunt dis mil chivalers.
[68 v] Le pais en cercheroms de lonc et de lez.
Si nous les encontromes, mult serrunt malmenéz.
— Par sainte Pier, » dit l'apostoille, « bon grant en averéz.
Dieu vous salve et garde, qi nous ad touz formés ! »
Le jour voit a decline, si vient al vesprés.
Cel nuit unt lur agaites as mures ordeinéz.
L'endemaine, qant li soleil apparust clers,
Savaris se fist mult bel conreiers.
Od luy en muntierent dis mil chivalers,
Touz les escuz au cols, les penucels fermés ;
Jusqe al mestre port sei sunt aroutéz.
Savaris porte un eigle d'or coronéz ;

Cil enhauce la ventaile, s'ad en halt parléz.

« Seignurs barons, » fait il, « franc chivalers,
Vous savéz bien qe paiens ont la terre gastés.
Penséz de vos femmes et de vos heritéz.
Gardéz qe nule cowardie en vous seit trovéz.
Chescuns se tienge od l'autre, ja n'i seit fauséz.
Les paiens assaldroms od nos brancs asceréz.
Gardéz que vilanie ne seit de nous parléz.
Dieu et sainte Pier nous durra la poestéz.
— Sire, » dient toutz, « ja mar n'en parléz.
Ja mais ne vous faldruns, pur les membres coper. »
A itant sunt les portz de la cité ovréz.
L'apostoille leve la meine, si lour ad asouldéz.
Vers les tentes Laban sei sunt acheminéz.
Fierembras d'Alisandre est issuz de sun tres.
Les Romeines ad mult tost aviséz.
En halt voice s'en est tost escriéz :
« Ore as armes, seignurs, franc chivalers !
Les Romaines vous asaldrunt : del difendre pensés ! »
Adunc sei adoubberent Persant et Esclers.
Fierembras en est munté le destrers.
Od li amene qinze mil des paiens diffaiés.
Fierement chivalchierent : Romains ont encontrés.
Savaris lour escrie ; saint Pier ad reclamés.
Cil fu devant les altres dos arpentz mesurés.
[69 *r*] Un Sarrazin encontra qi en Aufric fu nez.
Tiel coupe li done od sa lance quarréz
Ke par mi les coustés en est le fer passéz,
Si qe li fist les estrués par vive force voiderz.
Savaris passe oultre, s'ad halt houschéz :
« Paiens, » fait il, « mal estes arivés.
La forte cité de Rome vous trovera guere assés.
Ja mais ne returneréz, ainz serréz detrenchés. »
Fierembras le oist, mult esteit corouciéz.
Il broche le destrere od ses esporons dorréz.
Denz Hernaus de Dole en ad encontréz ;
Tiel coupe li donne sur l'escu florés
Ke par mi le qeor s'est la lance passés.
Hai ! Dieux. tant i out cel foiz maint coupe donés !
D'ampartz se verserent, braiantz et paumés.

---

254 si lour ad asouldéz : *et leur a donné l'absolution*

Mais neqedent les Romeines sont bien esprovés.
Des Sarrazins ont le jour cinc mil tués.
Le jour passe avant, si vient al nutiers.
Savaris se relie, arere sei sunt turnés.
[69 *v*] Cil entrerent la porte de Rome la cités.
Cinc mil sunt des Romeins mult tost ordeinés
Pur agaiter les mures et les portz de la cités.
Ore les aide Dieux, li roi de majestés,
Car i lour crest grant guerre et mortels encombrers !

L'endemeine, qant li soleil luseit clers,
Laban d'Espaigne est issuz de ses tres.
A Fierenbras demande : « Coment avéz errés ?
— Sire, » dist Fierenbras, « par Mahon, mun des !
Romeines sunt pruz gentz et bien espruvés.
Sis mil sei sunt a Rome eschapés.
De vos gent en urent heer cinc mil detrenchés. »
Laban se jure par Mahon, sun des,
Ke ja mais ne returnerait ainz qe pris seit la cités.
Ore vous dirroms, seignurs, de Lucafer li fiers.
Cil out trente lues cerchié le pais.
Hai ! Dieux, com maint abbei ad destruit et gastés !
N'i se lesseit a occire ne moigne ne abbés.
Dis mil pucels en out enchaenéz.
N'i out un soul qi n'out les oilz bendéz.
A Laban d'Espaigne les ad touz presentéz.
Kant Laban les vist, mult fu joiouse et liéz :
« Par Mahon ! » dist il, « Lucafer, servi m'avéz a grez.
Ne voile qe mi homes seient par els encombréz.
Ore les amenéz, si seient descoupéz. »
Lucafer les ameine en un beal prez.
A touz les puceles furent les chefs copeez.
Jhesu receut lur almes, li roi de majestéz.
Lucafer s'en est a Laban returnéz.
Kant Laban le vist, si l'ad apeléz :
« Lucafer, » dit il, « mult estez senéz.
Kant jeo m'en returnerai, par Mahon, mun dez !
Mult riches te frai des chastels et citéz.

— Sire, » dist Lucafer, « d'un chose vous voil prier.
Si jeo vous rende Charls, qi France ad a bailer,
Rollant et Oliver et li Daneis Ogier,
Richard de Normundi et tot li douze pier,

Dedenz qinze semaines, si com vous voil contier,
[70 *r*] Donéz moi vostre feile Floripas a mulier.
— Volunters, » dist Laban, « si eal le volt granter.
Floripas, » dist Laban, « vous plest il aver ?
— Sire, ne vous estoet uncore trop hastier.
Qant il vous ad conquis Rollant et Oliver
Et totes les terres desci k'en Monpeler,
Adunc le prendrai, si mei vient a pleisir.
— Damoiseal, » dist Lucafer, « et jeo altre ne qier
Par si ke me otreiéz bonement un beiser.
— Par Mahon ! » dist Floripas, « vous l'averéz sanz daungier. »
Adunc se sunt il entrebaiséz.
Ceo nuit ad Lucafer grant joi demenéz.
Le matin, qant le jour aparust cler,
Laban mande Lucafer q'il vienge od li parler.
« Sire Lucafer, » dist il, « n'i penséz de targier.
[70 *v*] Qarante mil en fetes de mes honmes armer,
Si assaiés si en Rome pusséz l'entré aver.
Ja mai ne retournerai pur esté ne yver,
Si n'averai Rome destruit et le muster Saint Pier. »
Lucafer en amenout qarante mil sanz targier.
L'asalt comencierent al mure principer.
Les Romeins s'en pristrent sur les mures rangier.
Bien i s'en diffenderent, cum pruz bacheler.
Hai ! Dieux, tant espessement i veissés les setes voler
Et les Romeines les piers contreval ruer !
Vigorousement sei cuntiegnent cum hardi gent et fier.
Cuntreval la fossé i veissés paiens tresboucher.
Paiens n'i les poeint de rien damagier,
Car la fossé fu parfonde, n'i poeint adeser.
Kant Lucafer vist les Romeins si bien espruver
Et ses gentz espessement en la fossé tresboucher,
Hastivement en comence ses gentz relier.
De maintenant lour comande l'asalt a respiter.
Lucafer vint a Laban, si le voit nuncier :
« Beau duce sire, » dist il, « ci ad mal comencier :
Car les mures n'i pooms a nul lu aprochier,
Kar la fossé est parfonde, n'i pooms adeser. »
Od granz peres comencierent Romeins a ruer.
Kant Laban l'entent, vifs quida aragier.
Fierenbras, sun fiz, si prent a apeller :

---

341 mai (*sic*) — 348 piers : *pierres* — 355 relier : *rallier*

« Fiz, » dist Laban, « mon engineour fetez vener.
— Sire, » fait il, « a vostre comander ! »

Fierenbras d'Alisandre ad Mabon amené.
A Laban, sun pier, si l'ad presentee.
« Mabon, » dist Laban, « ore te me covient conseiller
De la cité de Rome qe nuls n'i poet aprochier.
Parfonde sunt li fossé qe nuls n'i poet rampier.
Ore moi conseilléz de les parempler.
— Sire, » dist l'engineour, « de rien ne vous estoet douter.
Demaine m'en irai au bois dejouste le graver.
S'i couperai le bois, si le frai chargier.
[71 r] Dedenz ces trois jours tote le frai parempler,
Si ke vos honmes i purreint et venir et aler. »
Qant Laban l'entent, s'en prist a joier.
« Mabon », dist Laban, « bien me vas conseiler.
Mahon te beneie, qi tot ad a bailier ! »
Le jour voit a declin, si prent al nutier.
Laban se mist as tentes ; leur agait firent veiler.
L'endemain matin, quant l'aloue prent à chanter,
L'engineour fist dis mil paiens armer.
Chescun aveit un hache, un pikois ou lever.
En un jour en fist Mabon un bois couper.
Od carues fist les trunks et les bruiz chargier ;
Jusc'al la fossé du Rome les fit carier.
Adunc fist les fossés de chescun part raempler
[71 v] Et terre et gravele sur les bruiz poser,
Si qe ils puissent as mures et venir et aler.
Qant Laban le veit, mult prent a joier.
Laban en fist Fierembras apeller :
« Di, va, » dit il, « beau fiz, si te face armer.
Cinqante mil paiens j fetes od vous aler,
A la cité de Rome l'asalt acomencier. »
Ore aide Dieux a Rome, li verrai justiser !
Car i lur crust grant damage et mortele encombrer,
Les Romein curent as mures sarreement rangier.
E vous venu Fierenbras od cinqante mil Escler.
L'asalt comandeit tost acomencier.
Adunc veissés paiens les mures aprochier.
Od grants picois en firent les piers esquarteler.
Et les Romeins s'en diffendierent cum pruz bacheler ;

371, 375 parempler : *combler* — 386 bruiz : *branchages* — 387 du *lire* de

Le jour en ruerent maint grant quarrer.
Adunc veissés paiens verser et tresbouchier,
Mahon et lur dieux soventefoiz reclamer.
Fierenbras aparceut q'i ne les pout damagier.
L'engineour comanda ses engines apparailer.
Adunc veissés les piers espessement voler
El les toures de la mure en maint lués effondrere.
Kant les Romeins n'esteit qe espounter,
Saint Pier od halte voice comencerent reclamer :
« Sainte Marie, dame, pensés de nous aider ! »
Adunc firent les seines au grant berefroi soner.
Romeins i kurerent, trois cent, à la porte estier.
Adunc veissés les setes espessement voler.

Estragot, li géant, vint od un lever.
Les portes de la cité en voureit depescier.
Mais li Romeins le fist arere reculer.
Plumbe bullye en jetterent ; n'i oseit aprochier.
Dunc veissés les paiens lur nefs aancrer
En la fare de Rome al mure principer.
Lour bateaus en firent al mast redrescier ;
Jusc'al toup du mast les tirent sus sachier.
[72 *r*] En chescun batele firent qarante paiens entrer.
Chescun tenout un hache ou branc de ascier.
Si pres furent les kernels que hom i poet rampier.
Quant li Romeins les aparceurent, n'i out que esponter.
Od brancs et od haches les currerent recetter.
Adunc veissés l'asalt del tote a renoveler.
Les Romeins par vive force les firent reculer
Et en lour bateals espessement et verser et braier.
Le jour voit a declin, si vient al nutier.
Fierenbras comande l'asalt a respiter.
A lour herberges s'en turnerent, n'i out que coroucier.
Et les Romeins sei hastierent pur les ports garder.
Tot la nuit enveillerent od la lune k'esteit cler.
L'endemain, qant li soleil aparust cler,
Savaris, li conte, se fist mult bien adoubber.
[72 *v*] Od lui en monta qinze mil Romeins legier.
A l'apostoil est venu cungié demander
Q'ils pussent od les paiens mesme cel jour meller.

---

414 seines : *cloches* — 424 toup : *sommet* (*anglais* top) — 429 recetter : *accueillir*

L'apostoil lour grant, si lour prend asoldier.
Od sa meine benete les prist a seigner.

Savaris del apostoille ad pris cungiéz.
Cil est venu poignant al porte de la citéz.
Od ses genz enparlout cum ja oir purréz :
« Seignurs barons, » fait il, « franc chivalerz,
Ja tost serréz vous od paiens melléz.
Pur icele Seignur qi nous ad touz fourméz,
Gardéz nul cowardie en nul point seit purpenséz.
Penséz de vos femmes et de vos grantz heritéz.
Chescon ce tienge od l'autre, ja ne seit fauséz,
Et si nul seit abatu, tost seit muntéz.
Dieu et saint Piere, q'est nostre awowéz,
Il nous durra hui des paiens la poestéz.
— Sire, » dient touz, « mult bien avéz parléz.
Ja mais ne vous faudroms, pur les membres copers. »
Aitant sunt les ports de la cité ovréz.
Sarreement s'en iissent del admirable citéz.
Vers les tentes Laban sei sunt tost hastiéz.
Fierenbras s'esteit issuz de ses tres.
Vers Rome se garde, s'ad Romeins aviséz.
Veit les healmes lusanz et li penucels fermés.
En halt voice s'est il adunc escriés :
« Ore as armes, seigneurs, franc chivalers !
Les Romeines nous asaldrunt, si sunt tost hastiés. »
Adunc sei adubbierent Persant et Esclers.
Fierenbras s'est munté l'afferant coursers ;
Od luy amene vint mil des paiens diffaiés.
Fierement chivalcherent, Romeins ont encontrés.
Savaris a primes s'ad le destrer hourtés.
Un paien encontre, ki en Babiloigne esteit nés.
Trestot li perce li flanc et li coustés.
Par le vertu del coupe s'est reculés,
Sur le croup du destrere chaï et versés.
[73 r] A itant sei sunt d'amparz fierement melléz.
Fierenbras broche li destrer abrués.
Danz Patrice de Pontif s'en est encontrés.
Tiel coupe li donne sur l'escu florés
Ke par mi li queor s'est sa launce passés.
Hai ! Dieux, tant out le jour maint chief copés !

443 asoldier : *absoudre*

Mais nekedent les Romeins sunt bien esprovéz.
Des paiens ont le jour set mil tuéz.
Lucafer broche le destrier cum hardi chivalers.
Le bauçour Savaris cil ad encontréz.
Tiel coup li donne que le chief l'ad coupéz.
Le baner enseisy od l'egle dorréz.
Adunc relie ses gentz ; grant treison ad purpensé.
Del estour sei mette ; cinc mil paiens l'ont suyé.
[73 *v*] Le baner Savaris ad en halt drescié ;
Vers la porte du Rome s'est tost galopé.
Les Romeins furent sur les mures pur gardier la cité.
Virent le baner Savaris, lour avowé ;
Par l'egle d'or l'ont conu et avisé.
Cils quidoent qe Savaris fu arere repairé ;
Cils curent al port, si le ont debarré.
Lucafer i entre, qi le baner aveit seisé,
Et cinc mil paiens de la loi paiené.
Kant il urent touz la porte entré,
Les portes enbarrerent : Romeins ont escrié.
Od lour brancs d'ascier ont meintz decolé.
Kant Romeins ceo virent, si sunt esponté.
Al secunde baile en corerent, la porte ont barré.
Adunc fu la noise grant en la cité.
Les grantz seines furent al berefroi soné.
Les dames et les damoisels ont tendrement pluré.
Adunc fu sainte Pier soventefoiz reclamé
K' il lour doint la pouer de tenir la cité.
Kant Lucafer et ses compaignuns furent touz entré,
Lucafer s'est hastivement sur les mures hastié.
Le baner Savaris ad as kerneaus fiché.
Lucafer ad adunc grant joi demenéz.
Al secunde baile s'en est tost hastiéz.
Un fort asalt en ad iloec comenciéz ;
Mais li Romeines furent as kerneaus raungiéz,
Ke lour ont defendu d'aver l'entréz.

Savaris fu en l'estour od paien gent mellé.
Sun bon destrer en fu iloec a mort jetté.
Touz ses compaignuns fureut ocis et descopé.

---

486 bauçour *même sens que* baucent : *cheval. Cf.* **D**[2] 519 *où l'on rappelle que c'est le cheval de Savari qui a été tué. Ceci est confirmé par* **D**[1] 1085. — 490 suyé : *poursuivi* — 506 *voir* 414 *note*

N'i remeist qe seisante dos : a itant furent esmé.
Savaris s'est vers Rome tost hasté.
Car pur vèir en quidout de aver l'entré.
Mais les ports contre li furent ferme barré.
Qant Savaris ceo vist, si fu espounté.
[74 *r*] Dieu et saint Pier ad soventefoiz reclamé.
Il sout bien q'il fut descevé et cressé.
A itant vint Estragot, qi out la goule baié.
Teste out du sangler ; si fu roi coroné.
Od sa mace q'il tenoit ad Savaris encontré :
Tiel coupe li donne od sa mace quarré
Qe devant la porte de Rome l'en ad descerveillé.
Jhesu receut s'alme, li roi de majesté.
Adunc firent grant doel en la cité.
Savaris en ont soventefoiz dementé.
Dames et damoiseles pur li ont pluré.
A l'apostoile est novele cunté
Cum Lucafer en aveit la primer baile gaigné
[74 *v*] Et cum Savaris esteit ocis et descerveillé.
Qant l'apostoille l'entent, s'ad de pité plurée.
Adunc sonerent les sainz par la cité.
Li senatour et les burgeis al mustier sunt hasté.
L'apostoille de Rome ad primereement parlé :
« Seignurs, or vous dirai pur kei vous ai assemblé :
Paien gent nous ont grandement damagé ;
Par treison en ont la primer baile covré ;
Savaris ont ocis, dunt su grandement irrée.
Qi bone conseile sace, tost nous seit moustré !
— Sire, » dist un quiens (Roald fut nomée),
« Car mandéz à Charls, li fort roi coroné,
Q'il vous venge socurer od ses riches barné,
Se li mandéz cum paien gent ont la terre guasté.
— Par saint Pier, » dit l'apostoille, « bien l'avéz devisé ».
Tantost sunt les brefs escriz et seelee.
Trois messagier i sunt mult tost ordeiné.
Kant lour message urent entendu et escoté,
Mesmes cele nuit par un posterne se sunt encheminé.
Vers Paris en ont lour chemin turné.
Ore les conduit Dieux, li roi de majesté !
Car, einz q'ils revendrunt, Rome sera gasté.

---

527 descevé et cressé : *perdu et anéanti, c.-à-d. définitivement perdu*
521 *contredit*

Ore lerroms ici des messagiers estier.
Si vouldroms de Laban un poi parler.
Cil leva un jour ; vers Rome prent a gardier.
Brullant en apelle et Sortibrant de Combrer.
« Amys », dist Laban, « ore vous covient aler
A la cité de Rome mun ost amener
Et Fierenbras od vous l'asalt acomencier.
Ja mais ne mangerei anz qe le vei tresbouchier.
— Sire, » font il, « nous le voloms assaier. »
Brulant sona un corne ; paiens firent armer;
Cinqante mil paiens fist od luy aler.
Jusc'a les mures n'i cesserent de errer.
Adunc comanda Fierembras l'asalt acomencier.
Dunc veissés paiens les peres esquarteler.
Lucafer lur corut od cinc mil aider.
[75 *r*] Adunc veissés Romeins sarreement rangier,
Les trunkes et les piers contreval ruer ;
Maintz en occierent des paiens losengier;
Et l'apostoille meismes vint a le capler.
Soventefoiz les amoneste de ferir et lancier.
A itant vint Estragot, qi port un mace de fer.
Grant coupe s'en voit sur la porte doner.
Romeins i kurent le port colice sus sachier.
Si le fist sur Estragot contreval ruer,
Si ke luy fist en la terre trestote boueler ;
L'alme de luy receut sun dieu Lucifer.
Qant Fierenbras ceo vist, vifs quida forsener.
Si le corust hastivement, si le vousist aider ;
Mais, pur q'il en aveit, n'i oseit adeser,
Car Romeines vivement font les piers ruer.
Le jour voit a declin, si vient al nutier.
[75 *v*] Fierembras comandout l'asalt a respiter.
Les paiens sunt as herberges trai arere.
Pur Estragot firent doel tot li principer.
Mahon receit ç'alme, qi tot poet justiser.
L'endemein, qant li soleil aparust cler,
L'apostoille de Rome se fist mult bien armer.
Dunc comanda les sains al grant berefroi soner.
Tot la cominalté se currerent adubber.
Al mustier Seint Pier les fist touz assembler.
L'apostoil estoet sirs, si parla primer :
« Seignurs barons, » dist il, « franc chivaler,
Cy ad mal sojoure, n'estoet a demander.

Car en aloms en champs od les paiens meller.
Juc'al lour pavilons si les iroms ferir.
Jeo m'en irai od vous pur criestienté sauver.
Meulz nous valdreit la defors a honur morir
Qe en ceste cité ad doel lunges languir.
— Sire, » dient tout, « n'i penséz de targier.
— Ore, muntéz, barons, franc chivaler ! »
L'apostoile i monte l'afferant destrer ;
Un lance tint el maine, ki out bele baner ;
L'ymage saint Pier i fist purtreiter.
Vint mil i muntierent, qe burgeis ke chivaler.
L'apostoil leve sa maine ; de Dieu lour veit seigner.
Dunc iisierent la porte del cité principer.
Sereement chivalchierent, les portes firent fermer.
Dis mil i lesserent pur la cité gardier.
Fierembras d'Alisandre s'est issud de sun tré.
Cil ad les Romeins tres bien devisé.
Un grael sonout : trente mil sunt tost munté.
Fierenbras chival devant dos arpentz mesuréz.
Danz Huberd fu devant, qi de Rome esteit nez.
Cil enbroche le destrere, s'ad sa lance feutréz.
Vers Fierenbras vint d'un randonéz.
Tiel coup li done sur l'escu a or lettéz
K'en treis pieces esteit sa lance froéz ;
[76 *r*] Mais l'escu fu tant fort de rien n'out enpiréz ;
Et Fierenbras s'est outre passéz.
Encontre Huberd s'est returnéz ;
Tiel coup li donne od sa lance quarréz
Ke par mi le corps l'en ad a mort jettéz.
A itant oisés le hu et le criéz
E d'amparz i veisés plaiés et naferéz.
Les destrers en corerent estraiéz par les prez.
Del sanc des occisés est l'erbe sanglentéz.
A itant est Lucafer venu al melléz.
Des Romeins en ad le jour plus de trente tuéz
A itant ad l'apostoile sun destrere galopéz ;
[76 *v*] L'ensigne saint Pier fu de sa lance ferméz.
Fierenbras le aparceut, si l'ad encontréz.
Od s'espei trenchant ad od lui joustéz.
Tiel coupe li donne sur l'escu avoutéz
Ke par force li fist al terre tresboucherz.

622 chival *lire* chivalcha (cf. **D**² 886) — 626 lettéz *lire* letréz

L'escu fut tant fort de rien n'out damagiéz.
Fierenbras discent del destrere abruéz.
Cil vint à l'apostoille, tost l'ad encombréz.
La ventaile de sun healme li ad delasciéz.
Cil quidout q'il fust roi ou admirréz.
La teste li vousist trencher od s'espé fourbéz ;
Mais, qant la ventaille li fu du cole oustéz,
Fierembras vist la corone qe novelement fu raséz.
Qant cil l'a aparceut, si fu espountéz :
« Hai ! » dit il, « veillard, mult m'as vergundéz.
Jeo quidai aver jouste od roi ou admiréz.
Ore me su od un prestre el champe melléz.
Meultz te vaudreit en ton cloistre tun sauter solferz
Et les seines en berefrois traire et soner
Ke en chambe ou en bataille escu ne lance portier. »
Fierembras corust sun destrere seiser :
« Va tost, si muntéz ! Mahon te poet encombrer !
Kar, si jeo te ocie, ceo me serreit al reprover. »
Qant l'apostoille l'entent, si prent ajoier.
Tantost s'en hast sun bon destrere muntier.
Fierembras del ost s'en prent a conveier.
Grant curtesie en fist, si le lesse aler.

Ore est l'apostoille un grant estour passé.
Vers la cité de Rome s'est grandemeut hasté.
Ses Romeins en ad entour li relié.
Qinze mil en lessout en la chanspe naveré,
Baiant et criant et gisant par le pré.
Od cinc mil s'est les portz de Rome entré.
Adunc fu la crié grant en la cité.
Chescun ad sun amy pleint et regreté
Ke le jour furent occis od la gente difaié.
[77 *r*] L'apostoil meismes s'est al muster chivalché.
Dieu et saint Pier en ad mult mercié
Ke si saufe fu del estour eschapé.
Le jour voit al declin, si vient al vespré.
Tot cel nuit ont païens grant joi demené
Et les Romeines urent les portz bien gardé.
Ore lour aide Dieux, li roi de majesté,
Kar i lour crest grant damage et grant adversité !

---

659 chambe (*cf.* **D**² 656 champe, 670 chanspe)

Ore vous diroms des messagers qi en France sunt alé.
Cils ont tant lur chemins chivalché et erré
Q'ils ont au roi Charls lour message conté ;
Devant li sunt venuz, belement l'unt salué :
« Icil Sire qe en croice pur nous fu pené
Vous saufe et garde, Charls et trestot tun barné !
L'apostoille de Rome et tot li sené
[77 v] Par nous, treis messagers, saluz vous ont mandé,
S'il vous prient pur Dieu et succurs et ayé,
Car payen gent ont tote la terre gasté ;
N'i lessent a destruir mouster ne abbé.
La cité de Rome ont tote assegié ;
Maint bone chivaler ont occis et tué.
Beau duce sire Charls, si de eus n'eiéz pité,
Tote Fraunce gasterunt ; ja ne serrunt aresté. »
Kant Charls aveit les brefs entendu et escoté,
Cil estreint ses dentz, s'est haltement parlé :
« Seignurs, mals noveles nous avéz en porté,
Mais volunters les succurerai od mes riche barné. »
De maintenant ad Gy de Burgoine apellé ;
Cil est sun cosin et de sun parenté.

« Beau cosin, » dit Charls, « ore te covent aler
A l'apostoille de Rome aider et succurer.
Seisante mil chivalers od vous devéz mener.
Tote la terre de paynym ore voil chalangier.
Si Fierembras ou sun pier vous soit al encontrer,
Ne les lesséz, pur nul aveir, de vous eschaper.
A ma cité, à Paris, les fetez amener
Et jeo m'en hasterai pur vous succurer :
Si en merrai od mei treis cent millier,
Rollant et Oliver et tot li douze pier. »
Kant danz Gy aparceut q'i deveit aler,
Vistement se fist richement atirer ;
Pavilons et tentes en fist tost trusser ;
Seisante mil chivalers tost fist muntier.
Lour congé ont pris, si pristrent de errer.
Danz Gy chivalche avant, qe port le baner.
Vers la cité de Rome s'enpristrent chivalcher.
Ore les conduit Dieux, li verrai justiser !
Seignurs, ore vous dirrai de Laban Escler.
Cil iisseit de sun pavilon purtrait a or mier.
[78 r] Lucafer de Baldas s'enprist a apeller.

« Lucafer, » dit Laban, « ore te fetez armer.
Ceo qe me purmistes ore te voil chalangier,
Ke vous me purmistes Rome et tot France entier,
Duc Neimes de Baver et tot li douze pier,
Par itele covenant qe te durroi ma feile a mulier.
Mar te avantastes, qant n'oséz aler.
— Sire, » dit il, « le covenant uncore te voil gagier :
Si ne vous rende la cité ainz q'al al nutier,
Demaine vous requer de moi escorchier.
— Aléz, » dit Laban, « l'asalt renoveler.
Mahon et sa puissance te doint vittoire aver ! »
Lucafer se fist mult tost bien armer.
Qarante mil amena de Persans et Escler.
Vers la cité de Rome s'en prent hastier.
Dis mil paiens en fist d'un part aler
[78 *v*] (Chescun avait un picois la mure a cravantier)
Et del altre part fist les archiers estier.
Adunc veisés Romeins sur le mure raunger
Od haches et od pieres pur le mure gardier.
Dunc veissés paiens trair et lancier,
Et les Romeins sei diffendent, car cil urent mestier.
Maint paien en veissés al le fossé reverser.
Mabon l'engineour ses engines fist mener ;
Un grant pere en fist en l'engine poser ;
Vers un kernel de la mure le fist tost voler ;
Un grant pane en fist de la tour chaier.
Kant Romeins ceo veist, n'i out qe esmaier.
Saint Pier comencierent od halt voice reclamer.
« Hay ! Charls de France, trop nous vas oublier,
Ke vous ne vengés od vos barons aider et socurer. »
Adunc oisés les dames plurer et waimenter.
Mabon out le jour maint pier lancé.
A ! Dieu, cum fist damage del mure et del fossé !
Maint kelnel et tour ont le jour effondré.
Issi se contint jusc'al la vespree ;
Jusc'a le jour lour failli, arere sunt repairé.
Fierembras et Lucafer si sunt répairé ;
En lour tentes se mistrent ; cel nuit ont reposé.
A ! Dieux, cum grant doel ont Romeins demené !
Tiel pour en urent a poi furent aragé.

Ore oiéz d'un traitre, qi eit mal dehee !
Cil fu chivaler novelement adubbé ;

Mais tot dis fu feel et tot si parenté.
Cil fu gardeine des clefs de l'admirable cité.
Chief porter fu du fee ; Iseréz fu apelé.
Tiel pour en aveit a poi fu aragié.
Cil traitre aveit grant tresun purpensé,
Ke s'en iistera a nuyt coiement a celé,
Si s'en irra a Laban coiement a celé,
De la cité de Rome li grantera l'entré
Par itele covenant qe sa vie li soit granté.
[79 r] Tot cum li treitre en aveit purpensé
Cele nuit enparfournit ; allas ! quel destiné !
A plus tost cum la nuit fu obscure et serré,
Iseréz, li traitre, fu coiement levee.
Par mi un posterne si s'en est passé ;
Jusc'al tent Laban cil n'est aresté.
Les clefs de la mestre port ad od li porté.
Devant Laban esteit venu, si l'ad salué.
Kant Laban le vit, si l'out areisoné :
« Di, va, dunt venéz vous ? Ne me seit celee.
— Sire, ja le vous dirroi, s'il vous venist a gré.
Portier su de Rome, l'admirable cité ;
Veez ci les clefs, si les ai en herité.
L'entré vous graunte tot a vo volunté
Par itele covenaunte cum ja vous ert cunttee :
[79 v] Grantéz moi la vie et tote m'eritee,

---

770 *Il y a v. 217 un Iseré mentionné v. 218 comme « ancien home » et « gardaine des clefs », qui apparaît comme entièrement dévoué à la cause chrétienne. On ne peut songer que cet Iseré serait jamais capable de trahison. Ce ne peut donc être le même que l'Iseré qui nous est présenté, v. 766-770, non plus comme un « ancien home », mais comme « un chivaler novelement adubbé » quoique celui-là soit aussi « gardeine des clefs ». Or* **S** *165 donne le nom d'Ifrez à un « sénateur de Rome » qui conseille au pape de faire appel à Charlemagne. Ce « sénateur de Rome » dans* **S** *correspond à « ancien home » dans* **D**[2]. *Mais* **S** *ne parle point de cet Ifrez comme d'un porte-clefs. Il pourrait y avoir eu dans* **D**[2] *confusion de lecture entre Isrez et Ifrez (très semblables par l'aspect et la prononciation surtout pour un Anglo-Normand). Le Iseré de* **D**[2] *217 devrait donc être remplacé par Ifréz, c.-à-d. Jeoffré. Ce serait le même que le Jeffroi de* **D**[2] *891 et 915. Dans* **D**[1] *1122, 1139, 1367, il y a un Jeffroi sur lequel Hausknecht (éd. de* **S** *p. 101) attire l'attention, en soulignant que* **D**[1] *lui donne le titre de « sénateur de Rome ». Nous n'avons pu trouver trace de ce titre dans* **D**[1]. *Enfin dans* **D**[1] *1203 le traître ne s'appelle pas Iseré, mais Tabour.*

Ma femme et mes enfanz, qe sunt mi gendré.
— Par Mahon ! », dit Laban, « tot vous serra granté. »
A parfournir lour covenant s'i sunt entrefié.
Iseréz, li traitre, s'en est retournéz.
Cil est venu a Rome ; coiement esteit entréz.
L'endemain, qant li soleile esteit esclaréz,
Laban ad Fierembras, sun fiz, apelléz.
Del traitre li a trestut cuntéz,
Coment l'entré de Rome par serement l'ad grantéz.
Kant Fierembras l'entent, par Mahon ad juréz
Qe cil serra le primer qi perdera le chefs :
« Ja n'i serroms par luy autre foiz enginéz. »

Fierembras d'Alisandre esteit mult ben arméz
Cinqante mil paiens ad od lui amenéz.
Le matine sunt chescuns aroutéz.
A la cité de Rome les ad amenéz.
Iseréz fu al port, li traitre maluréz.
Coiement lour ad la porte differméz.
Fierembras fu devant, si out trait l'espéz.
Iseréz aparceut, le chief li ad coupéz :
« Traitre », dist Fierembras, « a mal oure fustes nez.
Ja n'i serra par vous nulli encombréz. »

Fierembras d'Alisandre la cité entra.
La teste mist sur sa lance : « Trahi ! Trahi ! » cria.
Andos de maintenant tot la route i entra.
Kant Romeins ceo ont veue, chescon en fui s'en va,
Et paiens les pursuist, qe forement ne les ama.
A touz q'ils atteignent tantost les chiefs coupa ;
Del sanc qi d'els corust tote la rue sanglenta.
Fierenbras d'Alisandre al muster s'en hastea.
Devant le halt auter l'apostoille entrova ;
Od sun brant d'ascier le chief li copa.
Fierembras de maintenant al auter ala.
Il regarde dejouste li : un veulz moigne trova.
Plus out de deus cenz anz. Fierembras l'apella :
[80 *r*] « Di, va, danz veillard, ne me celéz ja.
Ou sunt les relikes qe Dieux en porta
Al jour du vendredie qant Jués l'en tormenta ? »
Li moigne se redresce, qi grant poor en a.

---

815 **F** non rubriqué — 817, 819, 820, 830 *verbes au singulier au lieu du pluriel* — 819 forement (*sic*)

Cil ad trait un escrine, sur l'auter l'en posa.

Li moigne de maintenant l'escrine ad differmé ;
La corone et les clowes ad a Fierembras mustré,
Puis ad trait la lance et l'ensigne honoré.
Qant Fierembras les vist, si les ad encombré,
Puis les ad en l'escrine d'or posee,
La corone et les clowes Jhesu de majesté.
Fierembras ad le branc d'ascier saché ;
Le chief au seinte moigne ad tost detrenché.
Puis ad Fierembras tot le muster robbé.
[80 *v*] En la tresorie esteit tost alée.
Les chaliz od la tresor ad od li aporté,
Puis vint al escrine de fin or esmerré :
Entre ses dos bras l'ad tost encombré,
L'ensigne et la lance ; d'iloec s'en est hasté.
Dunc veissés paiens en les paleis mucier.
Tot Rome en robberent, s'i pristrent l'aveir ;
Les Romeins en occient tant q'il purreint tuer.
Od charues et od somers l'aveir firent en portier,
Coupes et hanapes et purpres d'outre mer.
Les richeces q'ils en pristrent n'i pout nulli anumbrer
Kant il urent en porté qant q'il vouldrent avere
Hastivement mettent le fu en qatre cornere.

En la cité de Rome fu grant la fumee.
Fierembras d'Alisandre s'est a sun per hasté.
Le escrine li present od les relikes honoré.
Qant Laban les vist, grant joi ad demené :
« Ma beau fiz, par Mahun ! servy m'avéz a gré.
Ore me su des Romeins tres bien vengé.
Le meffait q'il mei firent tres bien est amendé.
— Sire », dist Fierembras, « bien avoms espleité.
Kar vous mettéz al retour, car mult estes pené.
Si amenéz od vous les relikes honoré.
En la tour d'Agremore seient en sauf posé.
— Par Mahon ! », dist Laban, « bien m'avez conseillé. »
Lur nefs sunt mult tost apparaillé.
Tote lour conqueste leinz l'ont en portée.
Puis cils firent entrere lour destrers abrué.
Laban ad sun dromunde hastivement entré.

---

833 **L** non rubriqué

Fierembras i entre et Floripas l'acemé.
L'escrine od les relikes n'ad pas oublié.
Les voilles enhaucierent, qant urent bon orré.
Tant ont il par halt mer nagé et siglé
K'en la fare d'Agremore en qinze jours sunt entré :
Les voiles avalerent, s'i sunt ferme ancré.
[81 *r*] Les notoners ont les puntz hastivement hors lancé.
Laban et Floripas sunt al terre hasté.
Fierembras ad les relikes a Aigremore amené.
Cil les mist en la tour ; Floripas les ad gardé.
Ellas ! mar l'en portout ; chier serra comparee,
Kar pur els puis morust cent mil paiens diffaié.
Charls meismes les recunquist od sun riche barné.

Seignurs, de Gy de Burgoine vous voil ore cuntier.
Od s'ost q'il amena mult les fist hastier.
Tant chivalcha vers Rome pur soccure doner
Q'ils comencerent le pais de Rome entrer.
Danz Gy chivalche devant, qi portout le baner.
Cil prent par un matin vers Rome gardier.
Le fu vist mult grant, qe paiens fist alumer.
Jeffroi le moustre au doi, qant vist le grant fumer :
[81 *v*] « Seignurs, ne veiéz pas ? Trope pooms atargier.
Jeo vei la cité de Rome trestot alumer. »
Hai ! Diex, tant est la fumé orible et fier.
Qant les messagers l'aparceut, sin comencerent a lermer.
Cils feseint l'ost Charls hastivement espleiter.
Trente lues de lonc purreint le fu aviser.
Tant fierement s'enpristrent le jour chivalcher
K'en les boundes de Rome l'ost firent aroutier.
Mais de treis larges lues n'i poeint aprochier.
Pur la chalure del fu n'i porreient adeser.
Qant danz Gy ceo vist, si discendi del destrer.
Tiel doel en aveit vifs quida aragier.
Tote l'ost en fist en un pré tenter.
Dunc veisés Franceis lour pavilons ficher.
Dans Gy prent od ses cumpaignuns a cunseiller :
« Seignurs, ore vous pri de moi bien cunseiller.
Ki bone cunsaile sace or nous venge mustrer !

Laban d'Espaigne ad tot cest terre gasté.

---

895 aparceut *lire* aparceurent — 899 boundes : *faubourg* (*anglais* bounds)

Cil ad destruit Rome et les relikes porté.
En lour nefs sei sunt arere returné.
Trope avoms targé ; allas ! qel destiné !
Kant Charls le savera, mult serra coroucé.
Jeo sai bien qe grant ost en ad assemblé.
— Sire », dit Jeffroi, « bien serréz cunseillé.
Fetez apparailer navy de lunc et de lee ;
S'i mettéz vitailes et d'aveins et de blé.
Si attendéz Charls, li fort roi coroné.
Jeo sai bien q'il vendra od treis cent mil armé.
Dunc irréz en Espaigne tot a saveté.
De Laban et de sun fiz serréz bien vengé.
— Par saint Denis », dist Gy, « bien l'avéz devisé. »
Les nefs du pais fist tutz assembler.
Iloec atendrunt Charls : ensi l'ont ordeiné.

[82 *r*] Charls, le roi de France, ne prent a oublier.
Cil fist de par tot sa terre tote sa gent mander.
Treis cent mil chivalers od li fist munter.
Vers la cité de Rome s'en pristrent ahastier.
Rollant chivalche devant, qi portout le baner,
Et l'ost aprés, qi Dieu saufe d'encombrer !
Dans Gy de Burgoine li ad encontré ;
Par le baner de France l'ad conu et choisé ;
Le roi Charls de France en ad salué.
Cil al al roi tote les noveles cunté,
Cum la cité de Rome fu destruit et gasté
Et cum Laban esteit od les relikes repairé.
Kant le roi l'entent, a poi fu aragié ;
Grant serement jure, par sun corone dorré,
Ke ja mais ne returnerait pur yver ne esté
[82 *v*] « Ainz qe jeo ai les relikes Jhesu de majesté. »
Le roi fu cele nuit iloec herbergé.

L'endemain matin, qant li jour aparut cler,
Charlemeine de France lour tentes fist cuiler.
En les nefs entrerent, qe Gy fist assembler.
Asséz i furent chargé de beivre et mangier.
« Vent urent bon », dient cil notoner.
Vers Espaigne comencierent sigler et nager ;
Tant siglerent jour et nuit par le halt mer

934 Cil al *lire* Cil ad.

K'en la fare d'Aigremore s'en pristrent aancrer.
Charls fist les pontes a la terre jetter.
Toutz hastierent al terre, prince et chivaler,
S'i traierent de lour nefs l'afferant destrer.
Charls fist en un plaine ces tentes bien ficher.
Un paien vint a Laban les noveles cunter,
Cum le roi de France le vint guereier.
Qant Laban l'entent, Fierenbras prent a apeller :
« Beau fiz », dist Laban, « penséz de espleiter,
Od cinqante mil paiens Franceis encontrer.
Gardéz qe Charls vifs me fetez amener.
De li frai justise tot a mun pleiser.
— Sire », dist Fierembras, « ja ne voil targier. »
Cinqante mil paiens tost fist muntier.
Vers l'ost Charls pristrent a esporoner.
Rollant les vist venir dejouste un rochier.
« Or as armes, » dit il, « franc chivaler !
Paiens vous assaldrunt, si ne penséz del encuntrer. »
Adunc veissés Franceis adubber et munter.
Seisante mil munterent, si pristrent a esporoner.
Et Charls meismes i monte l'afferant destrer.
Rollant chivalche avant, qi portout le baner.
Fierembras li encontre, le destrer prent hurtier.
Grant coupe donne Rollant sur l'escu de qartier.
Par tiel vertu le ferist qe tot le fist froer.
[83 *r*] Mais la targe fu tant dure ne li pout damagier.
Dunc veissés les Franceis lour pruesce prover,
Od lances et od espeies paiens assailer.
A ! Dieux, tant en veisés d'amparz tresbucher !
Mais li Franceis firent tant bien le jour al encontrer
Qe trente mil en occierent des paiens losengier.
Le jour veit a declin, si pristrent repairer.
Charls s'en voit a sun pavilon reposer et eiser.
Icele nuit, qant Charls fu a sopers,
Charls, li rois de France, s'esteit vauntés,
Ke li veulz veillarz q'il aveit amenéz
Ussent meultz cumbati qe les juvenes assés.
Pur sun dit fu Rollant durement coroucés.
Ore m'escotéz, seignurs, franc chivalers.
Chanceon fier et orible plest vous a escoters ?
Unkes en vostre vivant n'oistes plus fiers
Et tant en facéz qe cilence moi seit donés.

Ici define la Destruccion de Rome.

INDEX DES NOMS PROPRES

Agremore, Aigremore 35, 43, 949
Alisandre (Fierembras, Fierenbras d') 15, 59
Alloris 28
Appolin, Appolyn 41, 154
Aristotle 194
Aufric 267

Baldas (Lucafer de) 130
Baver (Neimes de) 26
Babiloigne, Babiloine 74, 83
Berard 29
Brier *v.* France 30
Brulant, Brullant 55, 570
Burgoine (Gy de) 27

Charlemeine, Charls *v.* France
Combrer (Sortibrans, Sortibrant de) 98, 564

Daneis (Ogier li) 26
Dee, Des, Dieux 18, 190, 227
Dieux 18
Dole (Harnaus de) 277
Doway (Gauter de) 7

Esclers 261
Espaigne 14
Espiard 111
Estragot 417

Fierembras *v.* Alisandre
Floripas 48
Foukes 28
France, Fraunce 23, 698 (Brier de) 30 ; (Charlemeine, Charls de) 23, 943
Franceis 186

Gauter *v.* Doway
Genes 29
Gy *v.* Burgoine

Hernaus *v.* Dole
Huberd 623

Iseré, Iseréz 217, 770 *v.* note v. 770

Jeffroi 891, 915 *v.* note v. 770
Jhesu 16
Jués 830

Laban 14
Lawis 8
Lucafer *v.* Baldas

Mabon 366
Mahon, Mahun 76, 859
Monpeler 329

Neimes *v.* Baver
Neiron 28
Normundi (Richard de) 322

Ogier *v.* Daneis
Oliver 25

Paris 711
Patrice *v.* Pontif
Persant 261
Pontif (Patrice de) 479

Richard *v.* Normundie
Roald 549
Rollant 25
Rome 12
Romaines, Romeines, Romeins 100, 257, 260
Rouge mer 74

Saint Denis 11
Sainte Piere 204 ;
Seint Pier 208.
Sarrazins 171
Savaris 197
Sortibrans *v.* Combrer
Surie 162

Terri 27
Tervagant 41

[FIERENBRAS]

[84 *r*] Seignurs, ore fetes pees, si lesséz le noiser.
Chanchon fier et orible vous plest a escouter ?
Ceo est del roi Charls, ke Fraunce ad a bailer,
Cum il recunquist les relikes au verrai justiser,
Les clowes et la corone, qe tant font a preiser
Et la lance et l'ensigne, dunt sun corps fist pener.
Pur els se fist Charls sun cors mult pener.
Maint dure journé en suffri, ainz q'ils pout aver.
Hahy ! Dieux, tant sei peinent Rollant et Oliver,
Richard de Normundie, duc Neimes de Baver,
Danz Gy de Burgoine et tot li douze pier !
Charls fist par les relikes maint eglise honurer.
Ore m'escotéz, seignurs, franc chivaler :
Desormais vous voil la chanceon comencier.

De Laban d'Espaigne ore vous voil contier.
De par tot payenye fist sa gent mander.
N'i remist chivaler, qi pout armes portier,
Qe par ses brefs ne les fist tost a li venir.
Laban les comence tost areisoner :
« Seignurs, ore vous dirroie pur kei vous feis mander :
Charls, le roy de France, me volt desheriter.
En ma terre est arivé od trois cent mil bacheler.
L'altre her cils moi firent mult grant encumbrer.
De mes gentz en occierent plus de qinze millier.
Ore tost enarméz vous, sil penséz del vengier. »
Fierembras salt en piéz, si comence halt parler :
« Sire, a vostre congié, Franceis voil assaier.
Od Rollant me cumbateroye et od le cunte Oliver ;
Franceis destrueray : ja n'averunt endurer.
[84 *v*] — Beau fiz, dist Laban, ore penséz de hastier.
Mahon te garde, qi tote ad a sauver ! »
Fierenbras d'Alisandre fu mult bien armé.
Vint mil paiens ad od luy amenee ;
A un bois pres l'ost Charls sei sunt enbousché.

N. B. — Le texte de cette édition reproduit les leçons fautives et douteuses de M. *Corrections et explications sont données en note. Les abréviations sont résolues et les dittographies ne sont pas indiquées.*

Fierenbras les amoneste et lour ad comandé
Qe nuls de els s'en move ainz q'il les ait garnié,
Car il meismes s'en vousist Franceis assaier.
Fierenbras n'i volt plus atargier;
Jusc'al tent Chars s'en prent a esporoner.
De maintenant est discendu del afferant destrere;
A un aube espine si le prent areiner;
Puis prent sun fort healme a delacier.
A Charls, le roi de France, s'en prent a huschier.
[85 r] « Hay! Charls de Fraunce, ore te voil prier,
Car moi mandéz de vos barons od mei juster,
Rollant ou Oliver ou li Danois Ogier
Et danz Gy de Burgoine, qe tu as tant chier.
Jusc'a sis, par mun dieu! ne les voil refuser. »
Charls oit le noise, Naimes prent apeller :
« Ki face tiel noise ore me va cunter.
— Par Dieu! », dist duc Neimes, « ceo Fierenbras li fier.
N'i ad plus fort roi jusc'al bounde de Beaucler.
C'est le fiz Laban, qi Espaigne ad a gardier ;
Si ad des citéz plus de deus millier.
Bonement vous pri a li envoier
Rollant tun neveuc ou Oliver a joustier ;
Et si sis i montent, ne les volt refuser. »
Qant Charls l'entendi, n'i out qe irrer.
Rollant de maintenant le roi prent apeller :
« Beau nece », dit li roi, « ore te covient aler
En l'engarde la defors od li paien joustier. »
Kant Rollant l'entent, si prent a jurer :
« Par Dieu! sire », dit il, « ne vos estoet parler.
Ja n'i serra huy un hauberc endosséz
Ne n'i serrai pur vous mun destrer muntéz,
Car here seire, qant fustes a soupers,
Vous vous avantastes qe les veilardes q'avéz amenéz
Urent meultz cumbatu le jour qe les joefnes asséz.
Ore verrom cum il vous serrunt en bosoigne aidéz. »
Kant Charls l'entendi, a poi s'est forsenéz.
Charls trait la gaunte, s'ad le poigne hauciéz ;
Grant coupe en fiert Rollant en travers le nes,
Ke li sanc vermaille li fu aval couléz.
Rollant se treit arere, si fu mult corouciéz.
Cil mette son poinc al branc, du forer l'a sachéz.
Al mien escient, ja ust le roi tuéz,
Mais danz Gy et Ogier li ont tost oustéz.

Qant Charles ceo aparceut, a poi s'est forsenéz.
Cil se mette es pavilons. Grant serement ad juréz
Q'il en serra de luy mult bien vengéz ;
En halt le fra pendre, ja ne serra plegiéz.
Mais li duc Neimes et des autres asséz
[85 *v*] Sei sunt devant le rei mult tost agenuléz.
Tant ont li douze piers pur Rollant priéz
Ke le roi l'en ad sun maltalent pardonéz.

Oliver git en sun lit, malement naveréz.
Un messagier li ad trestot nunciéz
Cum Rollant en fu od sun uncle melléz.
Qant Oliver l'entendi, si salt sus es piéz.
A sun esquier ad ses armes demaundéz ;
Cil l'en ad hastivement gentement arméz.
Sun bon destrer li fu avant menéz.
Sanz toucher l'estru si s'en est muntéz.
Sun fort escu en ad as enarmes enbraciéz.
Puis prent sa lance, si s'en est galopéz ;
Jusc'al tent Charls ne s'est arestéz.
Iloec se aresteit, en halt ad parléz.
Charls, le roi de France, en ad areisonéz :
« Beau duce sire, ore i a set anz passéz
Ke jeo preis cumpaignie od Rollant l'aduréz.
Soventefoiz, a mun power, vous ai bien servéz.
Un doun pur mun servise ore me seit grantéz.
— Par saint Dynis ! », dist li roi, « bonement l'averéz
A plus tost cum nous serroms en France returnéz ;
Si vous durai del mien chastels et citéz. »
Kant Oliver l'entent, si l'ad merciéz :
« Mais un doun vous pri ore me seit grantéz ;
Pur tote mun servise ne quorge altre louers.
— Volunters », dit li roi, « ore me seit noméz.
— Sire, donéz moi la bataille au paien diffaiéz. »
Kant Charls l'entendi, si fu espountéz :
« Beau nece, » dit li roi, « n'estez vous naveréz ?
Uncore n'estes de vos plaies garri ne trespaséz.
— Sire », dit Oliver, « si su seinz asséz.
Donéz moi le doun quant vous m'avez grantez.
— Va, Dieu te saufe », dist li roi, « par ses seinz buntéz
Et a vous doint del paien aver la poestéz ! »
Oliver... quant le cungé li fu grantéz.

---

118 *omission entre* Oliver *et* quant

[86 r] Cil en fu d'ilòec mult tost esporonéz.
Vers Fierembras d'Alisandre s'en est galopéz.
Kant Fierembras le aparceut, si out drescié le chefs.
Cil en fu sur sun escu, q'esteit fort, acoutéz.
Oliver se arestute, si l'ad areisonéz :
« Di, va », dit il, « paien, mult es demesuréz.
Kant le roi de France tant avéz corouciéz,
Mult petite le proïséz ; qant tun gage as donéz
Jusc'a sis a cumbatre, mult par estes vauntéz :
Par Saint Denis de Fraunce, un te fra asséz !
Aléz, si prenge tes armes, si soiès tost muntéz.
Ja ne returnerai en trestot mun eéz,
Si ne vous averai vifs ou mort a Charls presentéz. »
Kant Fierembras l'entent, si jette un grant riséz.
Si ad dit a Oliver : « Amy, car sufréz,
Mais d'un chose vous pri verité me seit cuntéz :
Coment as a noun ? Garde ne moi celéz. »
Oliver li respunt : « Ja tost en orréz.
[86 v] Garins ai a noun ; en duce France fu neez.
Charls, li fort roi, m'ad novelement adoubbéz.
Uncore n'ai mes chauces gaignié ne cunquestiéz.
Pur ceo m'ad le roy tramis et envoiéz. »
Qant Fierembras l'entent, mult esteit abosméz :
« Garins », dist il, « mult estes abosméz,
Car, par Mahon, mun dieu, q'est mun awowéz !
Si vous me veisés estier sus sur mes piéz,
Et mun escu au col et mun healme lasciéz,
Pur tot l'or du monde ne m'osastes encuntrer.
Mais va arere a Charls, li fort roi coronéz ;
Ditez qu'il moi maunde Rollant ou Olivers,
Richard de Normundie et li Danois Ogiers,
Car, si jeo te occie, mun pris serra avalèz. »
Qant Oliver l'entent, en halt s'est escriéz :
« Levéz sus », dist il, « Sarrazin, mult as hui sarmonéz.
Va, si prenge tes armes ; si soiéz tost muntéz.
Ou, par icel Sire qe fist ciel et roséz !
Jeo vous iroi frapper par mi les deus coustéz. »
Qant Fierembras l'entent, si fu sus drescié :
« Par Mahon ! », dit il, « Garins, mult estéz hastiéz.
Huy cest jour averéz fort bataile asséz. »
A cest parole sus sailié ; si out ceinte l'espiéz ;
Le healme mist sur sun chief, qe fu a or bendéz.
Oliver li veit as dis lasces fermerz.

Fierembras le prent mult beal a mercierz.
Puis ad pris l'escu od qatre lions dorréz ;
Si le mette entour sun cole, s'ad sa lance seiséz.
A sun destrer vint ; sanz estru l'ad muntéz.
Deus boistes aveit du basme a sun arceon trusséz
Et deus espiés trenchanz mult aguz et liéz.

Fierembras d'Alisandre fu orgoilouse et fier.
Cil esteit tost munté sur l'aferant destrer.
Si vousist en Jhesu crere, qi tot ad a bailier,
Ne fu tiel chivaler jusc'al la Rouge mer.
Cil point le destrere od les esporons d'or mier
Et Oliver le soen, q'i nel volt esparnier.
Les lances en abeissent ; ensemble s'en vont justier.
[87 *r*] Tiels coups s'entredonerent sur les escuz de qartier
Qe lur lances en firent en meinte pieces froer.
Bones furent li haubers, qe nels fist faucier.
Les deus barons séi purloignent, si traient li branc d'ascier.
Cil poignent les destrers, grantz coups s'en vont doner ;
Sur les healmes lusanz le fu firent voler.
La bataille fu mult duré, nul nel volt esparnier.
Le fu des healmes en firent estenceler.
Fierembras d'Alisaundre fu de mult grant fierté ;
Fierement poine le destrers par l'esporons dorré.
Od Oliver en ad un jouste jousté ;
Sur l'escu le ferri : de rien n'out enpiré.
Oliver fu irouse, si l'ad un altre doné
Amunt sur sun healme, qe fu a or bendé.
Les crestes et les flures loinz fist voler el pré.
Le bon branc discendi sur li destre cousté.
L'arceon de rere en deus moités ad trenché,
Les boistes od la basme si fist voler en le pree.
[87 *v*] Qant Oliver les aparceut, si se mist tost a pié.
Les boistes od la basme s'ad tost encumbré.
Vers la river se corust, la enz les adjutee.
Ellas ! mar ceo fist, et qele destiné !
Les boistes en valeit un tumble d'or esmerré.
Unc la grant perte n'i pout estre restoré.
Kant Fierenbras le aparceut, a poi est aragé :
« Hai ! », dit il, « Garins, tu m'as fait irré,
Qant les boistes d'or avez enfundré :
Il valerent un tour plaine d'or esmerré,

199, 200, 202 *dernières lettres de* aragé, irré, esmerré *très effacées*

Car, si home fu ocis et a mort nafré
Et il out les basme beue et transgluté,
Tantost serra guari, ceo fui verité.
Mais ainz q'il vienge al nutier, par Mahon, mun dé !
Tun servise te serra mult bien reguerdoné,
Car le chief en perderés od mun brand asceré. »
Kant Oliver l'entent, a poi fu aragié.

Oliver fu a pié, si s'en haste par vigour.
Sun aferant ad munté, qe fu de grant valour.
L'escu en ad enbracé, qe peint fu od azure.
Si tient trait l'espé, qe fu de grant longure.
Le destrer en broce, si se met al estoure.
A Fierenbras voit capler a force et a vigour.

Fierembras point le destrer od l'esporons dorréz.
Le branc tint trait, dunt maint Romeine out tuéz.
Vers Oliver aproche, mult esteit hastiéz.
Cil le cuide ferir amunt sur le chiefs ;
Mais Dieux l'i guarri, li roi de majestéz.
Le coup guenchi sur le healme gemméz ;
Si discendi sur le col al destrers.
Par tiel vigour le ferist par mi l'ad coupés.
Le destrers tresboucha, car malement fu menéz.
Et Oliver, cum hardi, de la seal est sailéz.
Cil enbrace l'escu, qi ad ore fu bendéz ;
En halt leve l'espé, qe fu large et tempréz.
Cil ad fait un tourne, car mult esteit irréz ;
A Fierenbras s'en haste ; ocir volt sun destrerz.
[88 r] Qant Fierembras ceo aparceut, si est discendu el pres ;
A un arbre d'olive ad sun destrer areinéz,
Car ne vousist q'il fu a mort naferéz.

Ore sunt li deus barons ambedeus pié a pié.
Bien s'entrefereient od les brancz asceré.
Maint rouste coup chescon out donéz.
Sur les healmes lusant firent le feu volers.
Fierenbras se retrait, qi de cumbatre fu lasciéz.
Cil enprent Oliver tost apellers :
« Garins », dit il, « d'un chose vous voil priers :
Pur icel Dieu qi t'ad fait et fourmés

---

216 **F** *non rubriqué* — 217 *e final de* Romeine *très efface*

Et pur le seinte founte ou fustes regeneréz,
Ditez moi tun noun, garde ne moi celéz,
Car unc n'i trovai chivalers de la toen bountéz. »
Qant Oliver l'oist, qi tant l'out cunjuréz : 244
[88 *v*] « Sarrazin », dit il, « ja vous serra mustréz.
Jeo ai a noun Oliver, ja ne vous ert celéz.
Charls est mun uncle, li fort roi coronéz.
Ja ne returnerai, par Dieu de majesté ! 248
Si n'averai tun chiefs a lui presentéz. »
Qant Fierenbras l'entent, mult ert corouciéz :
« Hai ! », dist il, « Oliver, bien estes encuntréz.
Ja mais n'i returnerés, par Mahon, mun dez ! 252
Ainz qe t'averai le chief du bu trenchiéz. »
Kant Oliver l'entent, si enhauce le branc d'asciers,
Si aproche Fierenbras ; grant coupe li veit doner.
Amunt sur sun healme les flurs fist voler ; 256
Od tiel vertu le ferri sur le healme, q'esteit cler,
K'en deus moités en fist sun branc depescier.
Grant doel aveit, n'estoet a demander.
De un part sei retrait, si est guenchi arere. 260
Al destrere Fierenbras vint, qe jouste li vist estier.
Les deus espeies aparceut, qe Fierenbras fist trusser ;
L'un en ad seisie, si l'en voit encunbrer ;
Si le fist hastivement del foer sachier. 264
Cil est venu a Fierenbras : « Traitre pautener,
Conquis ai tiel espé dunt jeo te frai irrer.
Unkes ne revendrés a Laban noveles cuntier. »
Qant Fierembras l'aparceut, s'ala ferir primer. 268
En halt hauce le braz od le brand d'ascier ;
Tiel coupe donne a Oliver en travers le naser
K'il le fist a force a la terre genuler
Et del healme abati un grant quartier ; 272
Mais la coife fu tant fort nel pout damagier
Et Oliver s'envigora, sus s'enprist sailer.

Charls fu as tentes la bataile a esgarder.
Grant pour out de sun neveuc, li pruz cunte Oliver. 276
Il s'en turne hastivement ; sa chapele voit entrere ;
Devant l'autier se genule, umblement Dieu prier ;
Charls, le roi de France, s'est umblement encliné,
S'i ad prier devoutement comencié : 280

---

248 *e de* ne *effacé*

« Hai ! Dieux de parais, qe pur nus fustez nee
De la gloriouse virgine qe Marie est nomé,
Ces douce mamelles enlattastes al virgine honoré,
Puis tei baillastes as Jués pur le nostre peché ;
[89 r] Cils ont od lur verges tun saint sank atamé ;
Puis fustes en la croice halt pendu et penee,
Od trois clowes du fer al croice ferme taché ;
Puis vous ferri Longins par mi li cousté.
Sanc et ewe iissist de tun queor sacré ;
Puis fustes en sepulcre mis et posé.
Al terce jour resuscitastes, ceo fui verité,
Puis enjetastes de enferne Adam, tun privé,
Et Eve et Abraham et David, li sené.
Puis alastes au ciel en tun seint majesté ;
Iloec jugeréz le munde en tun seinte deité.
Ausi veraiement, beau sire, come ceo fui verité,
Gariséz huy Oliver q'il ne seit enconbré. »
Charls leve ses meins ; umblement a Dieu prié.
E vous un angele qi jettout grant clareté :
Cil out Dieu du ciel al roi envoié :
« Charls », dist l'angele, « tot seiéz asseuré.
Oliver veincra la bataille desci q'al vespré. »
[89 v] Qant Charls l'entent, s'ad Dieu mercié.
Hastivement esteit sur ses piéz drescé
Cil iissist del pavilon ; la bataille ad esgardé.
Et li deus barons sei sunt entremellé.
Grantz coups s'entredonerent od les brancz asceré.
Oliver, li nece Charls, esteit revigoré.
En halt hauce le braz, s'ad l'espé brandé ;
Vers Fierenbras s'en corut ; grant coup l'en ad doné ;
Amunt sur sun healme mult bien l'ad ascemé.
Un grant quartier en fist loinz voler en le pree ;
Mais la coife fu tant dure de rien nel ad blescié.
Qant Fierenbras ceo vist, s'est haltement escrié :
« Par Mahon ! Oliver, bien m'avez ascemé.
Unc n'i trovai chivaler qi tant m'out endurée.
Mais d'un chose vous requierge ne me seit deveié :
Car vous vous rendéz à moi ; richement serréz feofé.
Demi ma realme vous durrai od tot la regalté,
Et si te durai ma soer, Floripas, la preisé ;
Car, si jeo te occie, ceo serrait grant pité. »

284 Jués *effacé* — 285 atamé : *atteint, fait couler*

Qant Oliver l'entent, en halt s'est houschié :
« Sarrazin », fait il, « ne place a Damidee
Ke a vos leis pur nul avoir en sei cunverté ;
Ainz te touldrai le chief od mun branc asceré. »
Qant Fierembras l'oist, s'ad l'escu enbracé.
Cuntre Oliver vint, s'ad l'espé brandé.
Grant coupe l'en ad sur le healme doné.
Le branc en glacié sur le healme gemmé ;
Le fort escu conceut ; un quartier ad coupé.
Dieu li garist q'il ne fu naferé.

Grant fu la bataille ; longement ad duré.
Les barons entr'els donent maint colee.
Le fu en font voler de les healmes gemmé.
Unc tiel batail ne fu oie ne escoté.
Oliver enhauce le braz, s'ad le branc levé ;
Cuntre Fierenbras vint cum sengler aragé.
Fierenbras leve l'escu, s'ad sun chief coveré ;
Si halt leve la targe q'i tot ert descoveré
Tot le corps a desouz et li senestre cousté.
Oliver ceo aparceut : tiel coupe l'en ad doné
[90 *r*] Plus de qarante mailes li trenche del hauberc safré.
En le flanke le ferri, li boueles sunt hors raié.
Fierenbras sei encline ; s'esteit halt escriés :
« Hay ! », fait il, « Oliver, mal m'avéz naferés.
A vous ore me rende ; à Charls moi presentés.
Ne preis touz mes dees : tot me ont failés ;
Cil n'ount plus power qe un chien tués ;
Cil qi en eus creit tot est forsenés.
Mais, si jeo fuise de mun plai guari et sanés,
Desormais encrerai saint christienetéz.
Car reverséz de mun dos mun fort hauberc mailéz ;
Hastivement l'endosséz ; n'i seiéz arestéz ;
Si m'aidéz tant qe devant vous sei trusséz ;
Si me menéz al trefs Charls, li fort roi coronéz,
Et, si puis de mun plaie estre guari et sanéz,
Od Charls en remeindrai en trestot mun eéz,
[90 *v*] Se li rendrai les relikes Jhesu de majestés.
Allas ! mar les robbai, chaitifs, malurés. »
Qant Oliver l'entent, si prent grant pités.
Cil prent tost l'auberc Fierenbras ; tost l'out endosés ;
Si voit al destrere ; tost l'ad muntée.
Tant se peine Oliver q'i l'ad sus trossé.

---

325 branc *effacé*

Cil poigne le destrere, si s'est tost hasté.
Mais ainz q'il seit a Charls retourné,
Si avera grant destourber et maint encunbré,
Kar les dis mil Sarrazin sunt ja tost munté,
Qels Fierenbras avait en le bois esbouché.
Cil usent bien la bataille veue et esgardé ;
Pur Fierenbras succurrere sei sunt entalenté ;
Fierement esporonerent, s'i ont Oliver escrié.

Charls fu as pavilons, li fort roi coroné.
Cil vist Oliver brochier a grant randoné.
Li roi apella : « Rollant, franc chivaler menbré,
Jeo vei Oliver poindre un grant randoné.
Jeo sai bien qe paien gent l'ont forement chacié ;
Si tost n'eit soccurs, il serra afolé. »
Rollant sonne un grael : Franceis sunt armé.
Plus de qinze mil sunt as destrers munté.
Et Charls, li roi de France, s'i monte son afferé ;
Fierement poigne et broche ; s'ad sa gent hasté.
A itant e vous venu Brullant de Momirré.
Oliver escrie, s'ad sa lance feutré ;
Par tiel eire li fiert en travers li cousté
K'en treis trunceons en fu la lance depescie et brusé.
Les deus hauberc furent tant fort de rien nel out grevé.
Kant Oliver ceo vist, s'est outre hurtee
Et veit tot le champe des paiens diffaié.
Fierenbras en apellout, si l'ad aresoné :
« Hay ! beau douce sire, mult su destourbé.
Jeo ne vous puis amener : mort su et afolé ;
Tot le champe en est des paiens poeplé. »
Qant Fierenbras l'entent, en bas s'est huschié.
[91 r] « Hay ! beau sire, merci, pur l'amour Dee !
Car moi amenéz de ceste chenin perréz,
Qe mun corps n'i seit od chivals defouléz.
Ellas ! ore murrai Sarrazin ; mun alme ert dampnez. »
Grant doel en demeine et Oliver l'ad lessé ;
Desouz un arbre d'olive soef l'ad couché.
Et Oliver s'est d'iloec tost turné.
Mult par esteit dolent qe issi l'ad lessé.
Le brand tient en poigne ; un paien ad encontré.
Par tiel air le ferist qe le chief out coupé.

380 afferé : *auferrant* — 395 chenin *lire* chemin

A itant s'en vint Rollant, poignant al meller.
Un lance tint en poigne, dunt le haste esteit de pomer.
Un Sarazin encuntre ; od li veit justier ;
Par mi l'escu et le cors en fist sa lance passer.
Cil chai mort al terre dejuste un rochier.
La lance fu tant fort ne preist a rumpier.
[91 *v*] Cil passe avant sa gent, prent a ouschier :
« Seignurs, ore i ferréz, franc chivaler ! »
A itant e vous pugnant duc Neimes de Baver,
Guenes et Alloris et li pruz cunte Richer,
Danz Gion de Burgoine, q'esteit pruz bacheler.
Cils esporonerent mult tost al meller.
Adunc veissés paiens de meinte part tresboucher.
E d'un part e del autre braier et crier.
As paiens comencierent maint ruste coupe doner.
A itant est venu Chars mult tost al mellé.
Joiouse tint el poine, dunt li pome fu dorré.
Un paien encuntre ; tost l'ad discerveillé.
Cil se cuntint le jour cum lion aragé;
A plus de qarante Sarrazins ad les testes coupé.
Ausi li fuient Turks cum l'alowe l'esperver.
A itant en sunt venu Rollant et Oliver.
Cils sei mettent en l'estour cum pruz bacheler.
Rollant enchace Brullant dejouste un rochier ;
Od Dorendale q'il tenoit li quide le chief trencher.
Mais paiens i pursivent plus de deus millier.
De chescon part l'i feroient paiens losengier
Et Rollant sei demeine cum pruz chivaler.
Les paiens l'en enclost q'il ne pout iissir.
Sun destrere en occierent, dunc se fist irer.
Od Dorendale en fist mainte chef voler ;
Mais la force fu grant de la gent l'adverser.
Si li correrent sur plus de cent Escler.
Les oilz li benderent d'un samite d'outre mer.
A cent paiens le comandeit Brullant a gardier.

Oliver poigne le destrer dejuste un rochier.
S'i aparceut paiens Rollant amener ;
Cele part s'en hastea, si le quidout rescouser ;
Mais la fuison fu grant des glotons losengier.
De tote parz li corent sure, se li fist tresboucher.
Od cordes en firent ses poinz ferme lier ;
Od Rollant le menerent; grantz cops les vont doner.

A Laban d'Espaigne le voleint presenter.
Lucafer les amenout, li gloton pautener ;
A Laban d'Espaigne les fist presentter,
[92 *r*] Ki les fist en sa gaiole mult parfonde jetter.
Le jour veit a declin, si vint al nutier.
Charls ralie se gent, si s'en volt returner.
Pur Rollant et Oliver se prent a coroucier.
Cum li roi dust une ewe passer,
Si regarde du destre : cel part prent aler ;
S'i trovast Fierenbras couchant waimentier
Desouz l'arbre d'olive ou Oliver le fist poser.
Kant Charls le vist, si prent od li parler :
« Ke estéz vous, chivaler ? Ne me devéz celer.
— Sire », dist Fierenbras, « or vous voil moustrere.
Fierenbras ai a noun, fiz a Laban l'Escler.
Oliver m'ad venqui od sun branc d'ascier.
— Sarrazin, » dist Charls, « Mahon te puet encumbrer !
Perdu ai par vous Rollant et Oliver. »
Charls poigne le destrer, s'ad l'espé brandé ;
Ja l'ust ocis, mais merci l'ad crié :
« Hai ! beau duce sire, ne m'occiéz, pur Dee !
Faites tant qe jeo fuse baptisé et lavee.
[92 *v*] Si jeo fuse de mes plaies guarie et sané,
Vous frai aver les relikes, dunt tant estes pené. »
Kant Charls l'entent, s'en prent grant pité.
Cil ad Fierenbras mult bien avisé;
Si le vit pale et tainte, car mult avait seigné.
Le roi ad duc Neimes et Ogier apellé :
« Fetes tant q'il seit as pavilons amené. »
Cils discendierent des destrers abrué.
En un escu avouté l'en ont suef posé.
Entre lur braz le ont as pavilons amené.
Charls, li roi de France, s'ad son tent entré.
Ces mires en aveit hastivement maundé :
« Cerchés moi cest paiem li flanc et li cousté. »
Les mires l'en cerchierenl, qant fu defublé.
Les boweles troverent qe nuls fu atamé.
Cils sunt venu al roi, si l'ont nuncié :
« Sire, nous vous le rendroms seine ainz qinze jours passé. »
Kant Charls les entent, grant joi s'ad demenee.
Les mires s'en turnerent, les herbes ont cuillé.

---

482 atamé : *atteint*

Tant ont il Fierembras od herbes enbeveré
Ke dedenz qinze jours l'ont sané et garré.
L'emperer de France ad un evesqe apellé :
« Faitez qe un fonce seit tost apparaillé ;
Si seit de ewe benet parempli et sacré ;
Huy serra li paiem baptizé et lavée. »
L'evesqe s'en hasta, tost fu revestié.
Kant le fonce fut ordeiné et sacré,
Fierenbras despulierent ; la einz l'ont plungé.
Si remuerent sun noun ; Florien l'ont nomé ;
Mais, tant cum il vesqui, Fierenbras fu apellé.

Seignurs, ore vous dirroi des paiens losengier,
Cils qi amenerent Rollant et li cunte Oliver :
Jusc'al Aigremore ne finerent de errer ;
Les deus prisons vont a Laban presentier.
Kant Laban les vist, en halt prent a houschier :
« Ditez moi : qe estes vous ? Ne me devéz celer. »
Rollant, li nece Charls, s'enprent primes parler :
« Nos nouns ne vous voloms a nul jour celer :
[93 *r*] Jeo ai a noun Rollant et mun cunpaigne Oliver,
Si sumus nece le roi qi France ad a bailier. »
Qant Laban l'entent, vifs quida aragier :
« Oliver », dit Laban, « mult m'as fait irrer :
Par vous ai perdu Fierenbras, mun fiz dreiturer.
Mais, par Mahon, mun dieu, qi tot ad a bailier!
Vous en frai ambedeus tot vifs escorchier.
— « Sire, » dist Floripas, « ore les faites gardier,
Car par els en poéz Fierenbras raunçoner. »
Laban la entent : « Bien me vois cunseiler. »
Brutaman, sun chartrier, s'en prent a apeler,
Les prisons li comande estraitement gardier.
« Sire », dist li chartrer, « n'estoet a comandier. »
[93 *v*] Les prisuns en amenout en la chartre avaler ;
En le plus parfonde pute les fesoit ruer.
Brutaman court un guichet differmer ;
La mere salé fist en le pute entrere,
Ke les deus cuntes furent jusc'al mentoun es gues.
L'ewe salé en curreit en le plai Oliver.
Grandement l'en angusa, n'estoet a demander.
Si fu mult afamé, si prent a reclinner

---

520 pute : *puits, cave* — 522 mere *effacé*

Et pur la gref del plaie s'en prist a palmier.
A mun escient ja le veisséz neier.
Mais Rollant le corut mult tost a redrescier.
Tant li ad encunbré qe l'i fist ramper ;
Sur un piler de marbre en halt le fist muntier.
Rollant le confort, si le prent a apeller :
« Hai ! beau cosin, ne vos estoet a esmaier.
Charls, vostre uncle, nous fra bien deliverer.
Jeo sai bien q'il nous vendra de ceste gaole deliverer. »
Tant li confortast qe li fist revigorer.
Mais poi ont a beivre et meinz a mangier ;
Or les aide Dieux, li verrai justiser,
Car fort prison en ont, n'estoet a demander !

En un jour d'estee, qant li soleil esclarzi cler,
Floripas, la curteis, s'est alé en un vergier
Pur oir le mauvys et le russinole chauntier ;
Cil coleit la violet et les flurs de roser.
Al returner, sei prent la chartre aprochier ;
Cil oist grant noise et soventefoiz dementier.
Eal s'arestoet, si prent a escoutier.
Rollant et Oliver sei pristrent a weimentier :
« Hai ! », dist Rollant, « verrai justiser,
Cum longe nous durra cest mal encunbrer ?
Hay ! danz Gy de Burgoine, trop en vas purloiner,
Qant n'i hastiéz Charls pur nous socorer.
Grant termine en avons, n'estoet a demandier. »
Et Oliver comence s'amye a regretier :
« Hay ! », dist il, « Audeine, mult te poes anuier.
[94 r] Vostre amour m'ad fait maint dure jorne sufrer ;
Laban fra tes mariages desore respiter.
Hav ! sire Charls de France, trop nous vas oublier ;
Car nous veins socurer ! Trop vas atargier. »
Rollant soventefoiz l'en voit confortier.
Floripas l'entendirent ; le qeor prist atendrer.
Grant pité s'en prist ; si est trahi arere.
En sa chambre s'en entre, sa mestresce prent a apeler.
Cil fu mult veile fenme ; Maragunde l'oi nomer.
« Dame », dist Floripas, « d'un chose vous voil prier :
Ke jeo puis as prisuns un petite parler.

---

527 palmier : *lever les mains pour prier* — 556 desore *lire* des ore — 560 l'entendirent *lire* l'entendit

— Tees tei », dist Maragunde, « Mahon te poet encunbrer !
Franceis sunt mult feel : tes corages poont changer ;
Et, si tun pier le seut, il nous frait desmenbrer. »
[94 *v*] Qant Floripas la entent le congé desveier,
Grant ire s'en prent : vifs quida aragier.
A un fenestre vers la mer s'enprist apoier.
Maragunde, sa mestresce, s'enprent a apeler.
Maragunde s'ahast od Floripas parler
Et Floripas la enbraceout, qi ne la out chier.
Hors de la fenestre la ruast en la mer :
« Va », dist la puceal, « Mahon te poet encunbrer !
Ja mais ne devéz a nuli mun cunseile moustrer. »
Le jour voit a decline, si vient al nutier.
Floripas, la curteis, ne prent a oublier :
Deus puceals comanda sa lite atyrer.
Floripas s'acouchea jusc'al le matiner.

Al matin, qant lust le jour et l'alowe comence chaunter,
A un praierie voit Floripas pur les furs coillier.
Pres de la chartre vint Floripas al vis cler.
Brutaman, li chartrere, s'en prist a apeler.
« Amy, car moi suffrés od les prisons parler !
— Damoiseal, nun frai, ne vous estoet penser,
Car, si mun sire le ceut, tost me freit decoler. »
Kant Floripas l'entent, vifs quida aragier.
Eal ad seisi un baston, dunt les clefs fist fermer ;
En halt le leve amunt, grant coupe l'en voit doner ;
Tiel coupe li donne Floripas au vis cler
Ke la cerveille en fist de ses oreilles voler.
Floripas s'en retourne, grant air voit errer
Tot dreit a sun pier, a Laban Escler :
« Hay ! beau douce sire, un rien vous voil moustrer.
Huy matin m'en aloie pur moi desportier ;
D'enprés la chartre preis mun chemin plenier ;
Dedenz oie grant noise et mult grant houschier.
Je m'en aloi la enz pur noveles oir ;
Brutaman en trovai as prisons parler ;
Par un corde les fist paine et vine avaler ;
Mult bien les pramist del chartre deliverer.
Kant jeo le oie, si preise a coroucier ;
Tiel ire en avoie ne me poai de detenir.

---

583 furs *lire* flurs — 590 clefs *lire* oes *portes* (cf. v. 606)

[95 r] Le baston en preise dunt ces oes fist fermer ;
Tiel coupe li donai si le fis desceruveiler.
Ore pur vous le fis : ne me devéz blamer.
— Feile », dist Laban, « mult te doi aver chier.
Ore voil qe vous aiéz les prisons a gardier.
— Par Mahon ! », dist Floripas, « mult ferme les frai lier.
Poi averont a beivre et meins a mangier. »
La puceal s'en retourne, si prent a joir
De ceo q'el aveit les prisons a gardier.
Le jour voit a declin, si vient al anutier.
Floripas ne paroublie ; deus cerges fist alumer.
A deus meschines comanda un fort corde apportier.
Floripas prent les clefs ; la chartre voit overir.
Cil est venu al pute, si le prent differmer.
[95 v] Od les prisons enprist ove basse voice a parler :
« Seignurs, qe estes vous? Ne me devéz celer.
— Ke estes vous », dist Rollant, « qe od nous vas parler ?
— Par Mahon ! », dit la puceal, « ne vous qiorge celer.
Feil su a Laban, qi Espaigne ad a gardier.
Ditez moi vos nouns ; si vous frai en jetter.
— Damoiseal », dit Rollant, « ore vous voil moustrer :
Jeo ai a noun Rollant et mun cunpaigne Oliver ;
Nece sumus Charls, li fort guerier.
Huy a set jours ni mangeames, pur veir vous puis cunter ;
Ma beal damoiseal, donéz nous a mangier,
Car unc en nostre vivant n'eimes greindre mestier. »
Kant Floripas l'entent, grant pité prist au qeor.
Eal ad pris un trunceon mult fort de pomer ;
En traverse mist un corde ; mult ferme le fist noer ;
En le pute le jetterent, si prjstrent a huschier :
« Rollant », dist Floripas, « les meins fetez cunbrer. »
Et cil seisi en travers le baston de pomer.
Tant sei pena Floripas, Rossette et Blauncher,
K'ils ont sus trait Rollant et li cunte Oliver.
Floripas les vist lase et megre de juner.
En sa chambre les amenout ; le huis fait barrer ;
Les tables furent covert, si sunt alé laver.
Floripas les servoit de kan k'il urent mestier ;
Puis fist les baines mult bien aprestier.
Les deus barons entrerent, car mult urent mestier.
Deus puceles en currererent laver et crathier,

---

646 currererent *lire* currerent ; crathier : *gratter*, *masser*.

Puis corerent les litz mult haste apparailer.
Les deus barons s'en cocherent, q'i de rien n'estoet doter.

Ore vous dirrai de Charls, li fort roi coroné,
Ki out dedenz sun pavilon grant doel demené.
Pur Rollant et Oliver s'est grandement dementé.
Danz Gy de Burgoine ad a luy apellée :
« Sire Gy », dist li roy, « ore tei appareilléz :
A Laban d'Espaigne mun message porteréz.
[96 *r*] Dites li q'il moi rende mes deus privéz,
Rollant et Oliver, q'il ad en prison jettéz,
Ou, par icel Sire qe fist ciel et roséz,
En halt li frai pendre par la gule baiéz.
Et d'altre part li seit mon message cuntéz.
Ditez li q'il moi mande les relikes Jhesu de majesté
K'il out de Rome pris et robbéz,
Et, si ceo ne face com l'ai deviséz,
Jeo li requereroi en Aigremore, sa citéz ;
En halt l'i frai pendre par la gule baiéz.
— Jeo m'en irai volunters, » dist Gy l'aduréz.

Duc Neimes de Baver s'est es piéz levéz.
Cil se genule devant Charls ; merci l'ad criéz :
[96 *v*] « Hay ! beau duce sire, qe avéz vous penséz ?
Jeo sai bien, se il voise, ja mais ne le verrés.
— Vous irréz od luy », dit Charls, « par le corps Des ! »

Ogier, li bon Daneis, s'est es piéz dresciéz.
Devant Charls de France s'est il enclinéz :
« Haye ! beau douce sire, car enpernez pitéz
De vos barons, qe ci sunt, et de tes privéz !
Jeo sai bien, se il vont, ja mais ne les verréz.
— Vous irréz od els, si porteréz mes brefs. »

Terri l'Ardoneis s'est es piéz dresciéz :
« Hai ! beau duce sire, k'avéz enpenséz ?
Voléz vous destruir vos riches barnéz ?
Jeo sai bien, se il vont, ja mais ne les verréz.
— Vous irréz od els, par Dieu de majestéz ! »

Foukes, li vaillant, s'est sus redresciéz.
Charls, le roi de France, ad areisonéz :
« Sire roi », dit il, « merci, pur la pité Dez !
Si vos barons i vont, cil serrunt afoléz.

— Vous irréz od els, par mes gernuns melléz ! »

Alloris, li pruz, s'est en piéz levéz.
La ou Charls se sist, si l'ad apelléz :
« Hay ! beau douce sire, q'avéz enpenséz ?
Pur kei vols afoler tes riches parentéz ?
Jeo sai bien, se il i vont, tost serrunt afoléz.
— Vous irréz od els, par l'alme mun pers ! »

Neiron, li barbé. s'est sus redresciéz.
Charls, le roi de France, ad areisonéz :
« Sire roi », dist il, « malement es purpenséz.
Si les barons i vont, ne penséz del returnérs.
— Vous irréz od els, par le corone de mun chefs !

Genes, qi tant fu pruz, s'est redresciéz.
Le roi de France apelle, si l'ad areisonéz :
« Hay ! beau duce sire reis, merci, par la pité Des !
Si vos contes i vont, ja mais ne les verrés.
— Vous irréz od els, par le pité Des ! »

Berard, li prud conte, s'est es piece levés.
Charls, le roi de France, ad areisonés :
[97 r] « Hay ! dreiturel sire, merci, pur la pité Des !
Vols tu tes barons mettre a viletés ?
Qi vous aiderunt desormais, qant averéz mestiers ?
— Vous irréz od els, par Dieu de majestés ! »

Danz Brier de Nantes s'est es piéz levéz.
Le roi de France aresun cum ja en orréz :
« Charls, dreiturer sire, merci, pour l'amour Des !
Jeo sai de veir, se il i vont, ja mais ne les verrés.
— Vous irréz od els, par mes gernuns mellés !
Vous serréz le disme qi porterunt mes brefs.
Et garde bien chescun n'i seiéz aloignés
Ke mun message seit a Laban nunciés.
— Sire », font il, « volunters, puis qe vous le volés. »

Ore sunt li messagiers mult tost apparailé.
Del roi de Fraunce ont pris lour congé.
Les haubers ont vestu et les healmes lascié ;
Sur lour destrers muntierent, si sunt enchiminé.
Ore les cunduit Jhesu, le roi de majesté !

[97 *v*] Ore vous dirrai de Laban, li fort guereier.
Sortibrans et Brullant s'enprist apeller :
« Bone amye, » dit il, « qe me vas cunseiller ?
Charls, le roi de France, me comence a gueroier ;
Mes burges et mes citéz s'enprent a gastier ;
Si ad fait Fierembras a sun lai cunverter.
Par Mahon, mun dieu, a ki dei honorer !
Meulz vousise qe le fereit vifs escorchier.
— Sire », dit Sortibrans, « bon conseile vos voil doner.
Fetes douze messagiers mult tost apparailer.
Si mandéz a Charls tun fiz deliverer
Et d'altre part li comandéz tun terre voider.
Et, si ceo ne face com vous le vois mander,
Vous l'i querréz par force ; en halt le frez croer.
— Par Mahon ! », dit Laban, « bien me vas conseiler. »
Douze paiens mult pruz tost fist apparailer.
Lour message fist escrire, desouz sun seal celer.
Kant Laban les out dit qe deverunt cunter,
Cils pristrent lour brefs, si sunt al repairer.
Les haubercs endossent, les healmes funt lascier,
Les escüz al cols, ceinte ont li brancs d'ascier ;
Puis munterent les destrers, q'ils firent sojourner.
Vers l'ost Charlemein s'enpristrent hastier ;
Mais, ainz q'il repairerent, averunt dure encuntrere,
Car les messages Charls, li gentils guereier,
L'unt choisie en la pré de Mautrible vener.
Duc Neimes de Baver les aparceut primer.
Ses cunpaignons apela cum ja m'orréz parler :
« Seignurs, jeo vei un cunpaignie des paiens venir.
Od healmes lusanz et escuz, ceint ont li branc d'ascier.
Ja tost les encontroms ; si penséz del ferir !
— Sire », font il chescons, « ne vos estote doter. »
Duc Neimes de Baver s'est avant chivalché.
Les messagers Laban ad tost areisoné :
« Di, va », dist il, « ou aléz vous ? Ne nous devéz celer.
[98 *r*] Un Sarrazin li respunt, qi out a noun Griffer :
« Messager sumus Laban, qi Espagne ad a garder ;
Sin irroms a Charls fort noveles cunter ;
Tiels noveles li porterom dunt le feruns irrer. »
Kant duc Neimes l'entent, si apela Ogier :
« Beau cunpaigne », dit il, « mult nous puet anuier
Ke li paiens s'en vont si baudement parler.
Kar façom tiel chose qe honme nous poet loier

— Par Dieu ! », dist danz Gy, « car les alomes ferir ! »
A cest parole enfeutrèrent les hanstes de pomer ;
Od les messagiers Laban s'enpristrer jouster.
Tant bien les encuntrerent, li pruz bacheler,
Ke chescun abati le soen senglant en le senter.
Puis sakerens li barons lour brancs d'ascier ;
A les douze paiems firent les chiefs voler.
Chescun prist une teste, en lour pane voit truser,
[98 *v*] Et danz Terri prist deus testes ; s'i sunt mis al turner.
Cils passerent Mautrible, qi tant feit a preiser ;
Jusc'a Aigremore n'i finerent de errer.
Laban d'Espaigne fu assis a mangier ;
Od lui Floripas, qi tant poeit amer,
Et Lucafer de Baldas et qatorze principer.
A itant entrerent en la sale li dis messager.
Duc Neimes de Baver s'enparla primer :

« Icele sire de gloire qi tot ad a bailier,
Ke pur cristiens fist sun corps en croice pener,
Saufe et garde Charls, qi France ad a bailier,
Et cil tei confonde, Laban, et tot ti principer !
Messagers sumus Charls, qi France ad a bailier.
Cil vous maunde qe ces prisons li fetes deliverer
Et les relikes Jhesu, qe de Rome feistes robber ;
Et, si vous nel facés si com m'orés parler,
Charls le te querra ; en halt te fra croier.
Douze glotons encuntrames dela Mautrible es prez,
Ke nous vouldrent tollir nos destrers sojornéz ;
Merci Dieu de gloire, touz l'avoms detrenchéz.
Veez ci les testes, si vous ne me creiéz. »
Kant Laban vist les chiefs, sis out conu asséz.
De maltalent et d'ire a poi fu aragiéz.
Mahon en jure et ces seinz bountéz
Ke ja mais n'isterunt ainz q'il seient descorchiéz.
« Sire », dist Floripas, « un poi en sufréz.
Maundéz vos barons qi sunt de grant aéz :
Cum cils vous cunseillerunt, puis justise en facéz..
Jeo les vous garderai : mal serrunt herbergéz.
Od Rollant et od Oliver estrait serrunt chaenéz.
— Par Mahon ! », dist Laban, « ore les enpernéz.
— Par mun dieu ! », dist la pucele, « mal serrunt herbergéz. »

---

768 s'enpristrer *lire* s'enpristrent — 771 sakerens *lire* sakerent

Floripas prist les messagiers od li amener.
Les messagers fist touz en sa chambre entrere.
[99 *r*] Puis fist estraitement les huis afermer.
Floripas les fist en un faus chambre entrere ;
Iloec troverent Rollant et li cunte Oliver.
Qant duc Neimes les vist, grant joi ont au qeor.
Danz Gy de Burgoine s'en prist a apeller :
« Sire Gy, » dist il, « mult vous poet aunie enjoier.
Veez ci Rollant et li pruz cunte Oliver. »
Kant danz Gy les veit, si les prent a baiser.
Floripas, la curteis, ne prist a oublier ;
Dejouste un chemine en fist un table drescier.
Les douze piers enlaverent ; assis sunt al mangier.
Floripas la curteis les prent a server ;
Payn et vyn et venisoun les fist aportier.
Bien furent refeité tot li messager.
Kant il urent lavé, les napes firent oustier.
Floripas s'en prist duc Neimes a encunbrer :
[99 *v*] « Sire, coment avéz a noun, franke chivaler ?
— Damoiseal », dist il, « Neimes me funt nomer.
— Sire Neimes », dit Floripas, « un rien vous voil mustrer.
Jeo aime un chivaler de France : Gy l'en fait nomer.
Parent ert a Charls, qe France ad a gardier.
Par s'amour me feroi baptiser et laver
Et rendrai les reliqes, qi tant funt a preiser,
Et vous delivererai touz sanz nul mal aver. »
Kant duc Neimes l'entent, danz Gy voit apeler :
« Beau sire Gy, vous nous poéz sauver :
Car pernéz la puceal ; ne la deis refuser. »
Kant danz Gy l'oit, si prent a coroucier :
« Par Dieu ! », dit Gy, « nun frai, ne vous estoet prier.
Ja mulier n'i prendrai, pur rien qe purréz pleider,
Si ne la moi doint Charls, li fort emperer. »
Kant Floripas l'entent, si prent a coroucier.
Grant serement en jure qe tuz freit decoler.
Rollant et Oliver Gy pristrent a prier :
« Beau cosin », dient, « ne la devéz refuser.
Pur vostre amour se fra baptiser et lever.
Jeo sai bien qe a Charls vendra a peleiser. »
Tant vont les messagers danz Gy prier
Ke li ducs les grantea Floripas fiancer.

---

808 afermer *effacé. On ne voit que* a...ner — 813 aunie : *réunion*

Adunc amenerent Floripas, si la fist fiancer
Et sire Gy de Burgoine la prist a mulier.
Floripas, la curteis, le prent a acoler.
Estraitement l'acoleit, par amour le veit baiser.

Ore oiéz de Lucafer, un roi demesuré.
Cil vient a Laban, congié l'ad demandé
K' il poet od les messagiers un petite parler.
« Va », dit Laban, « Mahon te poet sauver !
Lucafer s'en retourne, n'i volt demorer.
Jusc'al chambre Floripas le degréz va muntier.
Le hus de la chambre troveit ferme barré ;
[100 r] Le roi hauce le poigne, qe fu gros et quarré
Par tiel eire ferist le us li roi demesuré
Qe la cerure et les barres trestuz sunt quassé.
Kant Floripas le aparceut, s'ad danz Gy apellé :
« Hai ! beau amy, ore penséz de moi vengier
De celi qe ma chambre ad efreint et brusé.
— Damoiseal », dit Gy, « ne deis esmaier,
Kar, einz q'il retourne, bien le frai amender. »
Lucafer en la chambre tost est entré.
Duc Neimes prist par le barbe, si l'ad areisonné :
« Sire Franceis, ore me die, par l'alme tun pier !
Quels home est Charls, qe France ad a bailier.
— Par Dieu ! », dit Neimes, « ore vous voil cunter :
Riches home est li rois, si est pruz bacheler ;
Si ad en sun realme Paris et Munpeler.
Riches ert de citéz et de grant aveir.
[100 v] De ces rentes ne vous puis en un jour cunter.
— Danz veillard », dit Lucafer, « bien savéz vaunter.
Ore me di, par tun Dieu ! ne me devéz celer :
Quele jeue en uséz en France aprés mangier ?
— Par Dieu ! », dist li dus, « ore le vous voil cuntter.
Kant li rois se leve, si vois al mustier ;
Umblement i demoerge sun servise escoter.
Puis alent communément les barons a mangier.
Aprés s'en vont les uns as escheces juer
Et les uns vont od brancs eskirmer
Et les uns vont en le champe boorder
Et les uns vont les peres ruer
Et les uns vont... beles dames dauncer :

873 ert *lire* est — 879 vois *lire* voit — 886 vont beles *lire* vont od beles

Tiels sunt les jués qe Franceis vont user.
— Par Mahon ! », dit Lucafer, « n'i savéz juer.
Vous ne savéz le carboun entre vous suffler.
— Beaus amis », dit Rollant, « ore nous vas mustrer,
Ke nous pussoms en France as altres moustrer.
— Par Mahon ! », dit Lucafer, bien le voil graunter. »
Cil a pris un agoile, si le fist afiler.
Le chief de la file fist a un perche lier.
Puis ad pris un carbon, sur l'agule fist poser.
De maintenant ad fait tuz les Franceis rangier.
Lucafer fu assis dejouste li douze pier ;
Par tiel air sofre le carbon les cinteles fist voler
Si qe la barbe duc Neimes en fist tut bruler.
Kant li duc le aparceut, vifs quida aragier ;
Il sailli sus par mult grant irrer.
Un tisun en seisyé, qe liéz li vist gisir ;
Tiel coup ferri Lucafer en travers le naser
Ke les us de sun chief en fist hors voler.
Puis li prent li ducs ; en le fu le voit ruer.
Cil ad pris un forche, sur sun col le voit ficher.
Malgré le soen, le fist iloec escorchier.
« Par Mahon ! », dit Floripas, « bien savéz juer.
Ore se poet il pur la freide ses menbres chaufer.
Mahon li cunfunde , qi tot ad a bailier !

[101 *r*] **S**eignurs », dit Floripas, « un rien vous voil cuntier.
Cest roi en aveit Laban, mun per, mult chier.
Mais un cunseile vous voil desormais moustrer :
Chescun prenge un hauberc et un espé d'ascier,
Les escues al cols, lascié les healmes cler,
Et, qant mun pere en serra assis a souper,
Vous li vendréz sure : le chief fetez couper ;
Gardéz qe nuls vifs lesséz eschaper.
Puis tendréz a force la tour principer.
Jeo sai bien qe Charlemein vous vendra succurer ;
Issi averéz les relikes qi tant funt a preiser.
— Par saint Denis ! », dist Rollant, « bien nous vas cunseiler. »
Chescun s'en armout sanz plus atargier.
[101 *v*] Laban d'Espaigne fu assis a soper ;
Od lui set rois et qinze principer.
Floripas prent les messagiers hastier :

---

898 cinteles : *étincelles* — 902 liéz li : *a côté de lui*

« Seignurs, » dit la puceal, « n'i fetez longe targier.
Mun pere et ses gentz troveréz a souper ;
Gardéz qe un vifs n'i lesséz eschaper.
— Damoiseal », dit Rollant, « ne vous estoet rover. »
A un route entrerent la sale principer.
Grant fu la presse des paiens et des Escler.
Rollant en halt s'escrie : « Seignurs, ore del ferir ! »
Et les barons les corunt sur od les brancs d'ascier ;
Plus de deus cenz paiens firent mort tresboucher.
Oliver choisi Laban, qi le quide afoler ;
Mais Laban s'en hastea ; le chambre voit entrer ;
Oliver le pursuye ; le chief li quide trenchier.
Mais Laban s'en prend par un fenestre sailler.
Oliver saka le branc, si le quida atteigner ;
Mais de li se failli ; dunc prent a coroucier.
Rollant est venu pur novels demander :
« Oliver », dist il, « vous est il eschapee ?
— Veir », dit Oliver, « pur ceo su mult irré. »
A itant sei sunt arere returnee.
A tuz les paiens q'il troverent urent les chefs trenché ;
En poi de our ont les douze piers tot le paleis voidé.
Cils sunt alé a la porte, mult ferme l'ont fermé ;
Le pont en ont sus trait et mult ferme lié.
Ore les aide Dieux, qi en croice fu pené !
Kar, einz q'ils en iisterunt, averunt maint dure jurné.

Seignurs, ore escotéz de Laban Escler.
A poi fu en la mer neiéz et effoundrèz ;
Ses gentz i kurrent, si le vont sus trusser.
Kant il fu al terre, grant serrement ad juréz
Ke ja mais ne finerad, pur vent ne pur orréz,
Ainz q'il ait les traitours pris et detrenchéz
Et sa feille, la putaigne, ars en un prez.
[102 r] Adunc s'est Laban la tour aprochéz.
Les douze piers en escrie : « Traitres, n'i durréz !
De vous touz en serrai tres bien vengiéz. »
D'iloec s'en est par grant air retournéz.
A Mautrible manda, s'admirable citéz,
Pur pavilons et vitailes ; grant gent out assembléz.
Ore est le tour d'Aigremore estraitement assegiéz
Et les barons dedenz grant joi ont demenéz.
Floripas, la curteis, les ad bien confortéz :
« Seignurs, ore estes en ceste tour enserréz ;

La tour est tant fort ja mar ne douteréz.
Charls vous vendra succurer od ses barnéz.
Od vitailes qe ci sunt mult bien vous conreiéz.
Trente puceals ai, des riches parenz neez ;
Chescun elise le soen, tot a lur voluntéz.
— Par Dieu ! », dit danz Gy, « mult estes senéz. »
Estraitement l'acoleit, trois foiz l'ad baiséz.
[102 *v*] L'ewe demanderent, au soper sunt aléz ;
Asséz trovent vitaille, bien se sunt cunreiéz.
Cele nuit urent veilles et la tour bien gardéz.

L'endemein matin, qant li jour aparut cler,
Laban apella Brullant, si cunseiller :
« Brullant », dit il, « mult me puse anuier
Ke Franceis me volt de ma tour exiler.
Ore, se frunt ma feile a lour leie converter,
Meulz voudrei qe la veis trestote desmembrer ;
Si bon consail savéz, tost le vas mustrer.
— Par Mahon ! », dit Brullant, « bien vous voil cunseiller.
La tour d'Aigremore est fort à gainer ;
Poie i ad de vitaille, bien les poéz afamer.
Mandéz a Agolafre, qe Mautrible ad a gardier,
Ke, sur ses oilz, n'i lesse nulli le pont passer,
Se il ne sace dunt il vient et ou il volt aler ;
Et, si le punte de Mautribe face bien gardier,
Ja mais ne lour vendra aie de Charls, li principer.
— Par Mahon ! », dit Laban, « bien me vas cunseiller. »
Il apella un messager (Espiard l'oi nomer) :
« Espiard », dit Laban, « ore te covient aler
A Agolafre, mon porter, qi Mautrible ad a garder.
Li chargéz, sur ses membres, le punte bien garder.
L'autre er i passast dis glotons losenger :
Honmes furent Charls, li noble guereier.
Mes messagers encuntrerent, les chefs firent couper.
De ma tour d'Agremore me volent desheriter :
Ditez li q'il ne leise nulli trespasser,
Se il ne sace dunt il sont et ou devereit aler.
De feime en ferrai les Françeis en ma tour morir
Et la pute, ma fille, en ferrai escorchier. »
Espiard entendi qe devereit nuncier.

---

990 oilz *à peine lisible, mais aucun doute sur cette leçon* (*cf.* 1012) — 1004 devereit *lire* devereint — Lapan *v. p.* 20.

En un randoun s'enprent a Mautrible hastier.
Agolafre aparceut, si le voit saluer.
[103 r] Sun message li cunte cum vous m'orréz cuntter :
« Laban l'emperer, qi Espaigne ad a gardier,
Te mande, sur tes oilz, le punt bien gardier.
L'autre jour passa par ci dis glotons losengier :
Honmes furent Charls, li fort guereier.
Sa tour ont pris, par force le voleint tenir.
A touz ses gentz dedenz firent les chiefs trencher.
A mi sire Lapan od peine pout eschaper.
Se il ne sei rendent, il les volt affamer. »
Kant Agolafre l'entent, vifs quida aragier.
Vint et qatre cheines en fist en travers le punt sacher ;
Nuls home vivant cele part n'i pout passer.
Espiart retourne, n'i volt demorer.
Laban d'Espaigne ne prent a oublier ;
[103 v] Qinze mil paiens ad fait mult tost armer.
Si les comanda hastivement la tour assailer.
Cilz corrent od pikois la tour effundrer ;
Adunc veissés les setes espessement voler.
Ascoparz et Turks lancier et trair.
Et les Franceis sur les kernels s'enpristrent rangier ;
Meinte pier i veissés cuntreval rüer.
Adunc veissés paiens espessement treboucher.
Par cinqante et par cent les veisséz recoiler.
Qant Laban vist ses gentz afoler,
Mabon en comanda ses engines apparailer ;
Ses mangonels en fist cuntre la tour drescier.
Adunc veissés ses peres espessement voler,
Les kerneals de la tour abatre et craventer.
Dunc veissés les barons sovent Dieu reclamer.
« Par saint Denis ! », dit Rollant, « ci ad mal cunverser.
Hai ! », dit il, « Charls, car nous vengés succurer ! »
Floripas, la curteis, les prist a cunfortier :
« Seignurs », dit eal, « franc chivaler,
La tour est tant fort ja nel verréz verser.
Asséz vous troverai peres pur ruer,
Si la porte purréz des paiens gardier ;
De par le mure ne vous estoet douter. »
Eal corut a sir Gy, si le voit baiser.
Et les puceles i portent peres pur ruer ;

1031 espessement *effacé mais lisible*

Et cil sei ruerent, maint firent reverser.
Le jour voit a declin, si vient al nutier.
Laban od ses gentz al tentes vont repairer.
Trois cenz paiens Laban fist ordeiner
Pur agaiter la punte, qe nule i poet issir.

Les douze piers sunt en la sale entré.
Les napes furent mis ; au soper sunt alé.
Al primer messe lur failli paine, dunt sunt irré ;
N'i urent entre lour touz qe trois paines bulleté.
[104 *r*] Qant Rollant ceo vist, a poi fu aragé ;
Pur les gentils pucels en prist grant pité.
« Sire », dit Floripas, « ne vous estoet douter.
Pur defalt de vitaile ne vous estoet esmaier.
Un ceinture ai et tost vous voil moustrer ;
Tiel vertu ad qi ke le volt ceinter
Mesmes le jour n'avera talent de beivre ne manger.
— Ma beal », dit Rollant, « car le nous vas mustrer. »
Floripas s'en corut la coffre differmer.
La ceinture en porta a Rollant mustrer.
Danz Rollant le prent si le voit enceinter :
Tantost fu ensaulé de beivre et mangier.
Kant li duc ceo vist, grant joi prent demener ;
Chescun enceinta le ceinture d'or mier :
Tot furent pue ; de rien n'urent mestier.

Laban d'Espaign se prent a remembrer
De la ceinture qe Floripas aveit a garder.
Il apelle un lier (Maupin l'oi nomer) :
[104 *v*] « Par Mahon ! Maupin, si vous me ussez emblé
La ceinture qe ma fille ad enserré
(Dementirs qe eal l'ad, n'i serrunt afamé),
Mil mars èn averéz de fin or esmerré.
— Sire, la ceinture averéz demain al matiné. »
A plus tost cum la nuit esteit enserré,
Maupin vint al tour cum fort lere prové.
Un charme en ad dit coiement a celé.
Sur le mure enrampa, si est oultre passé ;
Sur un chemine esteit en hast rampé.

1051 al *lire* as — 1057 bulleté : *bluté* — 1069 ensaulé : *rassasié* — 1072 pue : *rassasiés* — 1075 lier : *larron* (cf. leres 1086)

Petite esteit li leres, cum Neime diſſiguré ;
Par le fumer amont esteit en le chambre entré.
Floripas, la curteis, al coucher ert alé ;
En un lite s'endorte mult bien curtiné.
Maupin vint al coffre ; tost l'out differmé.
La ceinture entrova ; entour li l'out posé ;
Puis s'en est coiement al lit hasté.
Un lampe fu en la chambre, qe jettout grant clareté.
Maupin leve le coverlit, qi od or esteit letté ;
A la mien escient, la l'ust despucelé.
Floripas s'esveilla, grant cri out jetté ;
Rollant, li nece Charls, l'ad oie et escouté :
Cil out cele nuit pur la guart esveillé.
Rollant s'en corust ; la chambre ad entré ;
Maupin aparceut, qi en le lit fu entré ;
Od Dorendale, sun branc, tiel coup l'ad doné
Ke tot le purfendi jusc'a le baudré.
Puis out le glout en ces poinz cunbré ;
Par mi un fenestre en le mer l'ad rué.
Floripas veit sa coffre differmé.
La ceinture en quist qe li leres out emblé.
Qant eal nel pout trover, a Rollant l'out mustré :
« Sire Rollant », dit la puceal, « trop su afolé.
Perdu ai ma ceinture, qe li lieres out ceinté ;
Desormais moreruns de faime et lasceté.
[105 r] — Damoiseal », dit Rollant, « n'i place a Damidee
Ke tant longe seioms ci einz com prisons enserré !
Demain iisteroms, les haubercs endossé.
Les paiens assaldrums as tentes et as tres ;
De lour vitaille prendrums ceo qe nous vient a gres ;
Si nuli nus cuntredie, tost serra detrenché.
— Sire », dit Floripas, « mult estes sené. »

La nuit ert trespassé ; bel ert la matiné.
Les barons sei armerent ; les healmes ont lascié ;
Sur lur destrers munterent, les escuz al costé.
Duc Neimes et Ogier en ont ordeiné
Pur garder le punt, tant q'ils soient returné.
Les portes sunt overtz ; les dis sunt trespassé ;
Vers les tentes Laban si sunt esporoné.
Coiement s'en sunt od paiens gentz melléz ;

1086 Neime *lire* neine : *nain* — 1094 letté *lire* letré

Plus de deus cenz ont occis et tuéz.
[105 *v*] Od lances et od espeies donerent dure coléz.
Les paiens guerpisent lur loges, effraiéz,
Et les dis messagiers sunt es tentes entréz.
De vitailles entroverent a mult grant plentéz.
Deus truseletz du vyn Rollant out seqéz
Et deus paons culi, qe bien furent rostéz.
Chescon pristrent sis paines bulletéz.
Cils ont mult tost lur destrers muntéz ;
Vers la tour d'Aigremore cils sunt esporonéz.
Duc Neimes et Ogier le punt ont avaléz ;
Les portes en differment et cils sunt einz entréz.
Floripas, la beal, grant joi out demenéz :
« Sire Gy de Burgoin, ore venge, si moi baiséz.
— Damoiseal », dit Gy, « si ai enpenséz. »
Estraitement l'acoleit par mult grant amistéz.
Kant il urent eisé lour destrers sojournéz,
Les tables furent coverte ; al manger sunt hastéz.
Chescun prist les vitailes q'il urent aportéz ;
A les puceals en partirent a mult grant plentéz.

Un messager aveit a Laban cunté
Cum les Franceis de la tour sa gent urent tué
Et cum amenerent vitailes, tant cum lour venist a gré.
Kant Laban l'entent, a poi fu forsené
Et d'altre part fu pur Maupin irré :
Il sout bien q'il fu occis et detrenché.
Laban en apellout Brullant de Momirré,
Sortibrans de Cumbrer, sun cunseller privé :
« Fetez qe qinze mil seient ja apparaillé.
Ja mais ne beverai vin de claré
Si n'averas la ture al terre craventé. »
Brullant sonne un grael : qinze mil sunt armé.
L'asalt a la tour cil ont encomencé.
Mabon icel jour ad meint pere jetté ;
Mainte kernel i aveit al terre esquartelé.
[106 *r*] Qant les baruns ceo virent, del tour sunt avalé.
« Seignurs », dit Rollant, « par Dieu de majesté !
Meulz vousis qe mun corps fust en trente lues percé
Ke ici en ceste tour estre lapidé.
Car faceoms tiel chose qe bien nous seit parlé ;

1131 truseletz : *outres* — 1146 Laban *effacé*

Kar iissomes la defors, nos haubercs endossé.
Chescun se tienge od altre sanz nul fauseté ;
Si un seit abatue, tost seit relevee.
— Sire », dient touz, « ore seoms tost munté ! »
Les gentils puceals les ont lur destrers amené ;
Les douze piers i monterent ; le pont ont avalé ;
Le porte en differment ; cils sunt oultre passé.
Floripas et ses meschines le punt ont sus saché
Et les douze Franceis esporonerent ; paiens ont escrié.
[106 *v*] Adunc en veissés un mult dure mellé.
Encuntre els vindrent sis cent diffaié :
Rollant et Oliver sunt bien esprové ;
Plus de cent paiens cils ont tuee ;
Bien sei tegnent ensemble, cum vassals adurré.
Floripas fu en la tour, s'ad halt escrié :
« Sire Gy », dit la puceal, « pur le mien amisté,
Maintenéz bien l'estour, cum vassal adouré. »
Danz Gy out Floripas s'amie escoté ;
De pruesce faire est cil entalenté :
Il broche le destrere, s'ad sa lance feutré.
Un Sarrazin encuntre, qi out noun Josué ;
Tiel coupe li donne qi ne l'ad pas amé ;
Par mi l'escu et le corps ad sa launce boté.
Cy passe oultre : mal li fu encuntré,
Car de ses cumpaignuns est trop aloigné ;
Plus de treis cenz paiens entour li sunt avironé ;
Sun destrer desouz li ont al terre mort jetté.
Kant danz Gy fu a pié, s'ad Rollant apellé ;
Mais cil nel oit : d'altre part est alé.
Danz Gy de Burgoine tint trait l'espé ;
Plus de qinze paiens out ocis et tué ;
Mais sun brand li failli : ellas ! qel destiné !
Pres le helte en fu effreint et debrusé.
Paiens li current sure, li glotons diffaié ;
Od un samite firent ses oilz estrait bender ;
Dusc'al tent Laban n'i cesserent de errer.
Qant Laban le veit, grant joi prent au queor.
« Ditez moi cum avéz noun ; ne me devéz celer.
— Gy ai a noun, si su un des douze pier.
— Gy », dit Laban, « Mahon te poet encumbrer !
Par vous ai perdu ma feille, qe jeo avoie tant cher. »
En estrait garde dunc le fist comander.
Le jour voit a declin, si vient al vesprer.

Rollant, li nece Charls, ses cumpaignuns fist relier.
[107 *r*] Les unze messagiers sunt arere returnéz.
Floripas et les puceals ont le punte avaléz ;
Le port ont overte ; les barons sunt entréz ;
Aprés ont les puceals le punte sus sachéz.
Floripas, la curtoise, ad Rollant apelléz :
« Sire, ou est Gy de Burgoine, a ky me su donéz ?
— Damoiseal », dit Rollant, « ja mais ne le verréz :
Paiens li amenent as loges et as trez. »
Qant Floripas l'entent, si cheet al terre pasméz.
Kant Rollant la vit, si l'ad tost redresciéz ;
Belement la confort : « Taiséz vous, beau néz.
Car vous rendrai Gy ainz trois jours passéz. »
Cest parole a la puceal mult cunfortéz.
Adunc sei sunt en la sale entréz.

Seignurs, ore vous dirrai de Laban Escler.
Cil ad fait trois cenz paiens apparaillier ;
Puis lour comande un fourche cuntre la tour drescier :
« Si amenéz dans Gy, si le fetes croer. »
Danz Gy deliverast a un paien, Tauper.
Od els le pristrent adunc amener.
Les paiens fist les fourches hastivement drescier :
[107 *v*] Un corde entour sun cole ferme firent noier.
Adunc oissés danz Gy grant doel demener,
Oliver et Rollant soventefoiz regreter :
« Hai ! franc chivalers, car me vegnés succurer !
Ore me creierunt sus sanz nul atargier. »

Floripas esteit as fenestres apoié.
Devers les tentes sun pere ad cuntreval gardé ;
Si vist les fourches qe paiens ont drescié
Et danz Gy a desouz estraitement lié.
Kant la puceal ceo vist, grant cri ad jetté :
« Qe fetez vous, barons, franc gent honoré ?
Ja serra Gy pendu, si tost ne seit succurré. »
Rollant corust as fenestres, si l'out bien avisé.
Ses cumpaignuns apelle : « Franc gent honoré,
Chescun prent ses armes, si seoms tost munté !
A rescoure danz... chescun seit aforcé ! »
A aitant s'en adubberent ; lur destrers ont munté.

1231 noier : *nouer* — 1246 danz... chescun *lire* danz Gy chescun

La porte passerent, belement arouté.
Les puceals corent al pont, si l'unt sus saché
Et les barons sei sunt mult tost esporoné.
Jusc'al a les fourches n'i sunt aresté.
Danz Taupin les aparceut, si fu espounté.
Rollant les escrie : « Feel traitre diffaé,
Mar en dresçates ces fourches ; chier serra cumparé. »
Sa lance enfeutra ; Tauper ad encuntré.
Par mi le corps li mette sa launce asceré.
Chescun de ses cumpaignuns furent si esprové
K'en poi de our urent deus cenz paiens detrenché.
Rollant tint Dorendal, qant sa lance fu froé.
Un paien encuntra ; le chief out detrenché.
Rollant discent ; le paien ad encunbré ;
De sun fort hauberc l'en ad despoillé ;
Puis ad pris le healme, du chief l'ad ousté
Et un escu et un branc od li ad aporté ;
Si ad seisi un destrer, ke iloec vist estraier.
[108 *r*] Puis s'en est Rollant vers danz Gy hasté,
Qe fu desuz les fourches estraitement cheiné.
Les oilz li debenda, si l'out decheiné.
Puis li ad li ducs le hauberc deliveré.
Cil l'out de maintenant sur sun dos posé.
Le healme et l'escu l'en out deliveré,
Puis ceint le brand qe Rollant l'out baillé.
Le destrere en montout ; si fu joiouse et lee.
Danz Gy l'aveit mult mercié
Ke de tiel perille l'aveit deliveré.
Adunc s'est il od paiens mellé ;
Plus de qinze en out en poi de oure detrenché.
Entre li et ses cunpaignuns furent si esprové
Ke les paiens trestouz urent detrenché.
Rollant en out ses cunpaignuns relié.
Belelement lour consail et si out ordeiné
Ke un de els en seit a Charlemein envoié,
Q'il lour venge succurer od se riche barné.
Richard en ont choisi et si fu ordeiné
D'aler pur soccurs ; cil l'out bien granté.
Richard de ses cunpaignuns ad pris cungé :
Vers la cité de Mautrible s'est encheminé.
[108 *v*] Ore li aide Dieux, li roi de majesté !

1251 Jusc'al a les *lire* Jusc'al les — 1281 Belelement *lire* Belement

Les unze barons s'en returnerent, n'i sunt aresté.
En returnant vers la tour bien furent hasté.
Dis somers encuntrerent, de vitaille bien chargé,
De paine, de vyn, de venison, d'aveine et de blé,
Ke l'admiraille de Cosdres enveieit l'admirré ;
Cist esteit parentz Laban et de sa soer nee.
Les unze barons les acoille od les brancz asceré ;
Cent payens qe les amenont ont occis et tué ;
Puis ont pris les somers, od els l'unt amené.
Les gentils pucels les ont le punt avaleez ;
Les somers firent entrere trestoz a sauvetéz.
Floripas, la beal, avale les degreez.
Eal est venu a danz Gy ; cent foiz l'out baiséz.
A itant sei sunt trestote en la sale entréz.
Les tables ont mis ; au soper sunt aléz.
Asséz urent de vitaille, la mercy damidéz.
Cac deus mois entiers des vitailles ont asséz.

Ore vous dirroms de Laban, li soldan redoutéz.
Un messager li esteit venuz, qi tot l'out cuntéz
Cum les Franceis de la tour ont ses gentz tuéz
Et cum danz Gy en urent del fourche rescouséz.
Kant Laban l'entent, a poi s'est forsenéz.
Par maltalent ad fait ses dieux devant li porter ;
Cil ad pris un espee q'esteit lusant et cler.
A Appopolin et Tervagant grantz coups voit doner.
« Hai ! dieux recreanz, mult me fetez vergunder.
Par vous m'est avenu mult grant encunbrer. »
Sortibrans et Brullant le vont chastier :
« Hay ! beau douce sire, multes estes a blamer,
Qant tant corouciéz vos dieux, qi te deivent aider.
Kar les fetes l'amendes ; deux mil livres offrer. »
Tant dona pur le meffait sire Laban Escler.
[109 *r*] Puis comanda Laban l'asalt acomencier.
Adunc veissés les peres des engines voler ;
En plus de dis parties ont fait le mure esquarteler.
Adunc veissés les Franceis grandement esmaier,
Car ils n'avient dunt ils sei purereint diffender.
« Signurs », dit Floripas, « ne vous estoet doter.
N'i faudréz de la tresorie les coupes a ruer. »
La puceal s'en returne sanz plus demorer.

1305 Cac *lire* Car — 1313 Appopolin *lire* Appolin

Les coupes et les plates espessement fit amener ;
Les puceles en porterent qant q'il urent mestier.
Adunc veissés nos barons les coupes aval ruer
Et les plates de fin or a grant espleit jetter.
Dunt veissés les paiens pur la tresor meller,
Od haches et espeies granz coups doner.
Laban les vist sun tresor ruer ;
L'asalt comanda a itant a respiter.
[109 *v*] A lour tentes s'en returnerent, s'i pristrent herbergier
Et les barons dedenz la tour grant joi vont demener.

Seignurs, orè vous dirrai de Richard li baron,
Cil qi fu enveié al noble roi Charlon.
Fierement s'en voit al coit de esporoun.
La cité de Mautrible entra a bandoun.
Kant il esteit venu del altre part al poun,
S'i vist Agoulafre estere Afriqon.
Kant danz Richard le vi, si fu trait en soun ;
Cil choisi l'ewe qe correit a randoun.
Les undes furent fort ; Flagot out a noun.
Sa lance mist dedenz l'ewe pur garder la parfoun,
Mais nul fonce n'i troveit de lee ne de viroun.
Adunc s'esmaia danz Richard, si fist un oreison :
« Beau duce sire Jhesu, qi suffri passioun
En la vrai croice pur cristien redempcion,
Salve et garde mun corps de mal confusion,
Ke mun message puis bien dire al roi Charlun,
Q'il en puis deliverer les contes de prison. »
Kant il out parfournié et dit sun oreisun,
Il fiert le destrer od li deus esporon ;
En l'ewe se mist, n'i fist arestisoun.
Or oiéz qel miracle Dieu fist pur sun hom :
Eis vous venu un blanc bise devant li a bandun ;
L'ewe prist en travers sanz nul altre soun
Et danz Richard le vist, si le suift a bandoun.
L'ewe passa tote saufe : dunc fu lié li barun.

Dunc s'en voit danz Richard, s'en ad sun chemin pris ;
Hastivement poine sun destrer de pris ;
Pur sun message parfourner s'est grandement hastés.

1353 corps *effacé mais lisible* — 1364 **D** *non rubriqué* — 1365 poine *effacé mais lisible* — 1366 message *effacé, à peine lisible*

Oiéz ore, seignurs, d'un traitre provés.
Guinelun out a noun, nez de riche parentés.
[110 *r*] Cil est venu a Charls, si l'ad areisonéz :
« Sire, emperer de France, mal conseille en avéz,
Kant vous tant longement issi attargiéz.
Mult avéz vostre tresor despendu et gastéz ;
De attendre vos messagers ja ne estoveréz,
Rollant et Oliver et les baruns preiséz.
Jeo sai bien q'ils sunt mort, ja mais ne les verréz.
Car remuéz de ci, en retour vous mettéz,
Si sojournéz a Paris, ta admirable citéz.
Mult estes pur les relikes travailléz et penéz.
Kant vous averéz set anz en France sojournéz,
Les enfanz qe ore sunt petiz et de joefne aéz,
Dedenz ces set anz serrunt de grant aiéz.
[110 *v*] Adunc purréz reasembler tes riches parentéz ;
Rollant et Oliver tres bien vengeréz.
La mort de tes barons bien serra rechatéz. »
Tant out li traitre li roi enginéz
Ke a tourner a Paris esteit enpenséz.
A itant sunt ses tentes abatuz et trusséz ;
Le roi od tot s'ost vers France s'est hastéz ;
Guinelon porte le baner, s'est avant hastéz ;
Charls fu derere, li roi dreituréz.
Sur un munt esteit l'ost aroutéz.
Charls, le roi de France, sur destre ad esgardéz ;
S'i vist venir danz Richard, qi en message fu enveiéz.
Charls comande qe l'ost seit arestéz
Tant q'il eit novels qels il out en portéz.
A itant esteit venu dans Richard abruéz ;
Jusc'al roi Charls ne s'est arestéz.
Charls le conust bien, si l'out areisonéz :
« Ditez, danz Richard : qel novels aportéz ?
— Sire », dit li messager, « ja tost en orréz.
Rollant et Oliver et tot li unze piers
Vous requerent de succurs, s'il vous vient a gréz :
Cils sunt en la tour de Aigremore enserréz ;
Cil le tegnent par force, sacéz de veritéz. »
Kant Charls l'entendi, grant joi ad demenéz :
« Hay ! », dit il, « Guinelun, mainte foiz m'avéz traihéz.
Uncore verrai le jour k'en chivals serréz treinéz. »
Adunc comande qe sun ost tost seit returné.
Vers la tour de Aigremore cils sunt hasté.

Richard chivalche devant, qi solt le regné ;
Cils les out bien conduit et menee.
Tant ont lour journés chivalché et erré
K'il urent la vewe de Mautrible la cité.
Danz Richard l'out al roi Charls moustré.

« Sire », dit Richard, « un chose vous voil regeiher :
[111 r] Tres par mi cest cité il te covient aler.
La cité en est mult fort a gaigner,
Car il i a un eve mult orible et fier ;
Neire ert cum piz ; nulli nel pout passer.
Par le pont t'estoet la cité passer.
Un géant la garde, mult orible et fier.
Agoulafre ad a noun, unc ne veistes sun per.
Vint et qatre cheines ad fait traverser.
Si par engine noun, nuls n'i poet passer. »
Kant Charls l'entendi, si prent a esmaier :
« Ditez moi, sire Richard : qe me vois conseiller ?
— Sire », dit il, « ore tost, saunz nul targier,
[111 v] Fetez en cesté bois tun ost esbouscher ;
Et vous od els i serréz pur les arraier.
Douze cumpaignun i merrai : ceintes les brancz d'ascier,
Desour les haubercz resteroms, les capes fourréz ;
Al foure des marchanz chivalcherom, ceo sachiéz.
Douze somers en merroms, de feine et d'erbe chargéz ;
Aprés nous, en serrunt belement aroutéz.
Adunc vendrom a Agolafre, qi del punte ad les clez.
Si li dirroms qe marchanz sumus d'altre regnéz.
Beal doun li durroms, sachiéz de veritéz,
Ke nous pussomes od nos merces d'aler a sauvetéz.
Et, qant les cheines serrunt trestuz deſerméz
Et nous del entrere eimes le cungiéz,
Od Agoulafre en mellerom, sachéz de veritéz.
Dunc sonerai un corne : n'i seiéz arestiéz.
Od tun ost en vendréz pur nous succurerz.
Issi cunquerom la cité, sachiéz de veritéz.
— Par saint Dynis ! », dit li roi, « bien l'avéz deviséz.
Ensi serra fait ; ja n'i serra fauséz. »
Charls ad tot sun ost al bois amenéz.
Iloec cil sunt cele nuit mult bien enbouschéz.
L'endemain, qant li jours apparust clers,

1431 Desour *effacé* ; *on ne peut lire que* ...ur (*cf.* F[1] 4666-7 *et* 4693-4)

Richard de Normundie as ad doze somers choisés ;
En lour sarpelerz ont feine et herbe trussés,
Puis les mistrent sur les somers abrués.
Dunc ad danz Richard douze chivalers choisés
De les plus vaillanz ; mult bien les fist armers.
Chescun vesti l'aubert, l'espé au coustéz ;
Puis vestierent chescuns lour capes fourréz.
Bien resemblerent marchanz d'estrange cuntréz.
Adunc i monterent les destrers sojournéz ;
Aprés els, les somers belement aroutéz.
Vers la cité de Mautrible cils sunt hastéz.
Agoulafre, le géant, ont veue et aviséz.

[112 *r*] **R**ichard chivalche devant, el chief li chaperun.
Agoulafre le vist venir, si seisy un baston.
Encuntre Richard vient, si l'out mis a reison :
« Ditez moi : qe estes vous ? » Si prent le freine el poin.
Richard li respundi, si parla aragoun :
« Sire, marchanz sumus, si venimes de Karulum.
Veire et gris et orfreis a grant plenté portum ;
A Laban d'Espaigne nostre aveir mustrum.
De nostre avoir li durrom a mult grant fuison
Et a vous ensement de nostre tresor parterum. »
Agolafre li respunt : « Un chose vous dirrom :
L'altre heer passa par ci dis gloton.
[112 *v*] Messagiers furent Charls, qi France ad a bandon.
A Laban ont fait mult grant destourbisoun.
Sa tour de Aigremore ont seisi a baundon.
A poi li urent tolli du chief la coroune.
Laban moi tramist de bien garder cel poun
Et qe nule laise passer, si ne veie le façoun. »
Kant danz Richard ceo vist, se li pramist guerdun
Qe il lour doint cungé de sauf passer le poun.
Endementirs q'ils fussent issi en sarmon,
Foukard fiert le destrer od les esporon ;
Si trait le brand, si ferri le gloton.
Grant coupe li doint en le chief en soun ;
Mais le peel fu tant dure nel enpery noun.

Qant danz Richard ceo vist, si prent a coroucier :
« Jeo vei bien qe nous vols trestouz honir.

1450 *supprimer* as — 1451 sarpelerz : *serpillières* — 1487 **Q** *non rubriqué*

Ore, seignurs barons, penséz del ferir ! »
Chescun trait l'espé ; Agoulafre vont ferir
Et cil od sun baston grantz coups les voit doner.
Richard ad pris un corne ; en halt le voit sonner.
Charls le conust bien : tost sei fist armer ;
Od sun ost vint mult tost al capler,
Si vist ses barons od le geant meller.
Charles escrie : « Montjoy ! Seignurs, franc chivaler ! »
Adunc en veisés Franceis mult tost esporoner,
Od haches et od gisarmes les cheines derumper ;
Agoulafre od sun lever grantz coups voit doner ;
Plus de cent Franceis i fist descerveiller.
Qant danz Richard ceo vist, si prent a irrer :
Il est coruz al porte ; l'entré voit seiser ;
Un grant barre du port cil prent a conbrere.
Cil est venu a Agoulafre ; grant coupe le voit doner,
Si qe li fist les deus jambes depescier.
Tiel cri jetta Agoulafre endreit al tresboucher
Ke tote la cité de Mautrible en oisés retenter.
[113 *r*] A itant i kurent paiens meint milliers pur armer.
Cil current de maintenant od Franceis capler.
Adunc veissés un fort estour comencier.
Franceis a Agoulafre grantz cops vont doner ;
Le cole li rumpierent ; en Flagot le vont ruer ;
Cil neia en l'eve, car ne se pout aider.
Charls, le roi de France, out treit le branc d'ascier ;
A plus de seisante paiens en fist les chefs voler :
Bien sei cuntint le jour cum pruz chivaler ;
Cil qe li roi conceut n'estoet mire aver.

A itant est venu Barrac al meller.
Femme esteit a Astregot, qe Romeins firent tuer.
Mult esteit desmesuré : un fauche prent a cunbrer ;
Entre les Franceis se mist cum pruz mulier.
La deablesse fist as Franceis mult grant encunbrer.
[113 *v*] Plus de deus cent en occist ; Charls prent a irrer.
Le roi manda un arbelaste a li aportier.
Le roi mist un gaine ; bien le sout esmer.
Tiel coup ferri Barac qe ne l'aveit chier.
Par mi le chief en fist la gaine passer.
Eal jetta un cri tot dreit al verser,

1498, 1567 gisarmes : *guisarme* — 1523 irrer *en partie effacé* ; *on ne voit que* ir... — 1525, 1527 gaine : *flèche*

Ke home la purreit oir uit lues pleiner.
Franceis la curreit sure od brancs d'ascier ;
Tost la trenchierent la cheif sanz demorer.

Charls discendi de l'afferant destrere ;
Joiouse tint el poigne ; l'escu prent a enbracer.
Le primer baile out cunquis od sun branc d'ascier ;
Mais les paiens current la secunde baile fermer.
Entre les deus portz firent Charls enserrer.
N'i aveit od luy qe qinze chivaler.
Paiens li current sure, plus de deus millier.
Adunc veissés Charls sun branc bien manier
Et od paien gent vigorousement capler ;
A plus de deus cent en fist les chiefs voler.
Mais grant fu la presse des paiens losengier ;
Sur le roi encurrent ; grant coups le vont doner.
Ses gentz fu close defors ; nul ne se pout aider.
Dunc prist le roi grant doel a demener ;
Nekedent bien sei diffendi od le branc d'ascier.

Ore oiéz de Genes, le traitre losengier.
Il apella ses parenz d'un part conseiller :
« Seignurs », dit Genes, « un chose vous voil moustrer.
Charls est cy enserré ; n'i pout eschaper.
Paiens le occierunt, car nul nel pout aider.
Car lessoms li paien gent od li covenir
Et returnoms en France ; s'i me frai coroner ;
La terre tendrai a force, si me voil heriter.
Rollant et Oliver Laban fra justiser ;
[114 *r*] Touz serrunt pendu ; n'i purrunt endurere. »
Tote si amy se sunt retrait arere ;
Unc puis n'i volent od paiens meller.
A itant est venu Fierembras al capler :
« Sire Genes, ou est Charles, nostre emperer ?
— Sire, dedenz la cité est ; nulli nel pout aider.
— Genes », dit Fierembras, « mult estes a blamer,
Car n'i aléz tun seignur succurer.
Uncore l'em te poet a treisun retter. »
Tant enparla Fierembras q'ils fist returner.
Cils sunt venu a la porte l'asalt renoveler.
Od gisarmes et od haches les portz vont debruser.

1530 curreit *lire* currerent

Fierenbras i entrout ; le roi voit succurer.
Adunc veissés paiens cea et la guenchier.
[114 *v*] Et Fierenbras les recully od le branc d'ascier ;
Par vive force les fist arere reculer ;
En le secunde baille par le porte comencierent a fuir
Et Charls od sun aye les prent pursuir.
Adunc oissés la noise renovelir.
Paiens corent en la cité de chescun part muscire.
Qant Charls ceo vist, mult prent a esjoir ;
Od son brand entrenchea maint teste et baulir.

Al prendre de Mautrible fu grant li cris.
Charls, le roi de France, les out bien assailis.
En la cité s'en entra ; grant fu le huys.
Paretote corent paiens pur dout de juys.

Charles out pris Mautrible, li roi de valour.
Hay ! Dieux, cum grant tresor urent cunquis, le jour,
De or et d'argent, de samites de colour !
Tote le tresor q'ils troverent mettont en le tour.
Deus mil Franceis i lessa pur garder le tresour,
Endementirs qe ses homes en prist l'onur.
En un cave troverent deus enfanz de valour.
Fiz esteient Barac, qi occis fu en l'estour ;
N'i furent qe uit mois de aage li vavasour ;
Cinc piéz furent de lee et qatorze de longour.
Danz Richard les portout devant l'empereour ;
Kant Charls les vist, si fu en grant freour.

Danz Richard les amena l'emperer devant ;
Charls fist faire apparailler un fonce de maintenant.
L'un apellent Oliver et l'autre Rollant.
Grant joi aveit le roi de les deus enfant.
Amener les quidout en France et les faire poiant ;
Mais cils en moergent ainz sun returnant,
Car lour mer lour failli, qi lour voit alaitant.
Charls fu dolent, qant l'em le voit disant.

1577 baulir *forme rare de* baulevre (cf. **D**[1] 144 baulivers et **D**[2] 188 baulevre) — 1582 **C** *non rubriqué* — 1594 **D** *non rubriqué* — 1594-1595 *ms.* : Danz Richard les amena l'emperer devant || de maintenant || — Charls fist faire apparailler l'emperer devant | un fonce — 1598 et les faire poiant : *et les rendre puissants*

Ore vous dirroms de Charls, li noble emperer.
Vers la tour de Aigremore s'enprist aastier.
Richard chivalche devant, qi portout le baner.
[115 *r*] Floripas fu as fenestres en la tour apoier.
Si vist l'ost Charls serreement chivalchier.
Bien en conust danz Richard, qi portout le baner.
A Rollant et a Oliver les voit mustrere.
Kant les barons les virent, grant joi vont demener.
E vous venu un messagier a Laban nuncier,
Si li dit cum Charls le volt exiler :
« Par grant force en vient od qarante et sis millier.
Les douze piers en la tour en volt succurer. »
Kant Laban l'entent, vifs quida aragier.
Il en apeppella Brullant de Momirré,
Sortibrans de Combrer, si conseiler privé :
« Fetez tost de mes gentz qarante mil armer ;
[115 *v*] Encuntre Charls voloms huy chivalcher.
Tot vifs enprendrum ; en halt le frai croier.
Mar passa Mautrible ; ja ne deit repairer. »
Adunc oissés deus mil graels sonner ;
Adunc veissés paiens sur lur destrers muntier,
En la valee d'Aygremore pur cumbatre raungier.
Un espie vint a Charls nuncier
Ke Laban ad fait qarante mil rangier.
Adunc fist Charls qatre escheles ordeiner.
Fierembras aveit la primer a guier ;
La secunde en aveit danz Richard a gardier ;
Le tierce aveit Genes, li duc, a justiser
Et la quarte cunduit li roi de Munpeller.
A itant chivalchierent cuntre Laban Escler.
Adunc en veissés les deus os encuntrere.
Od les launces sei acointerent ; nuls n'i volt esparner.
Charls escria : « Munjoy ! Seignurs, ore del ferir !
Huy cunqueroms les relikes au verrai justiser. »
Adunc veissés Franceis grantz coups doner.
Plus de mil paiens i veissés tresboucher.
Fierembras d'Alisandre out treit le brand d'ascier.
Il encuntra sire Sortibrans de Cumbrer ;
Tiel coupe li dona qe le chief fist trenchier.
Rollant et Oliver vegnent al meller ;
Duc Neimes de Baver et tot li douze pier

1615 apeppella *lire* apella ; *le premier* p *du groupe* pp *semble être exponctué* — 1619 enprendrum *lire* le prendrum

En le prese se mistrent ; lour pruesce volent mustrer.
Adunc firent paiens mult grant desturber ;
Plus de cent occierent od lur brancs d'ascier.

Charls, li roi de France, si broche le destrer.
Laban d'Espaigne par un vale vist venir.
Le roy broche le destrere ; cele part prent turner.
Od Laban d'Espaigne un jouste volt jouster.
Tiel coup li dona Charlemein, li bier,
[116 r] K'il l'i fist de sun destrere al terre tresboucher.
Laban sailli sus cum pruz chivaler ;
Il enbracea s'escu, treit out le branc d'ascier ;
Vers Charls s'en hastea ; grant coup le volt doner.
Et Charls, le roi, discendi del destrer ;
Joiouse tient el poigne ; Laban voit encuntrer.
Adunc veissés les deus rois maint ruste coups doner.
Charls sei revigora ; l'espé prist a brander ;
Le chief vousist de Laban trenchier ;
Mais Fierembras i vient pur merci crier.
« Hay ! beau douce sire, car vous trahéz arer !
Fetez tant q'il soit baptisé et lavé
Et dunc facéz justise, tot a vos volunté. »
[116 v] Charls, le roi de Fraunce, l'ad bonement granté ;
Mais nekedent il le corut sur, si l'ad encumbré.
Par le colé le seisié ; od li l'out amené.
Qant les paiens ceo virent, en fui sunt turné.
Les gentz le roi les chacierent, occis l'ont et detrenchié.
Paiens furent vencud, ceo fui veritee ;
Ne fu de tote lour ost trois cent eschapé.
Charls, le roi de France, ad Laban encumbré.
En la tour d'Aigremore Rollant les ad mené.
Floripas, la beal, esteit cuntre Charls alee.
Curteisement le receut, meinte foiz l'out encliné ;
Mais a sun pier Laban n'i out un mot soné :
Eal vousist q'il fust as chivals treiné.
Floripas out Charls en la tour amené.
Les relikes od l'escrine d'or a li ad presenté,
La corone et les clowes et l'ensigne honoré.
Kant li roi les vist, tost fu engenulee ;
Entre ses mains les prist ; cent foiz les out baisé :
« Hay ! Dieux, » dit Charls, « mult m'as honoré,
Kant cunquis ai les relikes qi de Rome furent robbé. »

1668 l'ont *lire* les ont

Charls, le roi de France, li noble guereier,
Il apella sun evesqe, nez en Munpeler :
« Di, va, si moi faces un founce sacrer.
Laban voil, si jeo puis, a nos leis cunverter. »
Li evesqe se reveste ; pris out le salter ;
La letaine encomence, si prent en halt chanter.
Un cuve firent de ewe tote plaine parempler.
Li evesqe out fait le servise qan ke out mestier.
Adunc amenerent li ducs Laban Escler ;
Hastivement sei dissarmerent, si le volent plunger.
Kant Laban vient al founce, n'i vousist entrer ;
Il enhauce le poinc, l'evesqe voit ferir
En travers les denz, si ke li fist verser.
Fierembras, sun fiz, le prent a chastier :
« Hay ! beau pier, car te fas baptiser !
[117 *r*] De totes tes citéz n'i perdréz un dener,
Si creéz en Jhesu, li verrai justiser,
Ke au jour de juise totz cristiens deit sauver.
— Nun frai », dit Laban, « Mahon te poet encumbrer !
Ja mais ne me verréz mes dieux reneier. »
A itant est venu Floripas ; merci le volt crier :
« Hai ! beau duce pier, car te face baptiser !
Si creéz en Jhesu, li verrai justiser !
Reneiéz vos dieux, qi n'ount nul power.
Dieu en paradis te fra heriter.
— Teiséz, pute », dit Laban, « Mahon te puet honir !
Par vous m'est avenu trestot mun encumbrer.
Grandement me doel qe jeo ne me puis vengier. »
[117 *v*] En despit de Jhesu, en le founce voit esrachier ;
Nuls ne se poeit en nule point chastier.
Fierembras enprist Charles a apeller :
« Sire, jeo vei bien qe nulli nel pout a bien turner.
Desormais ne me chaud si le vei detrencher.
Car i fetes justise, totè a tun pleiser ! »

Charls apella duc Naimes de Baver :
« Pren tost Laban, si le fetez decoler.
— Sire », dit duc Neimès, « jeo le frai sanz daunger. »
Il seisi Laban, si trait le branc d'ascier.
Tiel coup li dona ke le chief li fist voler.

1712 esrachier *lire* escrachier (cf. **F**[1] 5910) — 1713 se *lire* le (*cf.* **F**[2] 1715)

Les diables receut sa alme ; en enfern le vont portier.
Charls, li roi de France, n'i prent a oublier.
De maintenant en fist Floripas defubler,
Si la fist en la fonce hastivement entrer.
Li evesqe la baptisa sanz nul attargier ;
Aprés fist danz Gy Floripas esposer.
Tot la terre qe Laban out le roi fist deviser ;
De la meité fist Fierembras feofer
Et d'altre meité fist danz Gy enfranchier ;
Puis en fist les relikes od lui amener.
Adunc s'est li rois mis al repairer.
A Floripas vint Charls ; si prent le cungier.
Grant fu la doel al departir.
Fierembras et danz Gy le voit cunveier.
Charls les amoneste lour fee bien gardier,
Et qe chescun eime l'altre a sun power,
Et, se il od li ont afaire en esté ou en yver,
Mande a li, et cil vendra od qarante millier.
Dunc pristrent le roi Charls cent foiz a mercier.
Le roi les baiseit, cil sunt alé arere.
Mult grant fu la doel a lour departir.
Et le roi chivalche, ne se volt oublier ;
Cil est venu a Mautrible ; n'i volt attargier.
La tresor q'il out cunquis n'i volt oublier ;
[118 *r*] En charues et sur somers od li fist amener.
Hai ! Dieux, cum grant tresor i fist amener !
Tant chivalcha le roi si prist a errer
Ke a ses nefs reveit ; mult bien les fist chargier.
Les relikes et la tresor i fist einz portier ;
Puis en fist touz ses homes hastivement eschiper.
Charls se mist es nefs ; plus n'i volt attargier.
« Vent urent bon », dient cil notoner.
Les voiles trahent al vent ; vers France pristrent sigler.
Tant siglerent nuit et jour od la lune k'esteit cler
K'ils ariverent en France dejouste Munpeller.
Charls s'en voit al terre, n'i volt plus demorer.
La tresor q'il aportout a Paris fist mener.
Dunc fist li roi tot sa clergié mander.
A Paris en fist toutz les relikes aportier.
[118 *v*] L'evesqes sei revesterent, al alter sunt alé ;
L'escrine ont overte, qe de Rome fust robbé ;

1723 receut *lire* receurent — 1734 al repairer *en partie effacé*

La corone et les clowes ont pris et avisee.
Mainte eglise i fist od els honourer:
La corone d'espines a Saint Dynis fist en portier;
A Nostre Dame de Boloigne les clowes presenter;
L'ensigne en presenta a Paris al autier.
Ses barons, qe od lui fust, bien les fist guerdoner.
Guenes, li traitre, fu puis pendu et treiné.
Tottedis irrunt traitres a mal destiné;
Ou avant ou aprés ja n'averunt duré.
Charls voit a Saint Denis; l'escu ad presenté;
Treis jours en sojourna en l'admirable cité;
Puis s'en voit a Orliens. La chanchon est finé...

ICI DEFINE LA ROMANCE DE FIEREMBRAS DE ALISAUNDRE, LI NOBLE CONQUERROUR.

INDEX DES NOMS PROPRES

ABRAHAM 293
ADAM 292
Afriqon 1344
AGOLAFRE, AGOULAFRE 989, 1344
Agremore, Aigremore, Aygremore 500, 1002, 1623
Alisandre, Alisaundre (FIEREMBRAS, FIERENBRAS d') 32, 120, 183
APPOLIN 1313 *v. note*
ALLORIS 413
Aragoun 1466
Ardoneis (TERRI l') 677
Ascoparz 1028
ASTREGOT 1519
AUDEINE 554

Baldas (LUCAFER de) 447
BARAC, BARRAC 1518, 1526
Baver (NAIMES, NEIMES de) 10, 49
Beaucler 52
BERARD 703
BLAUNCHER 638
Boloigne (Nostre Dame de) 1767
BRIER *v.* Nantes
BRULLANT *v.* Momiré
BRUTAMAN 516
Burgoin, Burgoine (GION, GY de) 11, 414, 1139

CHARLEMEIN 745; CHARLON, CHARLS, CHARLUN, CHARS, 3, 39, 1340, 1354, 1467
Cosdres 1293
Combrer, Cumbrer (SORTIBRANS, SORTIBRANZ de) 724, 1153, 1616

DAMIDEE, DEE, DES, DIEU, DIEUX 63, 394, 705, 1111, 1682
Daneis, Danois (OGIER li) 46, 671
DAVID 293
DEE, DES, DIEU, DIEUX *v.* DAMIDEE
Dorendale 428

1769 fust *lire* furt.

Escler 436
Espaigne, Espaingn (Laban, Lapan d') 15, 53, 1017, 1073
Espiard, Espiart 995, 1022
Eve 293

Fierembras *v.* Alisandre
Flagot 1347
Florien 496
Floripas 320
Foukard 1483
Foukes 682
France, Fraunce 3, 43
Franceis 29

Garins 137
Genes, Guener 413, 698, 1629 (Renier de Gênes).
Genes, Guenes, Guinelon, Guinelun, 1368, 1389, 1547, 1549, 1560, 1562, *le traître Ganelon.*
Gion *v.* Burgoin
Griffer 758
Gy v. Burgoin

Jhesu 170
Joiouse 420
Josué 1186

Karulum 1467

Laban, Lapan *v.* Espaigne
Longins 288
Lucafer *v.* Baldas

Mabon 1034
Mahon, 31
Maragunde 563
Marie 282
Maupin 1075
Mautribe, Mautrible 748, 992
Momirré (Brullant de) 382
Montjoy, Munjoy 1496, 1634
Munpeler, Munpeller 872, 1630

Naimes, Neimes *v.* Baver (*pour* Neime 1086 *v.* note)
Nantes (Brier de) 709
Neiron 693
Normundie (Richard de) 10
Nostre Dame v. Boloigne

Ogier v. Daneis
Oliver 9, *fils de Renier de Gênes.*
Oliver 1596, *fils d'Estragot et de Barrac.*
Orliens 1775

Paris 872

Richard *v.* Normundie
Richer 413
Rollant 9
Rollant 1596, *fils d'Estragot et de Barrac.*
Rome 661
Romeine 217
Rossette 638
Rouge mer 171

Saint Denis, Saint Dynis 103, 1766
Sarrazin 323
Sortibrans *v.* Combrer

Tauper, Taupin 1228, 1252 (*même personnage*)
Terri *v.* Ardoneis
Tervagant 1313
Turks 424

Louis Brandin.

MÉLANGES

DAVI(D) « FAUSSE-CLÉ »

La raison de l'apparition du roi David dans cette expression typique de l'argot des malfaiteurs n'est pas encore trouvée d'après v. Wartburg (*FEW*, s. v. David) qui écarte la suggestion, trop spirituelle, faite par M. Migliorini, d'un jeu de mots sur les deux sens du mot *harpe* « crochet » et « instrument de musique » (*jouer de la harpe*) : en effet, le sens de « fausse-clé » est attesté depuis le XIV^e^ siècle, donc deux siècles avant *jouer de la harpe*.

M. Rheinfelder, *Kultsprache und Profansprache*, p. 403, imagine un rapport « visuel » entre la harpe du roi David ou son sceptre ou ses doigts courbés et les divers « instruments », crochets, etc. qui s'appellent ou s'appelèrent *david*, *davier*, *daviot*. Le fait même que M. Rheinfelder ne sait pas se décider pour l'une de ces trois possibilités n'est pas pour donner de la force à sa suggestion.

La bonne explication me semble donnée par la remarque de Forcellini s. v. *David* 15 :

> Item *David* absolute videtur signari *domus David*, ut in illo *Apoc.* 3, 7 : « Haec dicit Sanctus et Verus, qui habet clavem David » (Graece ὁ ἔχων τὴν κλεῖδα τοῦ Δαβίδ) ; *h. e.* domus (τοῦ οἴκου) David, scilicet qui imperium habet in eos, qui domum David constituunt, nempe qui Christi, qui filius David est dictus, discipuli sunt...

Le passage de l'*Apocalypse* est une allusion à *Is.* 22, 22 : « Et dabo clavem domus David super humerum eius », où se trouve l'expression plus complète qui sert au commentateur du passage de l'*Apocalypse*.

On voit que la « fausse-clé » *david* est une interprétation plaisante, dénuée de tout symbolisme religieux, de la clé de

David mystique ouvrant la maison du Seigneur au chrétien et au juif.

La parodie insolente s'emparant du mot sacré nous rappelle les nombreux cas cités par M. Rheinfelder dans la seconde partie de son œuvre, où il nous parle des « profanations » du texte biblique : de « ossibus et nervis compegisti me » la ménagère italienne dégage un *ossibus et nervis*, par lequel elle indique au boucher le manque de viande d'un morceau qu'il veut lui vendre ; le fr. *lavabo* s'expliquant par le vers du Psalmiste à la messe : « lavabo inter innocentes manus meas ». Cf. aussi all. *Peterchen* « Sperrhaken » d'après les clefs de saint Pierre (Kluge-Goetze s. v. DIETRICH).

Leo SPITZER.

SUR LE VERS 384 DU PELERINAGE DE CHARLEMAGNE

Le Pelerinage de Charlemagne, la plus courte de toutes les chansons de geste conservées, offre bon nombre de problèmes débattus tant par suite de la perte depuis 1879 du manuscrit unique qu'à cause de la haute antiquité du poème, qu'on peut placer aux environs de 1150[1]. Il y a un siècle a paru l'édition princeps de Francisque Michel, avec un fac-similé du début. Dans ses éditions parues en 1883, 1895, 1900, 1907, 1913, et 1923, E. Koschwitz a reproduit une transcription diplomatique du manuscrit due à J. Koch[2].

Nous proposons ici une hypothèse pour le vers 384 imprimé comme suit par Koschwitz :

Molt fut gries li orages et hisdos et costis[3].

Jusqu'au XVI[e] siècle *orage* signifiait surtout « souffle du

1. T. Heinermann, *Zts. rom. Phil.*, LVI (1936), p. 498, qui est d'accord avec Ph. A. Becker, J. Coulet et F. Schürr.

2. Voici le titre complet de l'édition qui nous a servi de base : *Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, Ein altfranzösisches Heldengedicht* herausgegeben von weil. Dr. Eduard Koschwitz, siebenter unveränderter Abdruck der fünften Auflage besorgt von weil. Dr. Gustav Thurau (*Afrz. Bibl.*, II ; Leipzig, 1923).

3. Koch avait transcrit ce vers :

Ml't fut gres li orages & hidus & costis.

vent, vent » tantôt favorable, tantôt violent. A titre d'exemple, Littré cite le vers 1081 du dixième chant du *Roman de Bauduin de Sebourg*, édité par M. L. Bocca en 1841 :

> Et li vens est levés, qui conduist les chalans.
> Uns orages leva, onkes ne fu si grans,
> Qui le dromon emmainne, chi nous dist li romans,
> Plus tost que nul oisiaus n'est parmi l'air volans.

Koschwitz lui-même attribue l'acception de « vent d'orage » à ce mot dans le vers 384 du *Pelerinage de Charlemagne*[1].

Mais que faire de l'hapax *costis* ? Godefroy (II, 325 b), Tobler-Lommatzsch (vol. II, p. 941) et Tilander (*Lexique du Roman de Renard*, p. 42) le considèrent comme un adjectif dérivé du verbe *coster* et correspondant à « coûteux, qui cause du dommage » et, par extension, « terrible ». Comme l'indique une note à la page 76 de l'édition, plusieurs savants ont tenu à remplacer *costis* par *coitis*, *custus*, *forcis*, *restiz*, *tortiz*, tandis que Koschwitz lui-même a suggéré *hastis*. Toutes ces leçons sont hypothétiques, mais la dernière est à retenir pour sa valeur sémantique.

Vu la ressemblance entre les lettres *c* et *t* dans les manuscrits médiévaux, le changement de *costis* en *tostis* serait fort peu important, et le fac-similé de Michel montre que la plume du scribe du manuscrit en question était très épointée : en effet, le *t* des mots *constantinnoble* (le deuxième), *seint*, *ceinte*, *fut* est presque illisible.

Cette possibilité paléographique ne suffit pas sans doute et il faut faire le pont entre l'idée de vitesse et de violence. D'abord, il est à noter que les autres adjectifs du même vers, *gries* et *hisdos*, ne peuvent s'appliquer à ce phénomène météorologique que par extension. Godefroy (IV, 434 b) cite le synonyme *hastif* au sens de « pressant, violent » dans le *Roman d'Alexandre*[2]. S'il paraît excessif d'étendre ainsi la valeur séman-

1. La Curne de Sainte-Palaye, VIII, 100 b, et Godefroy, X, 237 a. Dans ce cas, de même que dans le vol. IX, p. 758 c, Godefroy cite l'édition de Koschwitz ; par contre, dans le vol. II, p. 325 b, il cite celle de Michel.

2. Éd. H. Michelant (Stuttgart, 1846), p. 355 ; cf. E.C. Armstrong, *The Medieval French Roman d'Alexandre*, III, 3828, mss. NH, et *Chanson de Roland*, 1610.

tique de *tostis*, il faut avouer que l'étymologie qui tire l'adverbe *tôt* du participe passé de torrere est encore plus hasardeuse[1]. D'ailleurs *tostif* se retrouve plus tard chez Pierre de Saint-Julien de Baleure, *Meslanges historiques* (Lyon, 1589), p. 557[2]. Nous traduisons ce vocable dans le *Pelerinage de Charlemagne* par « hâtif, rapide, pressant, (et par extension) violent » et le vers 384 par « Le vent fut très horrible, épouvantable et violent ».

Raphael Levy.

ENCORE UN MANUSCRIT DU *PETIT ARTUS DE BRETAGNE*

M. B. Woledge étudie dans la *Romania* (LXIII, 393 et suiv.) neuf manuscrits du *Petit Artus* appartenant aux bibliothèques de France, de Grande-Bretagne et des États-Unis. Il convient d'ajouter à sa liste un dixième manuscrit, qui se trouvait récemment en Russie, qui s'y trouve probablement encore, et que G. Bertrand décrit ainsi dans le *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg* (Paris, 1874) à la page 191 (Section XII « Éloquence », in-folio papier, 3 *D*, c'est-à-dire fonds Doubrovski) :

« Le roman du petit Artus de Bretaigne. Commence, f° 1 : « Le preu-d'homme les deux filles. » Finit : « ...Ceulx qui demourez nous sont. Car assez avons gaigné. »

« Manuscrit de 263 ff. des XV^e^ et XVI^e^ siècles, provenant de la fameuse bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés; très rare. (Voyez la dissertation ou plutôt la notice qu'a publiée l'abbé Rive sur un autre exemplaire, qui fut dans la bibliothèque du duc de la Vallière, n° 4022 de son catalogue, 3 vol. page 616.) Incomplet au commencement et à la fin. »

Adelung l'avait annoncé brièvement dans sa description sommaire de la collection Doubrovski (*Intelligenzblatt der Allgem. Literaturzeitung* d'Iéna, n° 83, du 26 mai 1804) :

---

1. G. I. Ascoli, *Archivio glot. ital.*, VII (1883), p. 146, étude reproduite par Leo Spitzer dans ses *Meisterwerke rom. Sprachwissenschaft*, I (Munich, 1929), p. 76.

2. La Curne de Sainte-Palaye, X, 62 a, répété par Godefroy, VII, 770 a. Le passage est le même dans la première édition, parue à Lyon en 1588.

« nº 257. *Le Roman d'Artus*. Auf Papier, in Folio aus dem fünfzehnten oder sechszehnten Jahrh. »

Comme ce manuscrit n'est pas enluminé, ni Gilles [1], ni le comte A. de Laborde [2] ne le mentionnent ; Adelung n'en parle pas dans son article plus étendu, publié au t. VI de H. Storch, *Russland unter Alexander dem Ersten* (Saint-Pétersbourg et Leipzig, 1805), pp. 254 et suiv. Cependant, la notice de Bertrand n'est pas sans soulever quelques difficultés. En effet, on ne connaît qu'un seul manuscrit du *Petit Artus* qui ait appartenu à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés : c'est l'actuel ms. fr. 19.163 de la Bibliothèque nationale de Paris, faisant suite au ms. fr. 1432 (*C* d'après la notation de M. Woledge, ancien 774 Coislin, et 1559 Saint-Germain [3]). Le sort des autres manuscrits signalés au XVIII[e] siècle est connu. La Bibliothèque nationale a conservé les trois mss de la Bibliothèque du roi (fr. 761, 1431 et 1432) ; celui du président de Mesme, qui passa aux mains du duc de La Vallière (nº 4022), se trouve actuellement au British Museum [4] ; les autres mss énumérés par M. Woledge n'apparaissent qu'au XIX[e] siècle. Il se peut donc que la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés ait acquis après 1739 un second exemplaire du *Petit Artus de Bretagne*, sur lequel Doubrovski aura mis la main au cours de sa grande rafle.

L'incipit reproduit par Bertrand nous autorise à supposer que le ms. Doubrovski contient la seconde partie du roman, c'est-à-dire, le *Roman du roi Artus* (comme le ms. fr. 19.163 le désigne à juste titre, car dans cette continuation du *Petit Artus*, le héros a hérité du royaume de Sorelois, et il y est toujours désigné par le titre de roi). En effet, *Le roi Artus*, conservé également dans le ms. fr. 12.549 de la Bibliothèque nationale, introduit deux nouveaux personnages féminins, Yollent, fille

1. F. Gille, *Musée de l'Ermitage impérial* ; Saint-Pétersbourg, 1860.

2. Comte A. de Laborde, *Les principaux manuscrits à peintures conservés dans l'ancienne bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg*. Première partie ; Paris, 1936.

3. Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, tome II, Paris, 1739, p. 1109 : « Roman du Roi Artus ».

4. Ward, *Catalogue of romances*, I, pp. 382-383 (Additional 10.295).

de Porrus, empereur d'Inde, et sa cousine Florete, dont le père, le roi Florypas, a trouvé la mort dans le *Petit Artus*. Ces deux demoiselles sont fréquemment désignées « les filles » [1]; on rencontre également l'expression « les deux filles » [2]. Toutefois, dans les 247 premiers feuillets du ms. fr. 19.163, je n'ai pas trouvé de passage qui ressemblât au bout de phrase, ou de deux phrases (un point avant *les* ?) que cite Bertrand ; à noter que plusieurs héros du roman sont, de temps à autre, qualifiés de « preudhommes ». Seule une enquête sur place, si elle est possible, permettrait d'établir la provenance et la composition de ce manuscrit qui a droit au sigle *I*.

Signalons, à propos de cette petite mise au point, que la controverse sur l'âge du *Petit Artus* remonte plus haut que ne l'indique M. Woledge. Dans la notice mentionnée par Bertrand [3] et citée également par Paulin Paris [4], l'abbé Rive réfute la thèse du comte de Tressan qui, dans l'introduction à son fantaisiste résumé du roman [5], en situait la composition sous le règne de Charles VI, d'accord avec les « Éclaircissements » du *Catalogue* de Guyon de Sardière (Paris, 1759)[6]; il suppose au *Petit Artus* une origine plus ancienne. La question semble avoir été définitivement tranchée par M. Woledge. Toutefois, il n'est pas certain que le *Petit Artus* et sa continuation, *Le roi Artus*, soient du même auteur et de la même époque.

Les deux éditions gothiques du roman, sans date, que j'ai consultées à la Nationale (à Paris, pour la veuve Jehan Trepperel, et pour Jean Bonffon) suivent de près la tradition manuscrite, et ignorent l'épisode des amours de Péronne et du jeune Aymar,

1. Par exemple, fr. 19.163, f° 59 r°, fr. 12.549, f°s 117 v° a, 125v° b.

2. Fr. 19.163, f°s 61 r° « or vous mandent les deux filles » : 61 v° « ces deux filles » ; 81 r°.

3. *Notices historiques et critiques de deux manuscrits de la Bibliothèque de M. le duc de La Vallière, dont l'un a pour titre* Le Roman d'Artus comte de Bretaigne, *et l'autre*, Le Rommant de Pertenay ou de Lusignan, par M. l'Abbé Rive ; Paris, 1779.

4. P. Paris, *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. VI (Paris, 1846), pp. 22-23.

5. *Bibliothèque universelle des Romans*, novembre 1776, pp. 27-60. Le comte de Tressan termine le roman par le mariage d'Artus avec Jeannette, d'Hector avec Florence, et de Gouvernau avec la fée Proserpine.

6. Page XVI, n° 845.

ajouté par le comte de Tressan qui prétendait avoir suivi l'édition de 1584 [1]. Les éditeurs du XIX^e^ siècle [2], tout en modernisant le récit, ont rétabli le dénouement authentique, mais ils ont conservé cet épisode romanesque qui met en jeu des personnages de troisième plan, au point de s'en inspirer pour le sujet de la gravure attendrissante dont est ornée la couverture du livre.

G. LOZINSKI.

---

1. Utterson (*The History of the valiant knight Arthur of Little Britain*... originally translated from the French by John Bourchier, Lord Berners ; Londres, 1811) semble avoir examiné cette édition, et il ne signale aucune divergence essentielle avec le texte anglais.

2. *Bibliothèque bleue.* Réimpression des romans de chevalerie des XII^e^, XIII^e^, XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles. Faite sur les meilleurs textes par une société de gens de lettres sous la direction d'Alfred Delvau. VIII. *Artus de Bretagne* (Paris, 1859). Delvau se réclame de l'édition de 1493. Il a réédité *Artus* dans la *Collection des romans de chevalerie*, tome II (Paris, 1869).

CORRECTIONS

I. — De Renart de Dant Martin.

Cette pièce (ainsi que celle dont il va être question ci-après) a été publiée par Mme Rita Lejeune en appendice à son étude sur *L'Œuvre de Jean Renart* p. 406[1]. Le titre, ajouté après coup au manuscrit unique (B. N. fr. 837, publié récemment en fac-similé par M. H. Omont) est ainsi libellé : *Du plait Renart de Dammartin contre Vairon, son roncin*. Mais ce titre a été ajouté au XIVe s., ce que l'éditeur a oublié de signaler. Le vrai titre, qui ressort de l'explicit, contemporain au manuscrit, est celui qu'on lit ci-dessus. Il y aurait beaucoup à dire sur les deux textes et sur le commentaire qu'y a joint Mme Lejeune. Je me borne cependant ici à rectifier quelques erreurs de lecture et d'interprétation commises par l'éditeur.

V. 25. *Sire, c'est par voz coupes.* Mme L. corrige à tort : *vo coupe*. Le pluriel dans cet emploi est de rigueur, Tobler a même (II, 955 s. v. COUPE) une rubrique spéciale : « *coupes*, Schuld. » — 61. *Onques, por Dieu, n'en aies mau gré ne male grace.* Mme L. écrit (p. 425) : « Vers faux. Lire *n'aiés* plutôt que *n'en aies* à cause de *vous* qui suit ». Le vers n'est pas faux. Mais comme Vairon dit toujours « vous » à son maître, il vaut en effet mieux rétablir le pluriel *aiés*, *mais* pour ramener le vers ainsi allongé à la mesure requise, il est préférable de remplacer *Onques* par *Onc*. — 72. *Je sui cil qu i par force a sa vielle se dort.* Mme L. n'a pas reconnu ici un proverbe fort répandu au moyen âge (*Qui mieus ne puet, a sa vieille s'endort*) et même en français moderne (« Faute de grives, on .. mange des merles »). Le long commentaire sur *vielle*, instrument de musique, est à supprimer. — 73. Point final. — Dans le commentaire du v. 76 (p. 425) il est parlé, avec renvoi à l'article bien connu de Tobler, de « Chini (lire Clini, ou Cluigni) et Ronquerolles, noms qui font penser à « cligner » et « ronfler » (lire *ronchier*, pic. *ronkier*, *ronquier*). — 103. *Tu n'es bon*, le ms. a correctement *bons*.

---

1. *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, LXI (Paris, Droz, 1935).

II. — De Rénart et de Piaudoue.

Cette seconde pièce se trouve aussi dans le même manuscrit 837 et, en plus, dans le ms. 3114 de l'Arsenal, sur lequel aucun renseignement n'est donné et dont les variantes sont indiquées d'une manière si défectueuse qu'elles sont inutilisables là où le texte, fort obscur et évidemment très corrompu, aurait le plus grand besoin du secours d'un second manuscrit.

I, 10. *Mors, cor le pren* est la leçon du manuscrit base (*A*), il était inutile de changer *cor* en *car*, *cor* étant une forme fréquente de *car*. Voir mon éd. du *Regret Nostre Dame* de Huon le Roi de Cambrai, p. XXVII ; Foerster, *Aiol*, p. 440 ; Cloetta, *Poème moral*, p. 254. — 12. *En enfer ou nus bons n'apart*. Mme L. imprime ainsi, d'après *B*. Lire *n'a part* et supprimer l'article *apartir* au glossaire. — II, 7. *Il a en toi plus tant matire*, leçon douteuse introduite dans le texte d'après *B*. La leçon de *A*, *Il a en toi tant de martire*, pouvait rester, sauf à supprimer l'*r* de *martire*. — III, 4. Le ms. base a *pecheor* ; l'introduction, par l'éditeur, de *precheor* (*B*) soulève une importante question de grammaire que l'éditeur passe sous silence : *preecheor* compte originairement pour quatre syllabes. Le vers du texte « critique » est d'ailleurs faux ; le ms. base n'a pas *clejastres*, mais *clejastre*. Qu'y a-t-il dans *B* ? — 9. *Apeleoit* est bien dans *A*, mais c'est une forme inadmissible. *B* a probablement la bonne leçon : *Quant on or l'apela seignor*. — IV, 4. Le ms *A* a bien *donee*, mais le sens demande *douee*. — 10. Le ms. *A* (aux variantes) n'a pas *a rouge*, mais *as rouge*. — VIII, 2. Le vers est trop court dans le texte, il ne fallait pas, à ce prix-là, supprimer l'article, sous prétexte qu'il manque ailleurs devant les noms désignant les personnifications. Il faut rétablir la leçon de *A* : *La lecherie*. — IX. 7. *A* n'a pas, comme il est indiqué aux variantes, *Deseur moi me*, mais correctement *Deseur moi te*. — XII, 8. La leçon de *B*, telle qu'elle est indiquée au bas de la page, est exactement la même que celle qui a été admise au texte. — XIII, 12. *A* n'a pas *C'un*, mais correctement *C'uns*. — XIV, 1. La variante de *B* est indiquée d'une manière incompréhensible. — XIX, 11. *A* a *ainsi* et non *einsi*. — XXI, 4. *A* n'a pas *ti*, mais correctement *li* qui, aux variantes, figure comme celle de *B*. — XXVI. 2. *A* n'a pas *Quant*, mais correctement *Que*. La *varia lectio* indique *Que* comme étant la leçon de *B*. — 4. *A* n'a pas *Dans*, mais *Dan*. — 6. *A* n'a pas *anverer*, mais correctement *averer*. — 7 et 8. *A* n'a pas *fut*, mais correctement *fu*. — XXVII, 4. *A* n'a pas la leçon indiquée aux variantes, est-ce celle de *B* ? — XXVIII, 1. *A* n'a pas *vieil*, mais *viel*. — 4. *A* n'a pas *Bouteiller*, mais correctement *Bouteillier*. — XXIX, 4. *Je ionques*, corr. *se j'onques*. — 5. *Dui*, corr. *d'ui* (le saint dont c'est aujourd'hui la fête). — 7. *A* n'a pas *querrant*, mais correctement *querant*. — XXX, 5. *A* a correctement *chascuns* (et non *chascun*). — 6. *A* a *ouvrier*, *B* lit *huiller* ; la bonne leçon est *houlier*. — XXXI, 8. *S'or li*, corr. *Sor li*. — XXXII, 2. *A* n'a pas *mesdit*, mais correctement *mesdis*. Est-ce *B* qui lit *mesdit* ?

A. Långfors.

III. — Poème du XIIIe siècle en l'honneur de la Vierge, éd. par Albert Henry, Mons, 1936.

Voici quelques nouvelles notes sur ce texte qui a déjà donné lieu, de la part de M. Långfors, à de très précieuses observations (*Romania*, LXII, 401) :

IV, 34 Car sire fait piteuse et molle
Confiessions vraie et soutiex...

Lire *s'ire* et entendre : « la confession adoucit et apitoie sa colère » (de Dieu).

XI, 122 : *esconser* ne donne pas de sens : corr. *escuser*, d'après le v. 175, où est exprimée la même idée. — XXI, 231 : ce sens assez rare de *pooir* (« être contenu ») méritait d'être relevé ; ex. dans Godefroy, *Compl.*., à POEIR (X, 364). — 235 : point, non virgule, après ce vers, virgule après 237.

XXIX, 330 : Pechiés au monde si regnoit
K'a poines nus ne s'asortoit
Ke Diex vrais hons fust devenus.

Asortoit est rattaché à *assorter* (et traduit, sans justification, par « songer à, présumer », sens inexistant et incompatible avec l'étymologie (voy. Godefroy, s. v.) ; corr. *asertoit* (pour *acertoit*), de *acerter* (*soi*), « se persuader ».

XXXI, 362 : cet emploi de *ker* (*quer*, *car*) au sens de *que* (conjonction) est signalé dans la note, p. 37 ; il est fréquent dans les textes hainuyers ; voy. Scheler, éd. du *Bastart de Bouillon*, p. 240.

XXXVII, 432 : Dieu avertit les Rois mages
Par se (= sen) angle ke l'aparent
Ne retournassent a nul feur.

La traduction de *a l'aparent* (*a* au reste n'est pas dans le texte) par « au vu et au su de tous » ne repose sur rien. Lire *ke la parent* : sur cette locution adverbiale, qui signifie « là-bas, en ce lieu », voy. Godefroy V, 759. — LII, 603 : *avierti* est rendu, d'après Godefroy, par « exact », « fondé » ; le sens de « se réaliser », ou « réaliser » est attesté, *s. v.* AVERTIR, au moins par trois exemples (*J. de la Feuillée*, 3 [voy. la note de Langlois à ce vers], Bodel, *Saint-Nicolas*, 1385, et *Blancandin*, 5590, dans Godefroy, I, 523 b).

A. Jeanroy.

COMPTES RENDUS

FRAPPIER (Jean), **Étude sur la** *Mort le roi Artu*, **roman du XIII^e siècle, dernière partie du** *Lancelot en prose*; Paris, E. Droz, 1936 ; in-8, 425 pages.

A la recherche d'un sujet de thèse de doctorat, M. J. F. s'adressa à l'un de ses maîtres, M. Gustave Cohen, qui lui suggéra la *Mort d'Arthur*. M. Pauphilet avait traité de la *Quête de saint Graal* dans une thèse brillante et remarquée[1]. L'étude de la dernière partie de l'immense corpus du *Lancelot-Graal* était un des *desiderata* de la littérature française médiévale. Un philologue américain, Douglas Bruce, dans l'introduction à l'édition qu'il avait procurée en 1910, avait dit quelques mots sur la date et les sources du roman, mais très succinctement[2]. Tout récemment M^lle Marjorie B. Fox, dans sa thèse d'Université, soutenue à Paris[3], a consacré au roman, à ses manuscrits, à ses sources, à sa composition, une étude consciencieuse. Malheureusement son exposé, surtout analytique, passe à côté de la plupart des problèmes.

Le dessein de M. F., quand il saisit l'intérêt du beau sujet qui lui était suggéré, fut de le traiter comme un thème littéraire. Il est grand temps, en effet, d'étudier la littérature française du Moyen âge au point de vue esthétique, comme on fait des productions de la période classique ou romantique.

Une première difficulté s'offrait à lui. Pour traiter de la valeur de la *Mort d'Artur* il en faut posséder un texte sûr. Or Douglas Bruce s'était contenté de reproduire le ms. fr. 342 de la Bibl. Nat. parce qu'il est daté (1274). Quant à Oskar Sommer, au tome VI de sa laborieuse et précieuse compilation, il avait utilisé au hasard, sans principes, les manuscrits qui étaient à sa portée. Force était de constituer le texte à étudier, nous dirons plus loin[4] comment M. F. s'est tiré d'affaire.

---

1. *Étude sur la Queste del saint Graal attribuée à Gautier Map.* (Paris, 1921.) Cf. *Romania*, t. XLIX, 1923, p. 433-444.

2. *Mort Artu, an old french prose romance of the XIIIth century being the last division of* Lancelot du Lac (Halle, 1910, in-8).

3 *La Mort du roi Arthur, étude sur les manuscrits, les sources et la composition de l'œuvre* (Paris, 1933, in-8).

4. Voir notre c. r. ici même, p. 122.

L'instrument forgé restait à l'utiliser.

Le premier problème qui se posait c'était de savoir si notre roman est l'œuvre d'un ou de plusieurs auteurs. Œuvre de composition rigoureuse, de style identique d'un bout à l'autre, la *Mort d'Artur* est d'une seule main : elle émane visiblement d'un maître, sûr de son plan, sûr de sa plume, qui connaît à fond son métier [1].

Mais ce maître n'a-t-il pas écrit autre chose ? N'a-t-il pas écrit notamment tout ou partie du *Lancelot* propre ? Douglas Bruce était persuadé qu'il est l'auteur de la dernière partie du *Lancelot* propre qu'on est convenu d'appeler *Agravain*. Daus mon *Étude sur le Lancelot en prose* j'ai même soutenu que l'ensemble du *Lancelot-Graal* était du même auteur [2].

Cette thèse, M. F. aurait pu l'écarter, en douceur ou non : elle n'a rencontré aucune adhésion. Il n'a pas cru possible de se dérober par un *non possumus* dont personne ne lui aurait su mauvais gré. Il m'a fait l'honneur de prendre ma théorie au sérieux. Alors il lui a fallu s'engager dans la *selv'oscura* du *corpus*. Après une longue et minutieuse exploration, mais après seulement, M. F. s'est cru autorisé à affirmer que la *Mort d'Artur* était due à cet auteur particulier.

Dans le chap. II, il passe en revue les sources du roman : Gaufrey de Monmouth et les dérivés de son œuvre, le *Tristan* etc., enfin les parties du *Lancelot* propre dont il faut s'inspirer. Mais, remarque justement le critique, l'étude des sources ne saurait révéler toute son originalité : comment, en effet, a-t-il donné une vie d'ensemble à tant d'éléments divers ? Il faut essayer de pénétrer l'esprit et l'art du roman compris, senti comme un tout unique (p. 215). Et puis, une part, la meilleure part, peut échapper aux sources et représenter l'invention de l'auteur.

On entre alors au cœur du sujet, la recherche de l'esprit de l'œuvre et de sa forme. M. F. veut voir dans la *Mort d'Artur* l'abandon de ce qu'il appelle, à la suite de M. Pauphilet, la doctrine cistercienne, laquelle n'est nullement l'apanage de Citeaux. La luxure et l'orgueil ne sont plus dénoncés, ainsi que dans la *Queste*, comme les péchés essentiels. Les « ermites » verbeux qui fourmillent dans la *Queste* (et aussi dans l'*Agravain*) se font rares et leurs exhortations sont de simple bons sens, sans enseignement théologique ou même moral. Il y a donc un contraste accusé entre la *Mort d'Artur* et la *Queste*. Sans doute, mais on peut répondre qu'il n'en saurait être autrement, les sujets de ces deux parties étant différents, presque antagonistes. Et surtout on peut faire observer que M. F. détruit, en grande partie, cette opposition. Il remarque (p. 228) que « l'action de la grâce divine dans la

1. La théorie que la *Mort d'Arthur* serait le résultat d'additions successives autour d'un noyau central lui est apparue comme un contresens d'esprits enfermés dans un système préconçu (p. 347).

2. *Étude sur le Lancelot en prose*, 1915 (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 226).

Mort d'Artur n'est pas sans affinité avec la doctrine de la *Queste* ». Le sentiment religieux joue un rôle important. Le roman n'est nullement une réhabilitation de l'idéal courtois, bien au contraire. Le revirement, la chute de Lancelot, qui étonne M. Pauphilet, s'explique fort bien : Lancelot retombe dans le péché parce qu'il n'a pas obtenu la grâce. Cette rechute profonde se concilie sans peine avec l'enseignement de la *Queste* (p. 229). L'indifférence du romancier, au début de la *Mort d'Artur*, est apparente. La blessure reçue par Lancelot au tournoi de Wincestre a une valeur morale. C'est Dieu qui l'aveugle quand il ne reconnaît pas Bohort, surtout lorsqu'il tue Gaheriet par méprise. Il faut que le héros se réhabilite par la souffrance. En lui la conquête du Graal est intérieure, comme dit si bien M. F. (p. 235). En cela l'art de la *Mort d'Artur* est plus subtil et plus achevé que celui de la *Queste* : « A mesure qu'on avance dans la lecture de l'œuvre, les divers épisodes prennent de plus en plus une valeur morale et religieuse » (p. 232, note 2). Finalement, après une dernière crise de fureur guerrière, Lancelot trouve le chemin de Dieu : il se retire dans un ermitage et y vit dans l'ascétisme jusqu'à sa mort (p. 239-240). « Le drame humain du meilleur des chevaliers est clos, le dénouement est hors de la vie » (p. 237).

Somme toute, la *Mort d'Artur* est un effort de conciliation entre l'esprit chevaleresque et l'esprit mystique, sans qu'elle soit dominée ni par l'un ni par l'autre (p. 243). « La vision où l'archevêque est témoin de l'assomption de Lancelot est tout à fait significative ; la *Mort d'Artur* rejoint alors le mysticisme de la *Queste*... L'archevêque pénètre un peu, grâce à sa vision, dans les *repostailles* de Dieu, dans les mystères de la foi » etc. (p. 245-246). On ne saurait mieux dire et en concluant que la grâce est le lien unique, mais réel, entre la religion de la *Queste* et celle de la *Mort d'Artur*, M. F. démontre, à son insu, qu'un même homme était capable d'écrire l'une et l'autre.

Mais si, en fin de compte, les deux œuvres se rejoignent religieusement, mystiquement, elles s'opposent par le rôle que joue Fortune et sa roue dans la *Mort d'Artur* (p. 254-288). Le destin est le « thème majeur » (p. 287) de cette dernière. Il semblerait que le Dieu des chrétiens lui-même plie devant l'antique divinité. Mais existe-t-il vraiment incomptabilité entre Christ et la Fortune ? Non certes. Faisons d'abord une large part à la convention littéraire. La Fortune et ses jeux sont familiers aux rhétoriciens prédécesseurs et contemporains de notre romancier[1]. Il était impossible, inconcevable

1. M. F. le dit tout le premier : « Cette conception, dont la valeur est sans doute permanente, était comprise dans le lot d'idées légué par l'antiquité au moyen âge » (p. 277). D'ailleurs la Némésis grecque n'est pas la même chose que la Fortune : « Elle n'était pas une puissance aveugle, mais une mathématicienne qui ramenait tout à l'équilibre. » La Fortune est capricieuse, du moins en apparence, incompréhensible comme dessein impénétrable de Dieu.

qu'elle fut absente de l'œuvre qui retrace l'infortune du plus grand des rois et l'évanouissement du monde qui a vu les exploits des plus vaillants chevaliers de la terre. Ensuite les chrétiens ont su bien vite adapter le *fatum* à la volonté de Dieu, dont il n'est pour eux qu'une personnification littéraire. C'est Dieu qui élève et abaisse les Empires. Comme le dit fort bien M. F. (p. 275) : « Seule l'erreur humaine permet au Destin d'exercer son impitoyable erreur. » Appelons « péché » l'erreur humaine et tout se concilie [1].

La Fortune, avec sa roue, n'oppose donc point autant qu'on pourrait croire, la *Mort d'Artur* au reste du *corpus*. Au surplus le thème de la Fortune se trouve déjà dans l'*Agravain*. Il n'y est qu'esquissé, objecte M. F. (p. 274, note 2). Sans doute, mais l'important est qu'il y figure déjà. A ce propos M. F. note que dès l'*Agravain* « les lueurs sont projetées sur les événements sinistres de la *Mort d'Artur*, sans que les ténèbres de l'avenir soient complètement dissipées » (p. 275). Nous reviendrons sur cette observation dont il y aura lieu de tirer les conséquences qu'elle comporte.

Le grand mérite de l'auteur de la *Mort d'Artur*, pour notre critique, c'est la connaissance de l'âme humaine et il consacre un long chapitre (p. 288-342) au romancier psychologue. Réaliste [2] : psychologue, l'auteur s'écarte des conventions de l'amour courtois pour peindre l'amour passion, sans doute sous l'influence du *Tristan*. D'autres rapports, la jalousie, le soupçon, la haine, la démesure, l'amitié aussi, donnent à son récit un caractère pathétique qui a ému tous ses lecteurs. Cependant point de personnification, point d'abstraction, point de convention. Il ne cherche pas à idéaliser ses personnages. Surtout son tact littéraire le préserve de s'interposer entre eux et le lecteur. En cela il est supérieur à bien des romanciers, psychologues de notre temps dont le commentaire perpétuel fatigue vite et rebute : à force de disséquer fibre par fibre les sentiments de leurs héros, ils tuent la vie (p. 308). En conséquence, l'analyse n'est pas le procédé favori de notre auteur, mais la notation rapide d'une attitude et surtout le dialogue. Le dialogue lui convient à merveille. Ce psychologue est, en effet, en même temps un dramaturge qui sait ménager ses effets de surprise, de terreur, et qui ne perd jamais de vue l'action. Avec lui tout marche sans arrêt vers un dénouement inexorable.

Notre romancier qui s'intéresse avant tout aux « réalités psychologiques » (p. 322) se gardera en conséquence de tracer des « portraits ». En quoi il

---

1. M. F. ne me persuade nullement en croyant retrouver des épisodes attestant que le romancier envisage Fortune à la manière antique. Ainsi la demoiselle d'Escalot, avec sa passion morbide, serait la proie d'une véritable « fatalité » (p. 273). La vérité, c'est que sans sa passion et sa mort il n'y a plus de roman : elle est un ressort indispensable à l'intrigue, voilà tout.

2. Quoi qu'en dise M. F., il ne s'intéresse pas à la « féerie » et n'en garde que ce qui est strictement nécessaire au sujet et comme héritage du passé.

est bien avisé, car il laisse ce soin à M. F. qui s'en acquitte fort agréablement dans ses études sur Lancelot, Bohort, Artur [1], Gauvain, Guenièvre (p. 322-333).

Et cependant une inquiétude persiste en moi. L'auteur a-t-il eu conscience de toutes les belles choses dont M. F. lui fait un mérite ? Les innovations, les transformations dans le caractère des protagonistes du *Lancelot-Graal* sont-elles vraiment le résultat d'intentions psychologiques d'un homme d'un talent exceptionnel ? Pour moi elles sont commandées par les situations [2]. Pour se plier à un dessein, à un plan, les personnages sont obligés de transformer, de déformer leur caractère. C'est une nécessité dans tous les genres littéraires où l'*aventure* est la dominante. Conteur et dramaturge de tempérament, notre auteur ne pouvait échapper à ce travers, ou plutôt à cette nécessité. Son talent psychologique n'est pour rien dans la modification des attitudes et des sentiments de ses héros.

Pas davantage je n'accepte comme preuve d'originalité psychologique que les personnages de la *Mort d'Artur* aient une individualité et vivent d'une vie intense (p. 324). Il en va de même en ce cas des personnages de la *commedia dell' Arte* : Arlequin, Pierrot, Colombine, et Polichinelle, sous le masque, sans jeux de physionomie, ont une personnalité accusée. C'est que les « types », c'est-à-dire des êtres simplifiés, coagulés, saisis dans une attitude unique, vivent dans la mémoire des hommes plus que des personnages complexes, nuancés, pris sur le vif. Reste à savoir si un goût plus affiné les supportera encore longtemps dans tous les domaines des lettres et chez tous les peuples. Des signes indiscutables annoncent qu'une nouvelle ère littéraire est née, qui ne tolère plus les « types ». Mais cela, c'est une autre histoire.

La *forme* de l'œuvre est étudiée dans les chap. VI (la composition) et VII (la langue et le style).

A première vue la *Mort d'Artur* ne se distingue guère pour la forme du *Lancelot* propre. L'auteur applique avec dextérité le procédé de l' « entrelacement ». Il aime suspendre l'intérêt du lecteur jusqu'au moment où le héros se découvre soudain. On peut noter cependant que l' « entrelacement » est plus rare et qu'on n'use plus des quiproquos. Cependant le système de la chronologie n'est guère moins précis que dans le *Lancelot* (p. 351-369).

Ce qu'il faut mettre en lumière ce sont les qualités de composition. « Dès le début le roman s'ordonne en quelque sorte à l'appel d'une cause

1. On reconnaît cependant que sa psychologie est diffuse, (p. 328), mais (cf. p. 249-251) Artur est à part : il vient d'un passé fabuleux et conserve de son origine celtique un caractère étranger dans le monde dit « arturien ».

2. P. 345 M. F. parle des rapports organiques entre la psychologie et l'action, de la solide armature du roman. C'est juste, à condition qu'on accorde que l'intrigue domine tout.

finale, la catastrophe encore cachée, mais inévitable, qui doit anéantir le monde arthurien » (p. 660). De là une étroite subordination des diverses parties, un rythme continue de l'action.

Enfin M. F., dans son enthousiasme, tout en s'excusant de comparer notre roman à une composition musicale, trouve qu'il s'en rapproche par le développement de ses thèmes dominants, de ses leit-motifs, d'abord esquissés, puis amplifiées, qui se perdent, puis se retrouvent en dehors de tout enchaînement logique (p. 366). Il me reproche mes injustices, mon incompréhension (sans prononcer ce mot) à propos de la dernière partie du *corpus*. Il n'a pas tout à fait tort et je souscrirai très volontiers à son appréciation d'ensemble : « Netteté, sobriété, alliance de la psychologie et de l'intrigue, forte armature dramatique, voilà les qualités éminentes qui distinguent la composition de la *Mort d'Artur* » (p. 369).

L'étude de la langue occupe le chap. VII (p. 377-397 et aussi les p. 406-409). M. F. a raison naturellement d'affirmer l'intérêt primordial d'une étude de langue dans un texte né au moment où, en France, la prose entre dans la littérature. Mais la remarque vaut pour l'ensemble du *corpus*. La question cruciale est celle-ci : la langue de la *Mort d'Artur* se distingue-t-elle réellement de celle de la *Queste*, de l'*Estoire* et du *Lancelot* ? M. F. n'a pas tenté cette étude d'une longueur accablante, du reste présentement impossible, tant que l'*Estoire* et le *Lancelot* n'auront pas été l'objet d'une édition critique. Au reste, si elle aboutissait à un résultat négatif, les « chorizontes », tels les médecins après une prise de sang, ne manqueraient pas de déclarer que seul compte le résultat positif, entendez pour eux l'opposition de la langue.

Je me bornerai à transcrire la conclusion de ce chapitre (p. 397), une des plus belles pages de ce livre qui en compte beaucoup : « Aisance, élégance, sobriété, vivacité dramatique, telles sont les qualités du style dans la *Mort Artur*. L'auteur peut être rangé, avec celui de la *Queste*, parmi les meilleurs écrivains de son temps. Sans doute le goût moderne, rendu exigeant par les chefs-d'œuvre de grands artistes en prose, peut-il estimer que dans ces romans du XIII^e^ siècle l'expression ne répond pas à la beauté et à la richesse de l'inspiration ; on peut être choqué par une certaine maigreur, une certaine sécheresse de leur forme. Le thème de la *Mort Artur* est magnifique, son exécution paraît grêle ; on souhaiterait pour ce Crépuscule des Héros le jeu des grandes orgues ou toutes les ressources d'un orchestre. On doit se contenter d'entendre un chalumeau. Cependant notre romancier a su tirer d'un instrument encore primitif des modulations justes et émouvantes. » Excellente conclusion dont la portée va bien au delà de la *Mort d'Artur*.

Pour terminer je voudrais revenir sur le problème de l'unité ou de la pluralité d'auteurs pour le *corpus Lancelot-Graal*, M. F. établit ou, si l'on préfère, s'efforce d'établir l'indépendance de la *Mort d'Artur*. Mais, ainsi qu'il a été dit, il a parfaitement compris que cette solution est liée à un ensemble et il ne s'est pas dérobé à l'étude de cet ensemble.

M. Pauphilet a revendiqué comme chose toute naturelle, allant de soi, l'indépendance de la *Queste del saint Graal*. Dans son livre, la *Queste* se présente comme une chose en soi. Seulement ce critique n'obtenait ce résultat que par une opération chirurgicale consistant à sectionner toutes les fibres qui rattachent la *Queste* à ce qui précède, à l'*Agravain*, liens si intimes cependant que même des chorizontes endurcis ont vu dans l'auteur de cette finale du *Lancelot* l'auteur même de la *Queste*. Par contre, M. Pauphilet a séparé *Queste* et *Estoire* que ces mêmes chorizontes attribuent à un seul et même auteur[1].

Enfin le plus intelligent des critiques de ce type, Douglas Bruce, voyait un même auteur pour l'*Agravain* et pour la *Mort d'Artur*[2], et admettait trois auteurs pour le *Lancelot* propre, un par volume.

L'effort de M. F. a porté surtout sur ce dernier problème. Après un examen des plus minutieux, il arrive à la conclusion que l'ensemble du *Lancelot* propre est sorti d'une même plume.

C'est pour une théorie, qu'il critique cependant constamment et avec bonheur dans le détail, une grande satisfaction.

Il m'accorde même (p. 100) que, depuis les suites de la *Charette* jusqu'à la *Queste* (exclusivement), l'auteur est animé d'un double esprit[3], l'esprit courtois, l'esprit mystique. A la fin de l'*Agravain* seulement, il est moins tiraillé entre des influences contraires et il évolue dans sa conception du Graal. A la fin (au t. V, p. 393 de l'édition Sommer), la conception du saint vaissel est déjà celle de la *Queste*, laquelle n'y ajoute rien d'essentiel (p. 120). « Il faut donc admettre que, à la fin de *l'Agravain* — mais pas avant — l'auteur possède la conception si originale qui sera mise en œuvre dans la *Queste*. »

On se demande alors pourquoi M. F. ne se décide pas à sauter le pas et à proclamer, ce qui ne serait ni une nouveauté, ni une hardiesse, que l'auteur de l'*Agravain* et celui de la *Queste* ne font qu'un. Il s'arrête à mi-chemin, comme intimidé. Il sait que l'*Agravain* est inséparable du reste du *Lancelot*. Si l'ensemble du *Lancelot* et la *Queste* font bloc, l'individualité de la *Mort d'Artur* sera bien difficile à défendre, d'autant que, même un chorizonte, Douglas Bruce, ne voit, comme on a dit, qu'un auteur pour l'*Agravain* et pour la *Mort d'Artur*.

Comment sortir de ces difficultés ? Par la théorie de l'unité de plan due à un architecte unique : « Si le *Lancelot-Graal* n'a pas été entièrement

---

1. *Romania*, XLV, p. 522-527.
2. *Mort Artu*, p. XXXIII.
3. L'impossibilité d'un double esprit simultané chez un même auteur est le grand argument qu'on oppose à ma théorie. On serait plus indulgent sans doute à l'idée d'une évolution. Mais les bornes étroites où j'ai enfermé jadis la composition du *Lancelot-Graal* ne laissent pas à l'évolution le temps de se produire. On verra dans l'appendice qui suit qu'on peut éloigner ces bornes chronologiques.

réalisé par un auteur unique, il a été du moins conçu par un architecte unique (p. 139)... La sagesse serait de s'en tenir à cette hypothèse de l'architecte unique et de ne pas recourir à celle de l'auteur unique. La *Queste* et la *Mort d'Artur* auraient été composées par des auteurs particuliers, mais dans le cadre d'un plan général établi à l'avance » (p. 142).

Exploitant ma comparaison du *Lancelot-Graal* avec une cathédrale, M. F. imagine un maître de l'œuvre qui dresse un plan et le fait exécuter par des auxiliaires. Une cathédrale, observe-t-il, n'a jamais été bâtie d'un seul jet. L'unité de structure n'a pas entraîné identité d'art et d'esprit d'un bout à l'autre du *corpus* (p. 145). Il n'y a pas d'harmonie préétablie.

M. F. ajoute (p. 146) que cet architecte n'a pris pleine conscience de son plan que dans l'*Agravain*. « Il n'a écrit lui-même que le *Lancelot* propre, où sa faveur évolue de l'idéal courtois à l'idéal ascétique et mystique... Il n'est pas impossible que, sous une influence cistercienne, l'auteur du *Lancelot* propre ait aussi écrit la *Queste*, bien que celle-ci soit probablement l'œuvre d'un auteur particulier. » La *Mort d'Artur* est due à un autre auteur que la *Queste*, « mais ces deux romans sont, malgré leur remarquable originalité, adaptés au plan d'ensemble établi par l'architecte unique ». Enfin l'*Estoire* est un préambule postiche (p. 146).

La comparaison est ingénieuse. Est-elle probante ?

Comment imaginer d'une manière concrète un entrepreneur de romans, un soi-disant architecte, qui, vers 1230, réunit des collaborateurs et leur impose un plan. Chose merveilleuse, ces collaborateurs ne sont nullement des tâcherons, mais des maîtres.

Au moment même où la prose française est à peine née, il se trouverait trois ou quatre écrivains qui, bien que groupés autour de l'entrepreneur, conservent chacun leur individualité et leur mérite. Chose non moins admirable, ils se claustrent dans l'anonymat, comme l' « architecte ».

Mon système d'unicité d'auteur peut soulever des difficultés. Celui de la pluralité d'auteurs s'assujettissant à un même plan, même si leur nombre est réduit à quatre [1] (*Lancelot*, *Queste*, *Mort d'Artur*, *Estoire*), exige le miracle.

Entreprise dans une complète indépendance d'esprit, avec le souci de ne se plier à aucun système, l'étude de M. F. apporte des idées personnelles sur une des plus captivantes productions de la littérature du moyen âge. La pensée de l'auteur se traduit en formules heureuses, souvent saisissantes. Il faut souhaiter à ce beau livre auprès des médiévistes, érudits et lettrés, le succès qu'il mérite.

---

1. Et trois plutôt, car il ne faudrait pas grand effort pour décider M. F. à avouer que l'auteur de la *Queste* est l'auteur même du *Lancelot*.

APPENDICE

Les bornes chronologiques du *Lancelot-Graal*.

Il est antérieur à :

1. Trad. en hébreu datée de 1279 : Bibl. Vatican, Urbino 48, éd. Berliner dans *Monatschrift für die Wissench. d. Judentums*, 1885 ; voir Schiber dans *Archiv f. d. Studium d. neuer. Spr.*, t. CXXII (1909), 51. (Douglas Bruce, *Mort d'Artur*, p. XXV).

2. Env. 1274, date du ms. BN. fr. 342 (Douglas Bruce, *Mort Artu*, p. XXVI).

3. Env. 1270 : Rusticien de Pise en fait un extrait. Voir Ward, *Catalogue of romances*, I, 367 (G. Paris, *Litt. fr.*, § 64).

4. Env. 1265 : les personnages de Farien et de Lambègue sont rappelés dans les *Quatre âges de l'homme* de Philippe de Novare (Ch. V. Langlois, *La vie en France d'après quelques moralistes*, p. 198 ; 2e éd., p. 218).

5. 1250 ou 1240 : écriture du ms. BN fr. 768.

6. 1244, 5 déc. : mort de la comtesse de Flandre Jeanne, à laquelle est dédié un long poème de Manessier où l'ensemble du *Lancelot-Graal* est imité (Potvin, t. V, p. 150, à t. VI, p. 158).

7. 1244 : reproduction par Vincent de Beauvais dans son *Speculum historiale*, l. 23 (éd. de Douai, t. III, p. 950, col. 2 ; éd. Venise, t. IV, fol. 327 vo) du passage du l. 44 de la *Chronique* d'Hélinand où l'on pense retrouver l'influence du début de l'*Estoire* (Tissier, *Bibliotheca patrum Cisterciensium*, t. VII, 1669, p. 73 ; Migne, *Patrol. lat.*, t. CCXII, col. 814-815).

8. 1234-1236 : mort de Gilon de Flagy, protecteur de Jean de Prunay, auteur d'une chronique, commencée après 1226, qui parle du *Livre de Lancelot* (F. Lot dans *Romania*, LVII, 1931, p. 137-146).

Postérieur à :

1. 1209-1210 : date de la mort de Gautier Map auquel l'œuvre est attribuée pour dérouter le lecteur.

2. 1212-1214 : date la plus ancienne possible de l'œuvre de Robert de Boron, qui la met fictivement sous l'autorité de Gautier de Montbéliard, mort en Orient à cette époque. En tous cas, postérieur à 1202, date du départ de ce personnage pour la croisade dont il ne revient pas.

3. Au *Perceval* en prose [1], 3e partie de la trilogie mise sous le nom de Robert de Boron, elle-même postérieure à une continuation du *Perceval* de Chrétien de Troyes qu'elle suit pas à pas, continuation mise sous le nom de

1. M. F. (p. 187) se refuse à admettre que la *Mort d'Artur* lui doive rien. Cependant il est impossible de nier que l'idée de terminer le corpus par l'effondrement du monde arturien ne provienne du *Perceval*, même si l'exécution est ici simplement ébauchée.

Wauchier de Denain ou plutôt s'autorisant de lui (éd. Potvin, v. 21917 à 34934, t. IV, p. 59 sq., et t. V, p. 1-8 : ou plutôt v. 21917 à 30713 et 33755 à 34934, t. IV, p. 59-341, et t. V, p. 109-150).

L'activité littéraire de Wauchier de Denain est attestée.

I. Incontestablement par une traduction des Vies des Pères du désert, commencée à l'instigation de Philippe, comte de Namur, et terminée après sa mort (1212) [Philippe, fils de Baudoin V de Hainaut, mort en déc. 1195, et de Marguerite, morte à Bruges le 15 nov. 1194]. Voir Paul Meyer, *Hist. littér.*, t. XXXIII, p. 260-261.

II. Traduction des Vies des ss. Jérôme, Benoît, Martin, Brice, et Dialogue sur s. Martin de Sulpice Sévère. L'auteur se nomme (Gauchiers) dans ce dernier texte, dans un passage corrompu où il parle du comte de Namur (restitution de P. Meyer, *ibid.*, p. 286, note 7).

III. Très probable traduction de la vie de sainte Marthe, hôtesse du Christ, exécutée à la demande d'une dame dont le père fut comte et empereur de Constantinople. Il ne peut s'agir, comme l'a vu P. Meyer (p. 288-9), que de Jeanne, comtesse de Flandre (1206-1244), ou de sa sœur Marguerite, comtesse de 1244 à 1286 ; visiblement il s'agit de la première.

IV. Très probablement d'une vaste compilation d'histoire ancienne allant jusqu'à Jules César, composée pour le protecteur de l'auteur, Roger, châtelain de Lille. Il s'agit certainement de Roger IV, encore mineur en 1208, majeur en 1211, puisqu'il a un sceau (Giry, *Revue critique*, 1875, I, 62), mort en 1229 selon Reiffenberg (*Philippe Mouskés*, t. I, p. CCVI), le 7 mars 1230 selon Leridan (*Châtelains de Lille*, 1873, p. 129) qui a certainement raison (cf. les textes ajoutés par Giry).

On peut resserrer ces bornes chronologiques (1211-1230), selon P. Meyer. Il observe que l'auteur, à propos de la mort d'Alexandre, remarque que les plus grands personnages sont vite oubliés, ainsi le bon comte de Flandre Baudoin, qui fut empereur de Constantinople, sa mère Marguerite, si bonne dame. « Oubliés est li rois de France, Qui moult honora sainte Eglise, Et Deus, qui les bons loe et prise, En sa plus haute mansion L'en rende si haut guerredon Com il fist a la Magdeleine Qui de péchiés est monde et saine.

P. Meyer ajoute : « L'empereur Baudoin mourut en 1206. Le roi de France dont il est ici question ne peut être que Philippe Auguste ou Louis VIII, et, par suite, la rédaction de l'ouvrage doit être placée entre 1223 et 1230. On a vu par les vers 223 et suiv. [prologue de la compilation] que l'auteur se proposait de conter les premiers temps au moins de l'histoire de France sans oublier les événements qui intéressaient la Flandre, son pays ou du moins celui de son seigneur (v. 238-43). Or dans les mss. les plus complets il s'arrête, après quelques pages sur César, à la guerre des Gaules. L'ouvrage est donc incomplet. Peut-être, son protecteur mort, ne s'est-il pas senti le courage de continuer l'œuvre laborieuse qu'il avait entreprise » (*Les premières compilations françaises d'histoire ancienne*, dans *Romania*, t. XIV, 1885, p. 56).

Qand il reconnut que la compilation anonyme avait plus que probablement pour auteur Wauchier de Denain, M. Meyer persista dans son opinion que c'était la dernière en date de ses œuvres (*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII, 1906, p. 291-292) [ainsi que la partie de la continuation du Chrétien qu'il lui attribuait].

S'il en est ainsi, la composition du *Lancelot-Graal* a dû s'exécuter à une allure vertigineuse. W. de D. n'a pu commencer sa compilation d'histoire ancienne avant 1224. S'il l'a abandonnée, découragé par la mort de son protecteur (mars 1230), il faut renoncer à l'idée qu'une des suites du *Conte de Graal* n'a pu lui être attribuée qu'après sa mort. Autrement il ne reste plus l'espace nécessaire pour la composition du *Lancelot* qui vers 1236 existe à coup sûr et est répandu.

On peut, il est vrai, se refuser à attribuer la compilation d'histoire ancienne à W. de D., puisqu'elle est anonyme. Mais pour qui a lu les traductions des *Vies des PP.* et les morceaux de vers où W. de D. intercale des réflexions morales, cette négation apparaît insoutenable. La compilation est bien de W. de D.

Reste à discuter les dates proposées par P. Meyer.

A notre avis, si l'auteur n'a pas terminé, ce n'est pas nécessairement parce qu'il était découragé par la mort de son protecteur, Roger de Lille ; ce peut être pour une tout autre raison. Celle-ci par exemple : *Les faits des Romains*, qui ne traite que de César et de la Guerre de Gaule, mais que l'auteur se proposait de passer plus loin. L'œuvre, qui a eu du succès, a été utilisée par Brunet Latin (cf. P. Meyer, *Romania*, XIV, p. 1-36). L'auteur fait allusion à Philippe Auguste que l'on pouvait appeler dans sa jeunesse « le vallet maupingné » (*ibid.*, p. 7). De bonne heure on a soudé *Les faits des Romains* à la compilation de W. de D. (p. 58)[1].

En outre, est-il certain que le roi *oublié* soit Philippe Auguste ou Louis VIII ? L'oubli serait extraordinairement rapide pour celui-ci, étrange pour Philippe Auguste ; et puis ce dernier peut-il être considéré comme ayant particulièrement honoré Sainte Église ? L'énumération des « oubliés » semble ascendante : 1° Baudouin VI, † 1206, 2° sa mère, Marguerite, † 1194. 3° le roi oublié. Ne serait-il pas Louis VII qui honora Sainte Église par sa piété et sa croisade ? En ce cas, nul besoin d'abaisser l'activité littéraire de Wauchier de Denain jusqu'à 1230 et au delà.

Sa compilation d'histoire ancienne est postérieure à 1211, date à laquelle son protecteur, Roger, devint majeur. Mais elle pourrait être de 1215, 1220, nullement des environs de 1230. Les autres œuvres de W. de D. se situent aux alentours de l'année 1212.

Ces traductions et compilations, qui apportaient au public un énorme

1. Il y a un ms. de 1213-14 ; voir Flutre, *Les Manuscrits des Faits des Romains* (1932).

bagage des connaissances d'histoire, tant sacrée que profane, avaient valu à W. de D. une renommée de conteur. On a pu invoquer de son vivant son autorité, *cum grano salis*, pour la suite du *Conte du Graal*, utilisée par le *Perceval* en prose, qu'il soit ou non de Robert de Boron.

On peut donc proposer, avec un écart possible de quatre à cinq années, les dates suivantes :

1° Vers 1215 : suite en vers du *Conte du Graal* s'autorisant de renseignements fournis par W. de D., dont la réputation est attestée à partir de 1212 au plus tôt.

2° Vers 1215-1220 : *Perceval* en prose, suite de Robert de Boron dont le *Joseph* et le *Merlin* sont très probablement postérieurs à 1212 ou 1414 (mort de Gautier de Montbéliard), à l'extrême rigueur à 1202 (date du départ de G. de M. pour la croisade) — utilisant la suite du *Conte de Graal* qui s'autorisait de W. de D.

En résumé :

Il paraît impossible que le *Lancelot* ait pu être commencé antérieurement à 1220.

D'autre part, le *terminus ad quem* de 1229 peut disparaître. S'il est vrai que, en cette année, Ferrand, délivré de prison (le 6 janvier), redevint comte de Flandre jusqu'à sa mort (29 juillet 1233) il gouverna au nom de sa femme. Jeanne peut donc, du vivant de son mari, être considérée par Manessier comme *dame et maîtresse de Flandre*, et la remarque vaut également pour la période du second mariage de Jeanne (1237), avec Thomas de Savoie. Les bornes de 1229 et 1237 sont donc imaginaires.

Toutefois ce serait s'abuser que de vouloir trop abaisser le *terminus ad quem* du *Lancelot*. Manessier, qui connaît l'ensemble du *Lancelot-Graal* (l'*Estoire* et la *Mort d'Artur*, comme le reste), n'a pas certainement attendu la fin de la vie de la comtesse Jeanne pour lui présenter son œuvre. Vers 1240, au plus tard, le *Lancelot* existe et sa renommée a commencé.

1220-1240 ! Nous disposons de 20 ans. Ce serait suffisant pour nous expliquer une évolution dans la pensée de l'auteur. Mais n'oublions pas que ces deux dates sont des termes extrêmes. Il est plus prudent d'admettre 1225-1235 ou même 1220-1230[1]. Dix années seulement pour la composition de l'ensemble. Est-ce suffisant pour une *évolution* ? Aux critiques d'apprécier.

Ferdinand Lot.

---

1. Si Hélinand fait bien allusion à l'*Estoire* dans un passage de sa *Chronique* ajouté à la fin de sa vie, qui s'est prolongée jusqu'à 1229-30, *l'Estoire*, donc le *Lancelot-Graal*, est forcément terminée avant cette date, si *l'Estoire* a été écrite en dernier, comme le veulent les critiques.

La Mort le roi Artu, **roman du XIII^e siècle** édité par Jean FRAPPIER ; Paris, Droz, 1936 ; in-8, LVIII-255 pages.

L'édition de la *Mort d'Artur* [1] n'était pas seulement pour M. Frappier le complément rituel de sa thèse principale, elle en était à dire vrai, le fondement nécessaire. Comment dégager la personnalité de l'auteur de ce récit sans le secours d'une édition sérieuse. Ce secours, les éditions de Douglas Bruce et d'Oskar Sommer ne pouvaient l'offrir. Elles sont fondées, la première sur un seul manuscrit, qui a l'avantage d'être daté (1274), mais ne possède guère d'autre mérite, la seconde sur un choix arbitraire de manuscrits, ceux que l'éditeur avait sous la main. M. Frappier, dès le début de ses recherches, comprit que toute étude littéraire bâtie sur un texte incertain était ruineuse. L'établissement d'une édition critique s'imposait à lui.

Pour un texte précédant la *Mort d'Artur* dans nombre de manuscrit, la *Quête du Saint Graal*, M. Albert Pauphilet avait présenté un spécimen profondément décourageant par sa complication et l'incertitude du résultat. Finalement il s'était arrêté à prendre comme base de son édition un manuscrit qu'il avait commodément à sa disposition, le ms. du Palais des arts, à Lyon, qui se trouva, par un heureux hasard, être un « bon manuscrit ». Enfin, depuis quelques années, il est de mode de déclarer vaine toute tentative d'édition critique et il est difficile de résister à la mode, même dans le domaine de l'érudition.

Sans se laisser impressionner, M. F. s'est mis à la tâche. Une besogne terriblement longue et fastidieuse se présentait à lui : la *Mort d'Artur* nous a été conservée par 45 mss. au moins [2], répartis entre la France (Paris, Bibl. Nat. et Arsenal, Chantilly, Lyon), l'Angleterre (Londres, British Museum, Oxford, Cheltenham, Manchester), l'Italie (Rome, Vatican), la Belgique (Bruxelles), l'Allemagne (Bonn), le Danemark (Copenhague). Il fallut les examiner, les collationner.

Après de longs tâtonnements M. F. se rendit compte que cette masse pouvait se répartir en groupes vraiment distincts.

Une version où le texte est délibérément abrégé, représentée par sept mss. (BSS′PY′NY) doit être naturellement écartée comme base du texte.

Trois passages ont paru offrir des divergences, — qu'il appelle, je ne sais pourquoi, les variantes-mères (*sic*), — permettant un premier classement.

1° Le premier est la conversation entre Gauvain et le roi, étonné de la disparition de Lancelot qui ne donne pas de ses nouvelles. Gauvain laisse entendre que Lancelot est en un lieu où il ne s'ennuie pas. Pressé par Arthur, Gauvain s'explique, mais supplie le roi de garder le secret : que ce soit chose

1. Je n'aime pas la forme *Artu* adoptée par M. F., alors que son ms. de base dit *Artur* et les autres *Artus*.

2. Ce chiffre est probablement encore au-dessous de la réalité : le beau ms. Yates Tompson, passé aux États-Unis, n'est pas mentionné.

celée *entre nos deus*. Il révèle alors le séjour de Lancelot chez la demoiselle d'Escalot, séjour dont la longueur est interprété par lui comme une preuve que le héros est épris de cette belle demoiselle. La reine, qui était appuyée pensive à une autre fenêtre, a cependant tout entendu : elle se mêle alors à la conversation et demande à Gauvain des compléments d'information. Dans une autre version la reine assiste dès le début à l'entretien, Gauvain prie que la chose soit célée *entre nos trois* et c'est le roi qui demande des détails sur la demoiselle d'Escalot.

M. F. montre que la première version est préférable a tous les points de vue. Non seulement certains mss. de la seconde version conservent étourdiment *entre nos deus*, trahissant ainsi le remaniement, mais encore la version *entre nos trois* présente une grossière bévue : la demoiselle d'Escalot aurait dit à Gauvain que le chevalier qu'elle hospitalise était Lancelot, ce qui est absurde, le piquant de l'épisode étant qu'elle ne le connaît nullement, mais que Gauvain découvre l'identité du blessé.

De cette comparaison retenons que la bonne version est représentée par le seul ms de l' Arsenal (*A* de la classification de M. F.).

2° L'entretien de Gauvain et du roi se poursuit. Apprenant les prétendus amours de Lancelot avec la demoiselle d'Escalot, Arthur sourit :

A	D (éd. D. Bruce, p. 17) et tous les autres mss.
Et li rois commença tout meintenant a sozrire. *Et messire Gauvains le regarde et dit* : « *Biax oncles, ce n'est or pas la première foiz que vos en avez ris.* » Et li rois respont : « Non est ce la premiere foiz que vous l'avez quis, non sera ce la derrienne, au mien escient ».	Et li rois commence a sosrire et dist : « Gavain ce n'est mie la premiere fois que vous l'avés quis, ne ce ne sera mie le derraine, au mien escient.

La remarque de Gauvain fait allusion à un passage un peu antérieur du roman : Arthur auquel Agravain a dénoncé l'adultère de la reine, se refuse à le croire à la légère, mais il tente une épreuve : Lancelot s'est déclaré malade, incapable de quitter Kamaalot pour participer au tournoi de Wincestre. La reine annonce son intention d'assister au tournoi. Le roi lui ordonne de rester à Kamaalot, puis il part, bourrelé d'inquiétudes. Or la maladie de Lancelot était une feinte : une fois de plus il veut participer incognito à un tournoi. A l' « assemblée » de Wincestre, il renverse les meilleurs chevaliers, tel Bohort, tel Hector ; Gauvain ne s'y trompe pas et dit au roi : « Par mon chief, se nos n'eüssions laissié Lancelot malade a Kamaalot, je deïsse que ce fut il la. » Arthur, le cœur soulagé du soupçon qui l'opprimait, « s'apensa meintenant que ce iert Lancelos » *et sourit*.

La phrase de Gauvain est indispensable. Seul *A* l'a gardée. Tous les autres mss. l'ont omise, sans doute par suite d'un bourdon de leur prototype occasionné par les finales *a sozrire* et *auez ris* de l'original.

Peut-être pourrait-on objecter que, si les deux passages que nous venons d'examiner se présentent mieux dans *A*, c'est que le copiste a su exécuter d'heureuses retouches. Mais des retouches de cet ordre supposent un talent exceptionnel. La présence de la reine à l'entretien de Gauvain et du roi n'a rien de choquant au premier abord. Quel tact littéraire pour deviner que la scène sera plus belle si la conversation s'engage tout d'abord hors de la présence de Guenièvre ! Quel génie de divination, dans le second cas, pour rétablir une longue phrase sautée ! Ce talent, cette divination, ce sont choses invraisemblables, surtout de la part de *A*, le plus négligent, le plus paresseux des copistes. S'il va avoir les honneurs d'être choisi comme manuscrit de base, c'est précisément parce qu'il est trop bête pour inventer quoi que ce soit ou même pour amplifier : il suffit de lire l'apparat critique de l'édition Frappier pour en être entièrement convaincu [1].

L'éditeur donne enfin (p. LVII) un exemple de transmission purement mécanique de texte opposant *A* à tous les autres mss. et préférable à leurs leçons. Bohort propose à Gauvain de terminer par un duel judiciaire la guerre entre Lancelot et le roi ; Gauvain bondit sur l'occasion offerte et tend son gage le premier.

Leçon de *A* :

« Sire, puis qu'il s'offre de ceste chose, il n'en ira jamès anant, car ge sui prez de prover encontre son cors que par traïson ocist Lancelos Gaheriet mon frere » (p. 135, l. 4-7).

M. F. montre la corruption des autres mss. Certains scribes, au lieu de *anant* ont lu *auant* et *W*, écrit *en avant... RBC* gardent *avant*, mais tentent d'améliorer le texte en ajoutant *sans plus faire*. *S* (édité par Sommer) porte *il ne remaindra ja atant sans plus faire*. *DO* remplacent *avant* par *arrière*, « ce qui donne un sens acceptable et pourrait passer pour la bonne leçon, si les variantes des autres mss. ne prouvaient qu'il s'agit là d'une leçon refaite. Quant à *V* il omet tout simplement le passage qui fait difficulté ».

L'éditeur donne l'interprétation de la leçon de *A*, qui est la bonne selon lui. Il faut lire *a nant* c'est-à-dire « à gages (*nant*) » et comprendre : « Il (Bohort) n'aura pas besoin de demander un gage, car je le lui offre sans délai, je lui garantis tout de suite la bataille, sans attendre le délai normal de quarante jours après la constitution des gages. »

Mais c'est un contresens. Du moment que Gauvain tend son gage, le délai de quarante jours est acquis, si le roi l'accepte. La règle est absolue et c'est le roi qui l'a proclamée plus haut (p. 69 de l'édition), lorsque l'innocence ou la culpabilité de Guenièvre lors de l'empoisonnement de Gaheriet doit être établie par le duel : selon « l'esgart » de la cour, elle a 40 jours pour se conseiller et trouver un champion. Même si l'on objectait que le délai peut être abrégé ou supprimé par la volonté du roi, il n'en demeurait pas moins que

1. Voir aussi p. LIV-LII une liste de variantes opposant *A* à tous les autres mss. et dont l'intérêt n'est pas tel qu'elles puissent s'expliquer par un travail systématique de révision.

le langage de Gauvain trahirait un soupçon de provocation simulée de la part de Bohort, ce qui est inadmissible et constituerait même un non-sens.

Le contresens de M. F. s'explique parce qu'il a cru que Gauvain tendait *le premier* son gage. C'est Bohort qui a tendu le premier son gage et si le texte ne le dit pas explicitement, c'est que la chose allait de soi. Au reste, le roi refuse *ambes deus les gages* : donc Bohort avait déjà présenté le sien. La leçon *a nant* (*anant*) de *A* n'est donc pas moins défectueuse que celle des autres mss.

Que donnait l'original ? A mon sentiment il portait ceci :

« Sire, puis qu'il s'offre de ceste chose, *il n'en ira jà a nient*, car ge sui prez de prover encontre son cors que par traïson, etc. » L'interprétation est assurée : « il (ce défi) ne tombera pas à néant, car je suis prêt », etc. Le sens et la grammaire sont ainsi d'accord.

Tout en ayant commis un contresens, M. F. a raison d'opposer ici encore *A* à tous les autres mss. et de lui donner la préférence ; impossible de deviner en dehors de lui la leçon véritable. *A* a mal lu l'archétype où *neant* (*nient*, *noiant*) était certainement mal écrit, mais, trop indifférent ou trop stupide pour tenter de corriger, il a reproduit ce qu'il lisait de travers, même si cela ne donnait aucun sens. Plus intelligents, les autres copistes ont interprété et ont dit des sottises [1].

A mis à part, il reste à opérer des sectionnements dans la masse des autres mss.

1° Dans l'épisode de la Salle aux Images on lit :

A D O Ac	*Tous les autres mss.*
quant il voit les ymages qui devisoient *l'acointement* Galeshot	quand il voit les ymages qui devisoient le *contenement* Galehot

Ici *A DO Ac* s'apparentent et, dans ce groupe, *O* et *Ac* sont tout proches, car ils offrent en commun la leçon stupide *uisages*, au lieu d'*ymages*.

2° Au début du roman, après que l'auteur a raconté que Lancelot et la reine retombent dans le péché, il prévoit un étonnement du lecteur : les amants ne sont plus jeunes, Guenièvre surtout. Mais la reine est demeurée d'une beauté miraculeuse : elle est fontaine de toute beauté. Certains mss. insistent cependant et donnent son âge : cinquante ans (*A D E V*, O_1, O_4,). D'autres (*Z*, *T*, M^1, O^2, plus les mss. de la version abrégée) ne donnent pas l'âge. Qui a raison ? Pour la simple répartition des manuscrits en branches et en familles, il n'importe présentement. Il suffit de noter la divergence.

---

1. [Il faudrait alors admettre ou un accord accidentel de *A* (car la distinction entre *anant* et *auant* [= *avant*] est illusoire) et de la source commune des autres mss. pour une mauvaise lecture d'un mot aussi banal que *nient*, ce qui n'est pas très vraisemblable, ou une faute commune, ce qui modifierait le *stemma*. De plus, avec la correction *a nient*, on ne peut plus comprendre *ja mes* : il faut conserver *avant*. — *Réd.*]

Il convient surtout d'observer à ce propos qu'une catégorie de textes qui, au premier abord, semblerait indépendante du groupe « cinquante ans », en dérive en réalité : au lieu de *qu'ele iert bien en l'aage de cinquante ans*, ils portent *qu'ele iert bien de Lancelot*, ce qui est incompréhensible, ou plutôt ce qui est trop compréhensible, cette expression signifiant que la reine est du dernier bien avec Lancelot, version stupide qui donne à penser que l'adultère est su de toute la cour, alors que le seul Agravain le connaît ou plutôt le soupçonne. M. F. donne une interprétation fort ingénieuse du remaniement : le prototype de ce groupe a dû lire *qu'ele iert bien de Lans.* ce qui était écrit *qu'ele iert bien de L. ans* et il a complété sa fausse lecture en s'imaginant que *Lans* était l'abrégé de *Lanselot*. Ce groupe dérive donc de la version *L. ans*. Or il est fort nombreux (*O*, *Ac*, *J*, *E*, *U*, *Ad*, *M*, *H*, *L*, *W*, O_3, O_5, *C*, U^1). Et il est possible que les mss. *I* et *Q*, qui n'ont pas *qu'ele iert bien de Lancelot*, aient compris que cette phrase était malencontreuse et l'aient supprimée : ils se rattacheraient donc, eux aussi, au groupe précédent.

D'autre part, les mss. *J*, *E*, *U*, *Ad*, *M* etc. ont à la fois la leçon *qu'ele iert bien de Lancelot*, qui les rattache à *O Ac*, et la leçon *contenement* (dans l'épisode de la Salle aux ymages), qui les rattache à *F*, *V*, *O'*, O_4. Or ces derniers ont la leçon *en l'aage de L ans*, (d'accord avec *A*, *D*), alors qu'ils ont *acointement* (dans l'épisode de la Salle aux Ymages). « La présence simultanée des variantes *qu'ele iert de Lancelot* et de *contenement* dans le groupement *J*, *E*, *U*, *Ad*. *M* etc. prouve que ces mss. ont un caractère mixte et qu'ils dérivent d'un prototype (X_3) qui a admis à la fois une des leçons propres, d'une part à *O Ac*, d'autre part à *F V O' O*$_4$ ». L'éditeur se croit donc autorisé à représenter ces groupements par la figure suivante (p. XLV) :

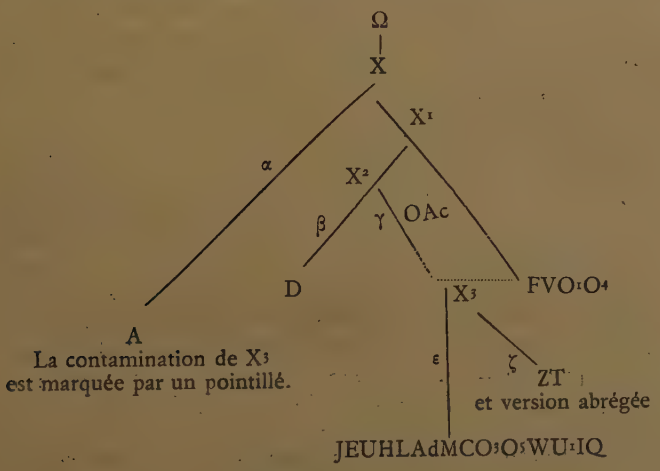

Nous ne suivrons pas l'éditeur dans les détails des motifs qui le déter-

minent à scinder en deux (p. XLVI et tableau et p. LII) la famille ε [1]. Sachons-lui gré de ne pas pousser trop loin cette recherche et de déclarer utopique (p. LI) de présenter un *stemma* trop rigoureux, touffu en branches, familles groupes ou sous-groupes. De larges divisions nous donnent une approximation suffisante.

Signalons que l'auteur a peut-être plus raison encore qu'il ne pense :

Les mss. *J*, *E*, *C*, *O*³ *I* intercalent *qui le savoit* dans la version *bien de Lancelot* : « La reine amoit Lancelot de fole amor et Lanceloz lui autresi que touz li mondes *qui le savoit* s'en merveilloit ».

Cette addition *qui le savoit* est monstrueuse : elle casse le ressort de l'intrigue qui amène la catastrophe, sujet même du roman.

L'origine de cette énorme bévue est facile à retrouver. Elle a été provoquée par un prototype (X³ de l'éditeur) dont le texte était ainsi disposé :

et tant s'en prist garde k'il sot vraiement ke
la roïne amoit Lans. de fol amor et Lans. lui autresi
la roïne estoit si bele que toz li mondes s'en merveilloit

Les mots soulignés ont formé bourdon et le prototype de la famille ε a lu « ke la roïne amoit Lans. de fol amor et Lans. lui autresi que toz li mondes s'en merveilloit ». C'est presque dire que tout le monde s'aperçoit de la passion des deux. C'est suggérer la lourde insistance *qui le savoit* d'une partie de la famille ε représentée par *J*, *E*, *C*, *O*³, *I*.

En fin de compte sur quoi sera établi le texte ?

L'écueil de tout éditeur c'est de prendre pour base une version ou abrégée ou délayée ou contaminée par des fantaisies de copiste.

Le premier péril était facile à éviter : il existe toute une famille où le texte est sensiblement plus court, mais le caractère de cette contraction du récit trahit un dessein systématique. La version abrégée est contenue dans sept mss. (B, S, S′, P, Y′, N, Y).

Le « délayage », sans grand danger pour le plan et la structure même du roman, a le grand tort de tromper sur la nature du talent de l'auteur. Le spécimen typique est le ms. *D* (fr. 342 de la Bibl. Nat.), celui-là même que Douglas Bruce a choisi comme base de son édition, surtout à cause de sa date (1274). Mais la plus simple comparaison de son texte avec celui des autres mss. trahit en ce copiste un bavard.

Le gros péril, c'est la contamination. Il est d'autant plus à craindre que certains copistes déploient une réelle ingéniosité dans leur besogne d'assemblage de leçons prises de droite et de gauche. Il en est un particulièrement redoutable parce qu'il déploie du talent dans sa besogne de remanieur : il s'agit de *W*, copiste anglo-normand de la fin du XIII[e] siècle [2].

1. Et pas davantage, pour ne pas lasser la patience du lecteur, dans l'étude de passages (p. XLV-LI) qui permettent de préciser et de confirmer son classement, bien qu'il y ait des remarques ingénieuses.
2. Voir Introduction, p. L-LI.

Toutes ces précautions prises, on reste en face des familles α, β, γ, δ.

La première est représentée par le seul ms. 3347 de l'Arsenal, du XIIIe siècle (*A*).

La deuxième (β), par *D*, le ms. 342 de la Bibl. Nat., daté de 1274, édité par Douglas Bruce en 1910.

La troisième (γ) par *O*, le ms. 120 de la Bibl. Nat., du XIVe s., et par *Ac*, ms. 3480 de la Bibl. de l'Arsenal, du début du XVe siècle.

La famille δ a pour représentants :

F, ms. 751 de la Bibl. Nat., du XIIIe siècle,

V, Palatinus lat. 1967 du Vatican, du XIVe siècle

O', Oxford, Bodleienne, Rawlinson D 874, du XVe siècle

O_4, Oxford, Douce 1809, du commencement du XIVe siècle.

Le nombre des mss. retenu est ainsi réduit à huit.

L'éditeur évite ainsi la surcharge encombrante et fort inutile d'un fouillis de variantes purement graphique.

Parmi ces huit lequel prendre comme « base ». L'éditeur n'hésite pas à choisir *A*. A lui seul, *A* représente une branche et celle qui dans le dialogue capital entre Gauvain et Arthur, où se noue l'intrigue du roman, conserve la bonne version, ainsi qu'on la dit plus haut. *A* se recommande à nous par un autre mérite, celui de ne jamais remanier : il est incapable du plus simple enjolivement pour la simple raison qu'il est dû à un scribe plus que négligent, paresseux : il saute des mots, des phrases, des lignes entières, moins par distraction que pour épargner sa peine [1].

Cependant il n'est pas un abréviateur systématique : condenser un texte prend du temps, et son temps il le ménage, réclame de la réflexion, ce dont il est incapable. Il y aura lieu de combler ses lacunes, qui sont nombreuses, avec le secours des mss. de l'autre branche, mais avec lui on a un sentiment de sécurité, dû à des défauts mêmes : manque d'imagination et paresse.

Dans la deuxième branche, qui contrôlera *A* pas à pas, l'éditeur estime superflu d'utiliser l'ensemble des mss. des familles β, γ, δ. Il reproduira β representé par le seul ms. *D*. Mais pour γ, à quoi bon s'occuper de *Ac*, frère inférieur de *O* : celui-ci seul est à retenir. De la famille δ, l'éditeur garde le seul *V*, qu'il a étudié particulièrement [2].

Par contre il retient un spécimen dans la masse des mss. contaminés, *W*, précisément parce qu'il est de tous le plus composite, dû à un copiste de talent qui a su combiner des versions différentes et qui, en outre, est le seul

1. Je vais un peu plus loin que M. F. dans l'appréciation péjorative de *A*. Le lecteur peut se donner l'assurance, en consultant l'apparat critique, que *A* saute à plaisir des passages de son modèle pour aller plus vite en besogne. Quant aux omissions dues à des bourdons elles sont nombreuses. Elles permettent même de déterminer les dimensions des lignes du ms. qu'il copiait.

2. *Romania*, t. LVII (1931), p. 214-222. Dans les deux stemma de l'introduction de son édition (p. XLV et LII) M. F. aurait dû mettre en tête de l'énumération de δ le ms. *V* et non le ms. *F* qu'il ne retiendra pas.

à utiliser çà et là, α représenté au complet par le seul *A* qu'il renforce ainsi en des passages douteux.

La famille systématiquement abrégée elle-même peut servir de contrôle de temps à autre : l'éditeur en retient un exemplaire spécimen, le ms. de Bonn, (β) daté de 1286.

Enfin, dans la famille ζ, dont le classement est incertain, l'éditeur puise à l'occasion des leçons dans deux ms. qui la représentent, *R* et *Z*.

Le nombre des mss. utilisés se trouve ainsi réduit à huit, au maximum, mais toutes les familles sont représentées par un spécimen typique [1].

L'ambition de l'éditeur est donc de nous présenter une édition « critique » au vrai sens du terme. A-t-il réussi ?

Oui, incontestablement, à mon avis. Il suffit de lire quelques pages de son édition en consultant attentivement son apparat critique pour se sentir rassuré [2]. Quelle que soit la tendresse de l'éditeur pour le ms. *A*, il n'hésite jamais, quand il le trouve en faute, à le précipiter dans le fossé où grouillent les variantes.

L'éditeur eût-il fait choix comme base d'un ms. de la branche II que le texte qu'il nous présente n'eût pas été sensiblement différent, à la graphie près. Au reste, comme il le remarque lui-même (p. XXXVIII), si le texte de la *Mort Artur*, toute comme celui de la *Queste* [3], a été modifié librement de copie en copie par la fantaisie ou le sans-gêne des scribes, s'ils se sont largement permis de substituer au texte de leur modèle des expressions équivalentes ou similaires, ils ont rarement été jusqu'aux remaniements importants et aux interpolations étendues... »

Il n'en va pas de même du *Lancelot* proprement dit et l'on serait heureux que M. F. voulût bien appliquer son zèle méthodique à l'ensemble du *corpus* du *Lancelot-Graal*. L'effort est gigantesque, mais celui qui le tentera et réussira à donner au public un texte lisible de l'œuvre la plus originale du moyen âge français aura bien mérité de la république des lettres.

Ferdinand Lot.

---

1. On regrettera que l'éditeur n'ait pas épargné la peine du lecteur en reprenant à la fin de son introduction la liste des mss. dans l'ordre alphabétique. Il eût dû, en même temps, en regard de la première page de l'édition, donner la liste des mss. retenus par lui en rappelant sommairement la raison de son choix.

2. Supprimer la virgule p. 54, l. 8 après *nouvele* ; p. 162; l. 20 après *faz* ; p. 173, l. 6-7 *enfès* (*sic*) pour *enfes*.

3. Cf. Pauphilet, *Études*, p. XXV-XXVI.

PÉRIODIQUES

ARCHIV FÜR DAS STUDIUM DER NEUEREN SPRACHEN, CLXXI (1937), 3-4. — P. 182. E. Brockhaus, *Renaissance-Themen bei Jacques Tahureau* [du Mans]. — P. 205-6. E. Hirsch, *Tanzlied aus Fenestrelle* [Piémont]. Texte moderne en provençal, notation musicale. — P. 212-14. G. Moldenhauer, *Villon-Kommentierung*. Polémique contre Spitzer ; voir *Romania*, LXIII, 126. — Comptes rendus : p. 222. *Firumbras and Otuel and Roland*, éd. Mary Isabelle O'Sullivan (K. Brunner) ; — p. 231. R. Dähne, *Die Lieder der Maumariée seit dem Mittelalter* (E. Piguet : aucune originalité, incompréhension de la mentalité française telle qu'elle apparaît dans la poésie lyrique). — Dans la Chronique, p. 275 et suiv., comptes rendus sommaires de : P. Æbischer, *Précisions sur les origines lointaines du fr.* plage, et *Protohistoire de deux mots romans d'origine grecque* : thius '*oncle*' et thia '*tante*' ; E. Gamillscheg, *Zum romanischen Artikel und Possessivpronomen* (Rohlfs : analyse pénétrante de l'évolution à supposer pour l'époque prélittéraire. La proclise actuelle est le résultat d'un développement secondaire dû au fait qu'on est peu à peu passé de la construction synthétique à l'analytique. Cette manière de voir se base sur la concordance frappante qui existe entre le latin vulgaire de l'Ouest et le roumain, de même que sur certains fossiles du type *en es le pas*, *toute la maison*, *feu le roi*. Il apparaît que la postposition de l'article en roumain n'est pas une particularité de ce groupe roman, il n'y a pas là influence du « subtrat » mais conservation d'une caractéristique ancienne du latin vulgaire. Dans les formes toniques des pronoms français, *mien*, *tuen*, *suen*, il ne s'agit pas, comme on l'a admis jusqu'ici, d'une diphtongaison de la voyelle sous le ton : *e* > *ie*, *o* > *ue*, mais du déplacement de l'accent dans l'enclise : *pádre meòn*, plus tard *meòn pádre*, avec l'aboutissement normal de *eo* protonique à *ie* ; cf. Theòdericus *Tierri*) ; *Donum natalicium Carolo Jaberg* ; F. Brunet, *Vocabulaire bourbonnais*.

A. LÅNGFORS.

CONFÉRENCES DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS. — Nous avons signalé cette publication dans notre Chronique de juillet 1935 (*Romania*, LXI, 391) ; deux nouveaux fascicules ont paru contenant les

conférences de 1934 et 1935 ; nous en signalons les articles les plus proches de nos études.

II (1934). — P. 39-51. J. Vendryes. *La phonologie et la langue poétique.*

III (1935). — P. 25-41. O. Bloch, *La dialectologie gallo-romane.* — P. 42-55. A. Dauzat, *La toponymie française, ses méthodes, ses résultats.*

M. R.

Medium Ævum, IV (1935), 1. — P. 1-15. Jean Misrahi, *Girard de Vienne et la geste de Guillaume.* Discussion des théories de G. Paris et de J. Bédier sur les rapports entre la geste des Narbonnais et la geste du roi et acceptation partielle de l'opinion de G. Paris. « Gaston Paris considérait que Bertrand fut probablement le premier qui ait uni ces deux traditions. C'est possible, mais ce qui semble infiniment probable, c'est qu'il est au moins le représentant d'une autre nouvelle tradition, qu'il en soit ou non l'auteur. » (Citation textuelle, avec la ponctuation de l'auteur.) — P. 20-24. M. Dominica Legge, *A list of Langtoft manuscripts with notes on ms. « Laud Misc. 637 ».* Indication de 15 mss contenant la *Chronique* de Pierre de Langtoft et notes sur les articles suivants dans ms. Laud Misc. 637 : 1° f. 1. *Quatre Fils Aymon* ; 2° f. 68. Courte chronique latine ; 3° f. 74. Exposé et table en anglo-normand des droits qu'Édouard III prétendait faire valoir au trône de France ; 4° f. 75. *La Chronique de Langtoft*, sans titre, précédée de tables généalogiques des rois d'Angleterre depuis 1066, auxquelles sont mélangés des vers latins. Le ms. se termine par deux laisses anglo-normandes sur Édouard II. — P. 25-28. Thomas Walton, C. r. de Italo Siciliano, *François Villon et les thèmes poétiques du moyen âge.* — P. 44-47. R. L. G. Ritchie, C. r. de Janet M. Smith, *The French background of Middle Scots literature.* — P. 50-51. Paul Barbier, C. r. de *The Year's work in modern languages studies*, Vol. III (1933) et IV (1934). — P. 52-54. E. C., C. r. de Théodore Gérold. *La musique au moyen âge.* — P. 54-56. Dorothy Everett, C. r. de Lorenz Morsbach, *Chaucer's Canterbury Tales und das Decameron.* — P. 58-60. J. M., C. r. de F. Brittain, *Latin in church, episodes in the history of its pronunciation particularly in England.* — P. 61-66. Gweneth Hutchings, *Gawain and the abduction of Guenevere.* Objections à la théorie de R. S. Loomis, *Medium Ævum*, II (1933), p. 161-163 (cf. *Romania*, LXI (1935), p. 507) sur le rôle joué par Gauvain dans la scène de l'enlèvement de Guenièvre et nouvelle discussion sur la valeur des documents utilisés par R. S. Loomis. — P. 67-68. A. Ewert, « *Gui de Warewic* » : *some observations.* Discussion des critiques de J. Vising, *Medium Ævum*, III (1934), p. 217-220 (cf. *Romania*, LXI (1935), p. 509-510).

2. — P. 69-82. Jacques Handschin, *Die Modaltheorie und Carl Appels Ausgabe der Gesaenge von Bernart de Ventadorn.* — P. 95-99. G. E. Brereton, « *La riote du monde* », *a new fragment.* Fragment qui provient du musée de New Place à Stratford-sur-Avon et qui présente de nombreuses variantes

avec les versions publiées de cette facétie. — P. 106-113. Ivor D. O. Arnold, C. r. de M. K. Pope, *From Latin to modern French with especial considerations of Anglo-Norman : phonology and morphology*. — P. 113-122. R. M. D., C. r. de John Webster Spargo, *Virgil the necromancer, studies in virgilian legends*. — P. 122-123. F. M. Powicke, C. r. de Ward Thoron, *Codex quartus Sancti Iacobi de expedimento et conversione Yspanie et Gallecie* (300 exemplaires seulement, non mis dans le commerce). Contient une édition du *Pseudo-Turpin* d'après le ms. du Vatican C 128 avec collation du ms. du Musée Britannique, Add. 12213 ; les deux mss sont du XII^e s. — P. 125-126. F. W., C. r. de Clovis Brunel, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*.

3. — P. 176-193. Edward B. Ham, *The language of the « Roman de Waldef »*. Le poème date de la fin du XII^e s. ou plutôt du début du XIII^e s. ; le ms. de la seconde moitié du XIII^e s. La langue du scribe est nettement plus insulaire que celle du poète. — P. 194-198. Raphael Levy, « *La damoisele à la mure* » : *étude textuelle*. Corrections proposées à l'édition de R. T. Hill et précisions apportées à l'explication de 120 termes environ du glossaire de B. Orlowski (cf. *Romania*, XLI (1912), p. 144-147). — P. 199-202. Henry Savage, *A note on « Sir Gawain and the Green Knight »*, l. 1700. Il s'agit de l'origine du premier mot de ce vers. « Trayleȝ ofte a trayteres bi traunt of her wyles » : c'est un emprunt du vieux français *traillier*. — P. 218-221. N.D.-Y., C. r. de J. H. Baxter and Charles Johnson, with the assistance of Phyllis Abrahams, *Medieval Latin word-list from British and Irish sources* —. P. 221-225. N.D.-Y., C. r. de Jean Destrez, *La « pecia » dans les manuscrits universitaires du XIII^e et du XIV^e s.* — P. 231-236. E.A.F., C. r. de Charlotte Charrier, *Jean de Meun, Traduction de la première épître de Pierre Abélard (Historia calamitatum)*. — P. 236-238. M.F.L. and K.C., C. r. de Andrée Bruel, *Romans français du moyen âge*. — P. 238-239. A. E., C. r. de Alice Berger, *Der Ausdruck der passivischen Idee im Altfranzösischen*.

V (1936), 1. — P. 1-10. M. K. Pope, *Notes on some ambiguous passages in the « Chanson de Roland »*. Ces notes ont trait aux v. 61 et 77, 212, 220, 234, 286-288, 300-301, 306, 591, 727, 836-838, 979, 983, 1016, 1807, 2031-2034, 2580-2588, 3393-3395, 3429-3445 ; à la distinction entre *d'altre part* et *del altre part* ; au sens précis de la locution *pleine sa hanste*. — P. 31-47, 79-104 et 173-188. M. M. Lascelles, *Alexander and the earthly paradise in mediæval English writings*. « Contrairement à l'opinion de Paul Meyer, on trouve dans la littérature anglaise du moyen âge plusieurs versions de l'histoire du voyage d'Alexandre au Paradis ; quelques-uns correspondent au moins à une partie de l'*Iter ad Paradisum* et la légende d'Alexandre a été largement associée à la tradition du paradis terrestre. » — P. 49-57. G. W. S. F., C. r. de Ernst Gamillscheg, *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreichs*. Grundriss der germanischen Philologie XI/I. Band I : *Zu den ältesten*

Berührungen zwischen Römern und Germanen. — P. 76-77. M.F.M.M., C. r. de Giovanni Papini, *Dante vivo*, translated by Eleanor Hammond Broadus and Anne Benedetti. — P. 77-78. J. Orr, « *La demoiselle a la mure* » : *Étude textuelle*. Corrections à certaines des corrections proposées par Raphael Levy (cf. *Medium Ævum*, IV (1935), p. 194-198, article signalé ci-dessus).

2. — P. 79-104. M. M. Lascelles, *Alexander and the earthly paradise in mediæval English writings* (cf. plus haut, V (1936), 1, p. 31-47). — P. 121-122. M. Dominica Legge, *A fuer de guerre*. Cette locution a été conservée dans le droit anglo-normand ; *a fuer* y a le sens de « à la manière de ». — P. 123-125. I.D.O.A., C. r. de Élise Richter, *Chronologische Phonetik des Französischen bis zum Ende des 8 Jahrhunderts*. — P. 143-144. W.J.E., C. r. de *Estudis Universitaris Catalans*, Vol. XVIII (1933). — P. 147-148. Paul Barbier, C. r. de *The year's work in modern language studies*, Vol. V (1935).

3. — P. 157-172. Mario Roques, *Les Serments de Strasbourg*. Examen critique de l'étude de A. Ewert sur ces documents. Par une étude minutieuse de tous les instruments diplomatiques du IXe siècle, M. R. tend à établir l'égale authenticité des deux rédactions romane et germanique des *Serments*. — P. 173-188. Mary Lascelles, *Alexander and the earthly paradise in mediæval English writings*. Troisième et dernier article (cf. plus haut, V (1936), 2, p. 79-104). — P. 225-229. K.B. Mc Farlane, C. r. de G. A. Thornton *English constitutional documents*, 1307-1485. — P. 229-232. Austin L. Poole, C. r. de V. H. Galbraith, *The literacy of the medieval English kings*. — P. 232-234. Thomas Walton, C. r. de Italo Siciliano, *Medio Evo e Rinascimento*. — P. 235-236. Thomas Walton, C. r. de Warner Forest Patterson, *Three centuries of French poetic theory : a critical history of the chief « Arts of poetry » in France (1328-1630)*.

Louis Brandin.

Mémoires de la Société néophilologique de Helsingfors, X (1933). — Tout le volume (p. 3-486) est occupé par la seconde partie de l'important travail de M. Hugo Suolahti, *Der französische Einfluss auf die deutsche Sprache*, dont la première partie avait paru dans le t. VIII des *Mémoires* (cf. *Romania*, LVI, 148). M. J. nous donne ici ses matériaux, c'est-à-dire les mots français employés par des auteurs, de langue allemande, du XIIIe siècle ; mais ces matériaux sont, non plus fondus en listes générales, mais rangés alphabétiquement sous le titre de chacune des œuvres allemandes où ils ont été relevés ; ces œuvres elles-mêmes sont groupées par dialectes et classées chronologiquement dans chaque groupe. Il est ainsi possible de se rendre compte de l'importance des emprunts selon les régions et selon les auteurs. M. S. a ajouté des additions à la liste générale que contenait la première partie de son ouvrage.

XI (1936). — P. 225-370. Émil Öhmann, *Simon Roths Fremdwörterbuch*, Le *Teutscher Dictionarius durch Simon Roten*, imprimé à Augsbourg en 1571,

est un dictionnaire de mots étrangers introduits en allemand : il peut donc être intéressant pour la détermination de dates d'emprunt ; M. Ö. en donne une réimpression complète.

M. R.

THE ROMANIC REVIEW. — Nous avions, bien malgré nous, dû interrompre nos comptes rendus de ce périodique avec l'analyse du tome XVI (1925) paru dans notre t. LII (1926), p. 402-403. L'organisation nouvelle de *The Romanic Review* nous permettra de reprendre régulièrement nos comptes rendus à partir de l'année 1937 ; mais nous analyserons d'abord, au moins de façon sommaire, les années 1926-1936.

XVII (1926), 1. — P. 8-31. Lynn Thorndike, *Medicine Versus Law in Late Medieval and Medicean Florence.* — P. 63-69. F. P. Magoun, Jr, *Chaucer and the Roman de la Rose, vv. 16096-105.* — P. 73-77. H. F. Muller, C. r. de W. Meyer-Lübke, *Das Katalanische.* — P. 77-80. Caroline Ruutz-Rees, C. r. de *Le Livre de la Deablerie of Eloy d'Amerval*, éd. Ch. Fr. Ward.

2. — P. 116-127. Lawrence M. Levin, *The Unity of* Raoul de Cambrai. Les deux parties en rimes et en assonances de la chanson sont en étroite connexion ; mais cela ne suffirait pas à établir l'unité de composition ; l'étude est à reprendre. — P. 143-148. Urban T. Holmes, *A possible Source for Branch I of the* Roman de Renart. Un conte de Renard dans la vie latine de l'évêque Ciaran, saint irlandais du Ve siècle, laquelle est antérieure à l'*Yengrimus*. — P. 159-162. Amelio M. Espinosa, C. r. de R. Menéndez-Pidal, *Poesía juglaresca y juglares.*

3. — P. 193-216. Lynn Thorndike, *The* De constitutione mundi *of John Michael Albert of Carrara.*

XVIII (1927), 1-2. — P. 156-157. Alexander Haggerty Krappe, C. r. de A.-J. Dickman, *Le rôle du surnaturel dans les chansons de geste.* — P. 168-169. H. F. Muller, C. r. de Isadore Lheviane, *The Language of the Glossary Sangalensis 912 and its Relationship to the Language of other Latin Glossaries.*

3-4. — P. 238-245. Julius Berzunza, *A Digression in the* Libro de Alexandre *: the Story of the Elephant.* — P. 256-257. H. F. Muller, C. r. de S. Blondheim, *Les parlers judéo-romans et la Vetus latina.*

XIX (1928), 1. — P. 1-24. R. L. Hawkins, *The Manuscripts of the* Roman de la Rose *in the Libraries of Harvard and Yale Universities.* — P. 35-40. A. H. Krappe, *The Study of European Folklore since 1914.* — P. 41-48. S. A. Wofsy, *A Note on* más que.

2. — P. 115-129. John Thomas Lister, *La Grans' Proiere Nostre Dame.* C'est le poème en couplets de décassyllabes qui commence par *O belle dame tres pie empereris* ; il est publié ici d'après le ms. 1905 de la Bibliothèque de Troyes, avec des fac-similés de divers manuscrits. — P. 141-150. J. Berzunza, *Notes on Witchcraft and « Alcahuetería ».* — P. 151-153. A. Rey, *Correspondence of the Spanish Miracles of the Virgin.* — P. 158-161. Barbara

Matulka, C. r. de H.A. Deferrari, *The Sentimental Moor in Spanish Literature before 1600*. — P. 161-162. A.H. Krappe, C. r. de E.K. Chambers, *Arthur of Britain*. — P. 162-163. Mary B. Taintor, C. r. de V.L. Dedecek, *Étude littéraire et linguistique de « Li Histore de Julius Cesar » de Jehan de Turin*.

3. — P. 244-249. Lynn Thorndike, *Bisticius (or Bistichius) of Florence*. — P. 258-259. E.B. Williams, C. r. de J.J. Nunes, *Cantigas d'amigo dos trovadores galego-portugueses*.

4. — P. 289-301. Aurelio M. Espinosa, *La sinalefa y la compensación entre versos en la versificación española* (premier article). — P. 328-331. Oliver M. Johnston, *The Ugolino Episode*. — P. 344-347. Lawrence M. Levin, C. r. de R. Levy, *The Astrological Works of Ibn Ezra*. — P. 347-349. Samuel Krosch, C. r. de A.H. Krappe, *Balor with the Evil Eye*. — P. 354-355. Margaret Schlauch, C. r. de Howard R. Patch, *The Goddess Fortuna in Mediaeval Literature*.

XX (1929), 1. — P. 44-53. A.M. Espinosa, *La sinalefa y la compensación entre versos en la versificación española* (suite et fin). — P. 54-55. G. L. van Rosbroek, C. r. de *Morale Scolarium of John of Garland*, éd. L.J. Paetow. A ce c. r. est joint le fac-similé de 2 feuillets du ms. 546 de Bruges du *Morale Scolarium*.

2. — P. 164-165. Margaret Schlauch, C. r. de E.M. Grimes, *The Lays of Desiré, Graelend and Melion*.

3. — P. 231-236. Urban T. Holmes, *Old French « Camelot »*. Le nom de cette résidence d'Artur dans *Lancelot* s'expliquerait comme une modernisation de l'ancien nom de l'actuel Colchester, *Camalodunum*, accentué indûment sur l'antépénultième. Cette accentuation et le fait qu'au XII^e^ siècle l'on ne trouve pas d'exemple d'emploi de ce nom à forme latine, sans doute tombé dans l'oubli, donnent à penser que *Camalodunum* aurait été retrouvé dans une source écrite qui pourrait être p. ex. l'*Historia Naturalis* de Pline (l. II, § 187), dont on sait combien elle était lue au moyen âge et qui aurait facilement fourni à Chrétien un nom de grande ville ancienne à joindre à Carduel, Tintagel et Carlion.

4. — P. 305-325. Leo Jordan, *Essai de sociologie linguistique*. Observations intéressantes sur les aspects différents du vocabulaire à un moment et en un point donné suivant le milieu et la circonstance : « sociologie » s'oppose ici ou plutôt s'organise avec « histoire » et « géographie » ; le mot me paraît un peu *gros*, pour employer une expression dont M. J. étudie justement les emplois dans son article, avec un groupe de mots tels que *bougie*, *lumières*, *chandelles*, *luminaire*, etc. — P. 326-330. Benjamin Ives Gilman, *Dante's Choice of the « Terza Rima »*. — P. 331-339. Henry Dexter Learned, *The Cause of the Breaking of Vulgar Latin open E and O*. — P. 340-345. Kemp Malone, *Patient Griseldus*. Sous ce titre d'allure misogyne M. M. examine des contes orientaux où, à l'inverse de ce que Boccace nous rapporte de Griselda,

marquise de Saluces, c'est le mari dont la volonté de soumission est soumise par la femme à de rudes épreuves. Le parallélisme entre l'histoire de Boccace et le conte des *Mille et un jours*, p. ex., est très frappant. Il resterait à débrouiller l'histoire (date et pays) de ces contes orientaux. — P. 369-370. C. r. de Leo Hoffrichter, *Die ältesten französischen Bearbeitungen der Meluzinensage*. — P. 371-374. Lawrence M. Levin, C. r. de Richard T. Holbrook, *Guillaume Alecis et Pathelin*. M. L. n'est pas plus que moi-même disposé à tenir pour valables ou pour significatives les « concordances » signalées par le regretté Holbrook.

M. R.

Speculum, XI (1936), 1. — P. 88-110. Ruth Crosby, *Oral Delivery in the Middle Ages*. Grande extension de cette pratique ; l'auteur se propose d'étudier dans son article suivant l'influence qu'elle a sur Chaucer. — P. 110-121. Urban T. Holmes, *Gerald the Naturalist*. Informations sur la faune données par Giraud de Barri dans sa *Topographia Hibernica* ; M. H. marque l'intérêt de ces informations et les qualités de l'observation de Giraud. — P. 121-124. J. S. P. Tatlock, *The Origin of Geoffrey of Monmouth's Estrildis*. Geoffrei a emprunté le nom et l'histoire d'Elfridis aux *Gesta Pontificum* de Guillaume de Malmesbury, en modifiant, peut-être par accident, le nom d'Elfildis que donnait Guillaume. — P. 129-132. Clark H. Slover, *A Note on the Names of Glastonbury*. — P. 132-133. Lyon Thorndike, *Peter of Abano and the Inquisition*. — P. 144-146. F. P. Magoun, Jr, C. r. de Lucienne Meyer, *Les légendes des matières de Rome, de France et de Bretagne, dans le « Panthéon » de Godefroi de Viterbe*. — P. 147-148. Harriet Lattin, C. r. de R. Menéndez Pidal, *The Cid and his Spain*, trad. par Harold Sutherland.

2. — P. 265-272. Marcel Françon, *Petrarch, disciple of Heraclitus*. — P. 277-293. H. M. Smyser, *An Early Redaction of the Pseudo-Turpin*. Étude des mss. Nero A XI du Musée Britannique et lat. 17656 de la Bibliothèque nationale.

3. — P. 317-326. G. Salvemini, *Florence in the Time of Dante*. — P. 327-338. Ananda K. Coomaraswamy, *Two Passages in Dante's* Paradiso. Il s'agit de XXVIII, 36-8, et de XVIII, 110-11, rapprochés de traditions védiques. — P. 351-359. Kenneth Walter Cameron, *A Discovery in* John de Mandevilles. L'auteur établit une liste de 34 Jean de Mandeville, sans compter quelques douteux ; l'un d'eux (vers 1332), comme le Mandeville des *Voyages*, a été l'objet d'une sentence de condamnation, pour laquelle il a eu rémission : la ressemblance n'est pas éclatante. — P. 359-370. Francis J. Carmody, *Latin Sources of Brunetto Latini's World History*. — P. 370-383. Lynn Thorndike, *Alchemical Writings in Vatican Palatine and certain other continental Latin Manuscrits*. — P. 386-390. Theodore F. Rick, *Giovanni da Sanminiato and Coluccio Salutati*. — P. 400-402. Leslie Webber Jones, C. r. de Jean Destrez, *La « Pecia » dans les manuscrits universitaires du XIII^e et du XIV^e siècle*.

— P. 418-421. John L. La Monte, C. r. de E. H. Mc Neal, *The Conquest of Constantinople of Robert of Clari*. — P. 421-424. Richard Mc Keon, C. r. de A. J. Mac Donald, *Authority and Reason in the Early Middle Ages*. — P. 425-427. E. T. Silk, C. r. de Howard Rollin Patch, *The tradition of Boethius, a Study of his Importance in Mediaeval Culture*.

4. — P. 446-452. Donald Drew Egbert, *The so-called « Greenfield »* La lumiere as Lais *and* Apocalypse, *Brit. Mus. Royal Ms. 15 D II*. Description du ms. et des miniatures, avec 4 planches. — P. 472-477. John G. Roberts, Renart le Nouvel. *Dates and Successive Éditions*. Jaquemart Gielee aurait fait deux éditions de son poème, l'une en 1288, l'autre en 1292. — P. 521-523. George R. Coffman, c. r. de Otto E. Albrecht. *Four Latin Plays of St. Nicholas*. — P. 536-537. C. Meredith Jones, C. r. de Louis Michel, *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*.

M. R.

CHRONIQUE

M. Charles Homer Haskins, ancien professeur d'histoire du moyen âge à l'Université Harvard, dont on sait les beaux travaux sur la culture médiévale, est mort le 16 mai 1937; il était dans sa soixante-septième année.

— Notre collaborateur, M. Clovis Brunel, administrateur de l'École des chartes, a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— M. Edward Kennet Rand, professeur de littérature latine à l'Université Harvard, a été élu membre correspondant étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— La chaire de « Langue et littérature françaises du moyen âge » au Collège de France a été transformée en chaire d'« Histoire du vocabulaire français » ; la charge de ce nouvel enseignement a été confiée à M. Mario Roques, qui a résigné les fonctions d'administrateur de l'École des Langues Orientales et abandonné l'enseignement des langues roumaine et albanaise qu'il donnait à cette école ; il a été remplacé comme administrateur par M. Jean Deny, professeur de langue turque ; la chaire de langue roumaine a été déclarée vacante.

Collections et publications en cours.

Dans les *Classiques français du moyen âge* a paru :

35*. — *Maistre Pierre Pathelin, farce du XV^e siècle*, deuxième édition revue par Richard T. Holbrook ; 1937, xxiv-133 pages.

— Dans les *Elliott Monographs*, deux volumes importants de la grande collection entreprise par Princeton University autour du cycle d'Alexandre ; nous aurons nécessairement à revenir sur ces volumes :

36. — *The Medieval French « Roman d'Alexandre »*, vol. I : *Text of the Arsenal and Venice Versions* ; prepared with an Introduction and a Commentary by Milan S. La Du ; 1937, xvii-495 pages et 8 fac-similés ;

37. — *The Medieval French « Roman d'Alexandre »*, vol. II : *Version of* Alexandre de Paris, Text edited by E. C. Armstrong, D. L. Buffum, Bateman Edwards, L. F. H. Lowe ; 1937, xxiv-358 pages.

Le vol. III contiendra les variantes et notes du texte d'Alexandre de

Paris; les vol. IV et VI qui continueront la collection sont en préparation.

— Des *Contributions au folklore des provinces de France* a paru :

IV. — Claude et Jacques SEIGNOLLE, *Le folklore du Hurepoix (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne)*; 1937, 333 pages avec 4 cartes et 8 illustrations hors texte.

— Dans la nouvelle série des *Littératures populaires de toutes les nations* :

V. — Paul FORTIER-BEAULIEU, *Mariages et noces campagnardes dans les pays ayant formé le département de la Loire (Roannais, Forez, partie du Beaujolais, Jarez)*, avec préface de Noël THIOLLIER; 1937, IX-367 pages avec 22 cartes folkloriques et 27 planches hors texte.

— Dans la *Bibliothèque de la Société d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons* :

X. — Paul THOMAS, *Textes historiques sur Lille et le Nord de la France* avant 1789 (imprimés et inédits), tome II; 1936, pages 155-651 avec une introduction (p. I-XII).

— Dans les *Berliner Beiträge zur romanischen Philologie* ont paru :

VI, 3. — Herbert SCHUCHHARD, *Beiträge zur Geschichte der italianischen Scheidewörter*; 1936, XVI-125 pages.

VI, 4. — Irmgard DUBBERKE, *Die Sprache des Livre Noir und der Établissement von Dax...*; 1936, XII-86 pages.

VII, 1. — Hans SCHULTZ. *Das modale Satzgefüge im Altspanischen*; 1937, IV-50 pages.

VII, 2. — Anneliese CRONENBERG, *Die Bezeichnung des Schlehdorns im Galloromanischen*; 1937, XII-98 pages avec une carte des noms de la prunelle.

— Dans les *Romanistische Arbeiten* :

XXVI. — *Die Entwicklung und Bedeutung des Nonnenklosters Port-Royal im 17. Jahrhundert (1609-1709), ein Beitrag zur Geschichte des französischen Geistes* von Max KRÜGER; 1936, XI-365 pages.

XXVII. — Helmut BRETTSCHNEIDER, *Der Anseïs de Cartage und die Seconda Spagna*; 1937, XII-187 pages.

— Des *Leipziger romanistische Studien, Sprachwissenschaftliche Reihe* :

16. — Werner RUNKEWITZ, *Der Wortschatz der Grafschaft Rethel in Beziehung zur modernen Mundart nach dem « Trésor des Chartes du Comté de Rethel »*; 1937, XIV-214 pages.

— De la *Biblioteca dell' « Archivum romanicum », s. II, Linguistica* :

19. — Ludwig FLAGGE, *Provenzalisches Alpenleben in den Hochtälern des Verdon und der Bléone, ein Beitrag zur Volkskunde der Basses-Alpes*; 1935, 191 pages avec 14 planches.

20. — L. SAINÉAN, *Autour des Sources indigènes, études d'étymologie française et romane*; 1935, VIII-653 pages.

— La Société de publications romanes et françaises a fait paraître :

XX. — *Le paysan dombiste, étude sur la vie, les travaux des champs et le par-*

ler d'un village de la Dombes, Versailleux (Ain), avec 69 figures, 42 planches hors texte et 2 cartes par Wilhelm EGLOFF ; 1937, 242 pages.

— Le nº 44 des *Arbeten utgivna med understöd av Vilhelm Ekmans Universitetsfond, Uppsala*, est une importante étude de J. SVENNUNG, *Untersuchungen zu Palladius nnd zur lateinische Fach- und Volkssprache* ; 1935, XXXV-698 pages.

— Dans le 18e fascicule du *Recueil de Travaux publié par la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel*, M. Max NIEDERMANN a publié : *Consentii ars de barbarismis et metaplasmis, édition nouvelle suivie d'un fragment inédit de Victorinus, de soloecismo et barbarismo* ; 1937, L-43 pages.

— Le 73e fascicule des Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Gand, *Colijn Caillieu's Dal Sonder Wederkeeren of Pas der Doot*, par Paul de KEYSER, contient, avec la traduction flamande de Colin Caillieu, le texte du *Pas de la Mort* d'Amé de Montgesoie, qui en est l'original.

— Le 3e fascicule de l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, paru en 1937, contient les cartes 201-300 relatives à des mots commençant, en breton, par la lettre G.

— Le tome III de la *Bibliografia românească veche, 1508-1830*, de I. BIANU et N. HODOŞ, dont les fascicules I-II (1809-1817) avaient paru en 1912, s'achève par la publication, en un fort volume daté de 1936, des fascicules III-VIII (1817-1830) dus à I. BIANU († 13 février 1935) et Dan SIMONESCU.

— Le tome VII du *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz* de K. JABERG et J. JUD, vient de paraître, en 1937, en deux parties. La première comprend les cartes 1247-1353 consacrées aux arbres fruitiers et aux fruits, à la viticulture et à la fabrication du vin, à la fabrication de l'huile ; la seconde partie (cartes 1354-1488) est consacrée à la culture des légumes et herbes potagères, à la pomme de terre, à la fenaison et à la fauchaison, aux prés et champs, à l'irrigation, aux céréales, au traitement et à la conservation des grains.

— En 1934 ont paru les volumes III et IV de l'œuvre de M. Lynn THORNDIKE, *A History of Magic and Experimental Science*, si précieuse pour la connaissance d'un aspect de l'activité intellectuelle du moyen âge qui échappe trop souvent aux romanistes. Ces volumes (XXVI-929 et XXVIII-769 pages) sont consacrés aux XIVe et XVe siècles : dans le vol. III on trouvera notamment des chapitres relatifs à Pétrarque, Gentile da Foligno, Jean de Murs, Oresme, Guy de Chauliac ; dans le vol. IV des chapitres relatifs à Pierre d'Ailly, Jean Gerson, Pic de la Mirandole, Trithemius, Simon de Phares, et nombres d'astrologues, alchimistes, médecins.

— Ont paru :

Du *Thesaurus linguae latinae*, le fascicule VIII du vol. V, 2 : EX-EXCOQUO.

Du Glossaire des patois de la Suisse romande, le fascicule XIV : BAI-BARILLON.

Du *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, le fascicule 7 (feuilles 68 à 70) : MONTE MATESIO-PÉAULT.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

The Year's Work in Modern Language Studies, vol. VII, Year ending 30 June 1936; Cambridge, University Press, 1937; in-8, VI-281 pages. — Les collaborateurs se sont réparti comme suit les publications romanes : p. 1-4. F. J. E. RABY, Latin médiéval; — p. 5-9. Bruno MIGLIORINI, Philologie italienne; — p. 9-16. W. Ll. BULLOCK, Prérenaissance italienne; — p. 25-35. A. EWERT, Philologie romane, provençal et français; — p. 35-41. E. A. FRANCIS, Littérature française du moyen âge; — p. 109. H. J. CHAYTOR, Littérature provençale; — p. 110-111. Ig. GONZÁLEZ-LLUBERA, Catalan, Philologie et littérature médiévale espagnoles; — p. 126-130. W. J. ENTWISTLE, Roumain.

La philosophie du moyen âge, par Émile BRÉHIER; Paris, Albin Michel, 1937, in-8, XVIII-458 pages (*Bibliothèque de synthèse historique : L'évolution de l'humanité*, 45). — Exposé très prenant des efforts continus du moyen âge pour concilier le christianisme et la pensée gréco-romaine, et pour faire progresser la raison humaine en lui faisant « prendre plus parfaitement conscience d'elle-même et de sa nature ». Les historiens de la littérature médiévale y trouveront un guide utile pour l'intelligence des contacts intellectuels et des conflits de doctrine; les travaux de ces historiens ne permettraient-ils pas aux historiens de la philosophie médiévale des précisions, au moins extérieures? Je n'ai vu citée dans la bibliographie aucune des notices insérées dans l'*Histoire littéraire de la France* : n'y a-t-il vraiment rien à y prendre? Le nº 46 de la collection *L'Évolution de l'humanité* doit nous donner un tableau de la « Science du moyen âge », par M. Abel Rey; nous souhaitons que ce nouveau volume vienne bientôt se joindre à celui de M. Bréhier. — M. R.

Iorgu IORDAN, *An Introduction to Romance Linguistics, its schools and scholars, revised, translated and in parts recast* by John ORR; London, Methuen, 1937; in-8, IX-403 pages. — M. Orr a jugé, avec raison, qu'il y avait lieu de rendre plus largement accessible aux jeunes romanistes l'utile exposé de l'histoire, des conditions et des tendances de la linguistique romane, que M. I. Iordan a publié, il y a cinq ans, en langue roumaine, sous le titre de *Introducere în studiul limbilor romanice*.

E. BEAU DE LOMÉNIE, *Naissance de la nation roumaine; de Byzance à Étienne-le-Grand de Moldavie*, avec une préface de N. Iorga; Bucarest, Imprimerie nationale, 1937; pet. in-8, 231 pages avec 10 planches. — Exposé vivant et prudent à la fois des conditions du développement et de la ruine du pays roumain à la fin du moyen âge.

Edouard BOURCIEZ, *Précis historique de phon-tique française*, huitième édition revue et corrigée; Paris, Klincksieck, 1937; pet. in-8, XVI-333 pages. — Nous annonçons avec plaisir cette huitième édition d'un ouvrage que M. B. n'a cessé d'améliorer et de compléter et dont la clarté de disposition et la précision ont fait un livre vraiment classique.

The Medieval Latin and Romance Lyric to A. D. 1300 by F. BRITTAIN, *M. A. fellow of Jesus College*; Cambridge, University Press, 1937; in-8, XIII-274 pages. — Je ne puis m'empêcher de trouver assez singulière l'idée de juxtaposer, ou, plus exactement, d'enchevêtrer ces deux anthologies rapprochant des textes entre lesquels il n'y a (si l'on excepte quelques poésies goliardiques) que des rapports formels assez éloignés; c'en est une autre non moins regrettable, à mon avis, que d'avoir disposé ces textes, non par langues, mais dans un ordre qui veut être chronologique et qui ne peut l'être que bien approximativement. Mais cette conception une fois admise, je reconnais qu'elle a été réalisée fort habilement. Les morceaux sont bien choisis, sauf quelques exceptions, cités d'après les meilleures éditions et, en général, correctement reproduits. L'Introduction, qui témoigne d'une information exacte et d'un goût sûr, expose sous une forme claire et agréable, le résultat des dernières recherches; cette histoire de la poésie liturgique, en quinze pages, sera particulièrement appréciée. Tout ce qu'on peut regretter, c'est que les questions de forme y tiennent une place quelque peu excessive. — Ce volume fort élégant aura sans doute du succès auprès du public d'amateurs auquel il est visiblement destiné; mais l'éditeur ne présume-t-il pas quelque peu de la culture de ce public en lui présentant, sans notes ni commentaires d'aucune sorte, des textes en six langues, dont quelques-uns (je pense à certains hymnes de basse époque, d'une langue bizarre et d'un style contourné) présentent des difficultés, même aux lecteurs les mieux prépares. — A. JEANROY.

Condaghe di S. Nicola di Trullas a cura di R. CARTA RASPI; Cagliari, Edizioni della fondazione Il Nuraghe, 1937; pet. in-8, 243 pages (*Fonti per la Storia della Sardegna*). — Impression page pour page et ligne pour ligne de ce registre, entièrement du XII^e siècle, d'un monastère du Logudoro.

Emanuele TESTA, *Brunetto Latini (1220?-1294)*, in-8 [Extrait de la *Rivista di sintesi letteraria*, III, 1, janvier-mars 1937, p. 79-93]. — Bibliographie méthodique, analytique et critique.

Käte AXHAUSEN, *Die Theorien über den Ursprung der provenzalischen Lyrik*; Marburg, Nolte, 1937; in-8, XII-81 pages (Inaugural-Dissertation de Marburg). — Revue des opinions sur le sujet depuis Dante jusqu'aux plus récents philologues et historiens, classées d'après les hypothèses :

théorie de l'origine arabe, des chants populaires, de la littérature latine classique ou médiévale, de la liturgie. L'auteur se rattache à l'idée de l'origine arabe, tout en admettant qu'il y a une part à faire aux autres sources d'inspiration. Le travail a l'utilité qu'ont toujours ces revues chronologiques d'opinions.

The Song of Roland, Text and Translation from the Oxford Ms., par René Hague ; London, Faber and Faber, 1937 ; pet. in-8. — Le texte est celui du ms. d'Oxford et la traduction s'efforce de le suivre exactement ou du moins d'en suivre les interprétations admises, ce qui laisse place encore à bien des obscurités et, je crois, à plus d'une inexactitude. Pour ne prendre qu'un exemple, je n'arrive pas à comprendre la position que donnerait le poète aux mains de l'archevêque mort si on traduit les v. 2249-2250 comme le fait M. H. : « He has crossed his white hands... on his breast between the two collar-bones » ; je pense qu'il y a là, sur le sens de *entre les dous furceles*, une erreur que j'espère pouvoir prochainement rectifier. — M. R.

Elda Borsi, *La Canzone d'Orlando in versi italiani* ; prefazione di Guido Mazzoni ; Firenze, Ofiria editrice, 1937 ; in-8, xv-126 pages. — Et voici une traduction en vers italiens due à une poétesse qui, outre des recueils de vers originaux, a déjà traduit en vers l'*Iphigénie en Tauride* et l'*Hippolyte* d'Euripide. La traduction suit vers par vers le texte d'Oxford et en reproduit le rythme ; c'est une manière de tour de force, mais qui ne saurait réussir toujours : j'ai peine à retrouver dans le vers italien

Re Carlo, il nostro imperatore magno

l'effet du décasyllabe français

Carles li reis, nostre emperere magnes

avec *reis* à la césure. Mme B. annonce une étude et des commentaires sur la chanson : elle y examinera l'épisode de Baligant, qu'elle ne tient pas pour primitif et qu'elle n'a pas traduit. — M. R.

L'administrateur-gérant : René Ledeuil.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXVIII.

AVIS DE LA RÉDACTION

Le changement d'adresse de la rédaction de la *Romania*, peut-être des erreurs postales, peut-être aussi des irrégularités dans le service des revues ou collections qui nous sont adressées, ont fait que nous n'avons pas toujours reçu tous les numéros des périodiques ou collections que nous avons coutume d'annoncer. Nous prions de nouveau les directeurs de ces revues ou collections de noter que tous les envois doivent être faits à l'adresse ci-dessous :

RÉDACTION DE *ROMANIA*
2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

Voici maintenant l'indication des lacunes constatées dans les envois de revues qui nous sont faits d'ordinaire régulièrement; nous serions reconnaissants aux directeurs intéressés de combler ces lacunes pour nous permettre de mettre à jour nos comptes rendus ; nous remercions ceux qui ont bien voulu nous envoyer, d'après les listes précédemment publiées, les fascicules manquants.

Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, IX (1936).
Hispanic Review, V, 1 (1937).
Philological Quarterly, XIV (1935) et suite.
Revista Lusitana, XXXIII (1935).
Revue belge de philologie et d'histoire, XIV (1935) et suite.
Studi di filologia italiana, IV, VI et suite.
Studi albanesi, I, III et suite.

D'autre part, la *Romania* s'est toujours efforcée de faire connaître à ses lecteurs les recueils jubilaires, dont la mode ne passe pas, et où des contributions intéressantes risquent de rester ensevelies, si les bibliographies ne les signalent pas systématiquement. Encore est-il nécessaire que ces recueils ne restent pas des publications privées. Il arrive malheureusement parfois que nous ne soyons même pas informés de la préparation ou de l'apparition de ces volumes. Ainsi nous ne connaissons que par des envois amicaux de tirages à part ou par des comptes rendus la publication, en Roumanie, d'un recueil présenté à M. Nistor. Nous serions reconnaissants aux promoteurs des publications de cette nature de les faire parvenir à la rédaction de la *Romania* et aux organisateurs de futures manifestations de nous aviser de leurs projets et de la réalisation de ceux-ci.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — Chèques Postaux : *Paris 1881.69.*

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

PREMIÈRE PARTIE : INDEX DES MOTS

Cette première partie, qui va être mise sous presse, formera un volume d'environ 500 pages.

— La Société « Romania » espère que tous les lecteurs de la Revue tiendront à posséder cet instrument de travail indispensable ; elle serait reconnaissante à ceux qui voudraient bien **dès maintenant** lui demander ce volume.

— Des dispositions particulières seront prises avec la librairie Champion pour les anciens abonnés en règle avec cette maison en 1934.

— Des conditions spéciales pourront être faites aux personnes qui désireraient acquérir en même temps la table des tomes I-XXX et celle des tomes XXXI-LX ; elles sont invitées à faire connaître ce désir **dès maintenant**.

La Société « Romania » a décidé de ne pas augmenter pour l'année 1938 les prix d'abonnement et de vente des volumes de la *Romania*.

Prix de l'abonnement annuel :

Pour Paris, les départements et les colonies françaises..... **70** fr.
Pour les pays étrangers..... **80** fr.

Prix des volumes antérieurs a l'année en cours :

Paris, départements et colonies françaises..... **120** fr.
Étranger..... **125** fr.

L'année 1934 (t. IX) ne comporte que deux fascicules, nos 237 et 238 ; il est inutile de nous demander, comme on le fait encore, les nos 239 et 240 que l'ancien éditeur de la *Romania* n'a pas fait paraître. Pour cette année 1934 les prix de vente sont réduits de moitié.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXVIII